

L'Initiative

pour l'inclusion sociale
des personnes âgées :
un enjeu collectif



Plan d'impact collectif

Déposé à EDSC

Octobre 2021 (Mise à jour février 2023)



Photo : Élias Djemil

Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du Programme
Nouveaux Horizons pour les aînés

Canada

Rédaction

Équipe de travail :

Chercheur : André Tourigny

Accompagnateur des milieux : Frédéric Desjardins

Accompagnatrice des milieux : Nancy Pilote

Accompagnatrice des milieux (jusqu'en juin 2021) : Annie Vézina

Coordination: Mireille Fortier

Conseillère aux communications : Marie-Claude Savoie

Statistique : Pierre-Hugues Carmichael

Volet Évaluatif :

Chercheure : Émilie Raymond

Étudiants et professionnels: Anjelo Maindelson

Joseph, Mélanie Synott, Anne-Marie

Comité de Direction :

Louis Demers, CEVQ et ENAP

Anick Poitras DSP, CIUSSS CN

Julie Forgues, CISSS Chaudière-Appalaches

Dominic Germain, Ville de Lévis

Geneviève Duhaime, Ville de Québec

Judith Gagnon, Table de concertation

des aînés de la Capitale-Nationale

Claudia Lagacé, Table de concertation

des aînés de Chaudière-Appalaches

Myriam Côté, FADOQ

Lisa Lavoie, Communauté Métropolitaine de Québec

Éric Genest, CIUSSS CN

André Poisson, citoyen aîné

Renée Moreau, citoyenne aînée

Les membres des comités :

Comité opérationnel :

Brigitte Wellens (VEQ)

Catherine Baboudjian (VEQ)

Jacynthe Picard (CAAQ)

Marie-Pier Tremblay (CAAQ)

Christiane Tanguay (ACSD)

Nathalie Guéchi (Contact Aînés)

Martin Durocher (ABCB)

Gilles Lavoie (chargé de projet ABCB)

Érick Plourde (Collectif A.I.M.E.)

Mario Hébert (Patro)

Manon Lebel (Patro)

Comité des communications :

Huguette Boucher

Magella Bouliane

Andrée Duguay

Groupe de réflexion sur l'évaluation :

Sylvain Demers (citoyen)

Nicole Laveau (citoyenne)

Rachel Ruest (citoyenne)

Anick Poitras (CIUSSS-CN)

Louis Demers (CEVQ, ENAP)

Photos du document : participants aux projets locaux et aux activités communes de l'*Initiative*

Référence bibliographique suggérée : Desjardins, F., Fortier, M., Joseph, A. M., Savoie, M.C., Pilote, N., Raymond, E. et Tourigny, A. (2021 et mise à jour 2023). Plan d'impact de l'Initiative pour l'Inclusion sociale des personnes aînées : un enjeu collectif. Université Laval (IVPSA), Québec, 147 pages.

Table des matières

Liste des acronymes utilisés.....	5
Sommaire.....	6
1 Présentation de <i>l'Initiative</i>	9
1.1 L'intention de départ de <i>l'Initiative</i>	9
1.2 L'articulation des échelles locales et de la CMQ	11
1.3 Genèse de la démarche.....	11
2 Le plan d'action commun.....	13
2.1 Les objectifs généraux	13
2.2 Au cours des 6 à 18 premiers mois	13
2.3 Au cours des années 2 à 4.....	15
2.4 Au cours de la cinquième année.....	17
2.5 L'interprétation commune des enjeux.....	17
2.6 Le modèle Perspectives pour un vieillissement en santé (VES)	17
2.7 Les domaines d'intervention favorisant l'inclusion sociale des personnes âgées... 20	
2.8 Bilan de la démarche	24
2.9 Le Schéma de transformation sociale (STS) :	26
2.10 Les valeurs.....	28
2.11 La situation dans la CMQ.....	29
2.12 Les domaines prioritaires pour déterminer les objectifs communs.....	30
2.13 Mise à jour 2023	30
2.15 Une stratégie intégrée pour atteindre les résultats prévus et l'objectif ultime	40
2.16 Plan de travail général (2021-2025 à ajuster chaque année).....	41
2.17 Mise en œuvre du plan de travail.....	47
3 Le système d'évaluation commun.....	48
3.1 <i>L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif</i>	48
3.2 Le cadre de la démarche évaluative	48
3.3 Le plan d'évaluation	55
4 Communication continue.....	59
4.1 Les outils de communications de <i>l'Initiative</i>	59
4.2 Enjeux de communication.....	59
4.3 Objectifs de communication généraux.....	60
4.3 Publics cibles.....	60

4.4 Axe de communication.....	61
4.4 Messages clés	61
5 La structure de soutien	63
5.1 L'IVPSA	63
5.2 L'accompagnement des milieux.....	63
5.3 La structure de fonctionnement	64
5.4 Le plan de durabilité	67
Annexe 1 Plan d'action commun	69
Annexe 2 Tableau du croisement des axes et domaines	76
Annexe 3 Le portrait sociodémographique de la CMQ	79
Annexe 4 Affiche de présentation des projets	83
Annexe 5 Fiches introduction aux COP	91
Annexe 6 Plan d'évaluation ²⁵	97
Annexe 6.1 : Modèle logique (1 ^{ère} version)	117
Annexe 6.2 : Les étapes d'une boucle évaluative	118
Annexe 7 Gabarit d'entente.....	119
Annexe 8 Gabarits de rapports trimestriels.....	126
Annexe 9 Plan de durabilité.....	133



Liste des acronymes utilisés

ABCB	Association bénévole de la Côte-de-Beaupré
ACSD	Aide à la communauté et services à domicile
AQDR	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
CA	Chaudière-Appalaches
CAAQ	Centre d'amitié autochtone de Québec
CABC	Centre d'action bénévole du Contrefort
CDC	Corporation de développement communautaire
CEVQ	Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec
CHAQ	Centre d'Hébergement Autochtone de Québec
CISSS	Centres intégrés de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CMQ	Communauté métropolitaine de Québec
CN	Capitale-Nationale
DSP	Direction de la santé publique
EDSC	Emploi et développement social Canada
FADOQ	Fédération de l'Âge d'Or du Québec
IVPSA	Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés
ITMAV	<i>Initiative</i> de travail de milieu auprès des aînés vulnérables
MADA	Municipalités (& Villes) Amies des Aînés
MRC	Municipalité régionale de comté
OMS	Organisation mondiale de la santé
PNHA	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
RMR	Région métropolitaine de recensement
RPA	Résidences privées pour aînés
SAPA	Soutien à l'autonomie des personnes âgées
SEPRA	Service d'entraide du Patro Roc-Amadour
STS	Schéma de transformation sociale
UL	Université Laval
VEQ	Voice of English-speaking Québec
VES	Vieillesse en santé (modèle)

Sommaire

L'inclusion sociale des personnes âgées est définie comme la capacité de participer pleinement à tous les aspects de la société, d'y contribuer et d'en tirer parti.

L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif est un projet intersectoriel et interdisciplinaire d'une durée de 5 ans (2020-2025) qui souhaite, grâce à une démarche collaborative et de coconstruction, permettre d'améliorer l'inclusion sociale des personnes âgées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Soutenue par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés ([IVPSA](#)) de l'Université Laval, *l'Initiative* est financée en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ([PNHA](#)) d'Emploi et Développement social Canada ([EDSC](#)). Elle permet l'appui au déploiement de 7 projets pendant 4 ans, et ce, à partir du mois d'avril 2021 jusqu'au mois de février 2025.

Ces 7 projets sont répartis sur l'ensemble du territoire de la CMQ.

1. Mission Régénération : un projet de l'organisme Contact Aînés, situé dans la Haute-Ville de Québec
2. De chez-nous à chez-vous dans Limoilou : un projet du Patro Roc-Amadour, situé à Limoilou
3. Collectif A.I.M.E. priorités aînés : un projet de la Corporation de développement communautaire de Lévis
4. EngAging in Community : un projet de l'organisme Vice of English-Speaking Québec qui travaille auprès des personnes âgées anglophones dans le secteur de la couronne nord de Québec
5. Réseau Poivre & Sel : un projet de l'organisme Aide à la communauté et services à domicile, situé dans la Haute-St-Charles et dans la MRC de la Jacques-Cartier
6. Ma vie sur la Côte : un projet de l'Association bénévole de la Côte-de-Beaupré
7. Innishun (Sagesse) : un projet du Centre d'amitié autochtone de Québec qui offre des services aux personnes âgées autochtones de la communauté urbaine de Québec

Ensemble, l'équipe de soutien à *l'Initiative*, l'IVPSA, et les équipes des 7 projets ont bâti un plan d'action commun axé autour des objectifs suivants :

- Les parties prenantes de *l'Initiative* favoriseront la participation des personnes âgées à des activités communautaires, de la société civile ou politique
- Les personnes âgées auront un meilleur accès à des formations adaptées à leurs conditions et à leurs besoins en vue de se maintenir intellectuellement actives
- Les personnes âgées ciblées sur le territoire de la CMQ développeront un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale
- Les organismes collaborateurs, de concert avec les partenaires, permettront une augmentation des personnes âgées qui auront établi des liens sociaux stables grâce à un réseau et à un soutien social

- La lutte à l'âgisme permettra une réduction de la part des aînés qui déclarent être victimes de discrimination en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique ou pour d'autres raisons

Le schéma de transformation sociale est la pierre angulaire de l'approche de l'impact collectif. Il présente le changement souhaité au terme du projet en 2025 : Les personnes aînées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent.

Ce document présente ainsi comment l'*Initiative pour l'inclusion sociale des personnes aînées : un enjeu collectif*, souhaite remplir ces différents objectifs d'ici 2025. Il sert également de base de référence pour la mise en œuvre de toute la démarche commune. Mis à jour annuellement, il permet de suivre l'évolution des stratégies et se veut un outil pour la planification, l'organisation et l'évaluation de la démarche collective.

En premier lieu, la présentation détaillée de l'*Initiative* est proposée, de son intention, de son déploiement, mais aussi de la genèse de la démarche qui a menés à soumettre le projet au programme PNHA d'EDSC. Le lecteur pourra ainsi mieux comprendre de quelle façon l'*Initiative* a vu le jour et comment l'équipe de soutien de l'IVPSA s'y est prise pour le recrutement des 7 projets collaborateurs.

Puis, toutes les informations relatives au plan d'action commun sont disponibles à la Section 2. Celles-ci permettent de comprendre les objectifs de l'*Initiative*, mais aussi son avancement prévu chaque année jusqu'en 2025. Les différents enjeux liés au vieillissement et à la participation sociale des personnes aînées sur le territoire de la CMQ y sont également exposés afin de dresser un portrait de la situation sur le terrain d'action. Cette section détaille enfin les outils stratégiques utilisés pour bâtir ce plan d'action commun, tout comme la nature des projets collaborateurs et des organismes qui en sont porteurs.

Ensuite, le cadre et le plan du système d'évaluation commun de l'*Initiative* sont présentés. Celui-ci a été conçu afin d'assurer une évaluation évolutive tout au long du déploiement de l'*Initiative* dans le but que tous ses acteurs puissent ajuster leurs stratégies et leurs actions. Une approche qui favorise l'atteinte des objectifs communs.

Pierre angulaire de la collaboration entre les différents acteurs de l'*Initiative*, la communication continue occupe une place importante dans le déploiement du projet. L'ensemble des outils, des objectifs, des axes de communication, des messages clés et des publics cibles sont ainsi explicités dans la Section 4.

Finalement, ce plan d'impact met en évidence l'ensemble de la structure de soutien de l'*Initiative pour l'inclusion sociale des personnes aînées : un enjeu collectif*. On y présente la composition des différents comités et leur rôle, la fonction des accompagnateurs des milieux, mais également le plan de durabilité mis en place afin de favoriser la pérennité de l'*Initiative*.

Le PNHA (Programme Nouveaux Horizons pour les aînés) est un programme fédéral de subventions qui offre un soutien financier pour la réalisation de projets ayant une influence positive sur la vie des personnes aînées et dans leur collectivité. Le financement pancanadien permet de soutenir des projets novateurs de grandes envergures qui rencontrent les besoins sociaux grandissants des personnes aînées et qui ont un impact important dans les collectivités.¹ À l'échelle canadienne, 22 projets ont été financés dans le cadre du PNHA.

Ce plan d'impact collectif décrit la démarche collaborative et de coconstruction qui permettra d'améliorer l'inclusion sociale des personnes aînées dans la Communauté métropolitaine de Québec. Le document présente l'*Initiative*, le plan d'action commun, les activités se soutenant mutuellement, le système d'évaluation commun, la communication continue et la structure de soutien.



¹ Source : site web du gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpementsocial/programmes/nouveaux-horizons-aines.html>

1 Présentation de l'Initiative

L'*Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif* est un projet intersectoriel et interdisciplinaire d'une durée de 5 ans (2020-2025), soutenu par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA) de l'Université Laval et est financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)

L'IVPSA, créé en 2002, regroupe plus de 30 professeurs et 55 étudiants provenant de sept facultés, et compte près de 75 membres partenaires des secteurs communautaire, public ou privé. L'IVPSA, et les entités avec lesquelles il collabore, ont pour particularité de mettre en relation la recherche et l'expertise terrain dans une approche de coconstruction.

d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Elle permet l'appui au déploiement de 7 projets pendant 4 ans, et ce, à partir du mois d'avril 2021 jusqu'au mois de février 2025. L'*Initiative* permettra de réaliser des activités ou services concertés favorisant l'inclusion sociale des personnes âgées. Elle soutient la réalisation de ces interventions de plusieurs façons, dont l'accompagnement des milieux. Les actions seront aussi envisagées dans une perspective de pérennité, afin qu'elles puissent se poursuivre au-delà de l'*Initiative*.

L'approche d'impact collectif est centrale à toute l'*Initiative* et à chacun des projets. Elle est définie comme une approche interdisciplinaire et intersectorielle employée dans la résolution de problèmes sociaux et environnementaux complexes à grande échelle dans un

but ultime de transformation sociale. Elle requiert, entre autres, l'élaboration d'un plan d'action et des mécanismes d'évaluation communs, des activités se soutenant mutuellement, une communication continue et du leadership au sein des projets et de l'*Initiative*. L'action mobilisatrice préconise l'utilisation de différentes approches, stratégies d'action ou méthodes, afin de cheminer vers le changement visé.

1.1 L'intention de départ de l'Initiative

L'intention de l'*Initiative* est de mobiliser différents acteurs œuvrant auprès des personnes âgées afin d'accroître leur inclusion sociale et de diminuer les obstacles contribuant à leur exclusion.

L'inclusion sociale des personnes âgées est définie comme la capacité de participer pleinement à tous les aspects de la société, d'y contribuer et d'en tirer parti.² Les facteurs pouvant la favoriser ou non sont nombreux et multidimensionnels. Certains touchent l'individu (par exemple, l'état de santé) alors que d'autres sont liés aux environnements physiques et sociaux. C'est pourquoi les actions doivent être multiples et toucher différentes cibles pour avoir de l'impact, d'autant plus que les personnes âgées sont susceptibles de vivre, simultanément, plusieurs situations à risque d'exclusion sociale (perte de mobilité, prise de retraite, proche-aidance, etc.).³

Travailler dans un contexte d'impact collectif permet d'apporter une valeur ajoutée aux activités des organismes œuvrant de façon plus isolée. L'IVPSA et les parties qui prennent part à l'*Initiative* ont la capacité d'optimiser les efforts de chacun en favorisant le partage de leur expertise, en alliant interventions sur le terrain et recherche tout en resserrant les collaborations. L'ensemble des actions de l'*Initiative* se base sur le principe *Faire Par, Avec et Pour le milieu*.

² · Définition utilisée dans le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés d'EDSC.

³ · D'autres notions centrales à l'*Initiative* sont définies dans le lexique à la fin du guide.

Les actions et les services déployés permettent de rassembler des personnes âgées et des acteurs provenant de la santé, du milieu communautaire, de l'habitation, du soutien aux personnes âgées, de la recherche, etc., autour d'une même idée : l'inclusion sociale des personnes âgées.

Cela est rendu possible grâce à :

- Une meilleure définition des besoins réels des personnes âgées
- La mise à profit des ressources et des services disponibles pour les combler
- Une approche ascendante (« bottom up ») et de coconstruction impliquant les personnes âgées et un ensemble d'acteurs intersectoriels issus des différents paliers de la CMQ

La cohésion des actions sera ainsi favorisée et les duplications de services évitées. L'approche, pour se déployer, repose sur l'adhésion des parties prenantes à quelques prémisses de base. À priori, les parties prenantes :

- Reconnaittent l'urgence d'agir maintenant sur un enjeu complexe et qu'une action isolée ne peut engendrer un changement social de grande ampleur
- Ont recours à des données pour étayer l'enjeu et les résultats obtenus
- Se concentrent sur les priorités à fort impact
- Considèrent les acquis des programmes existants de manière cohérente
- Tiennent compte des barrières systémiques et repèrent les possibilités de changements politiques
- Encouragent l'agilité pour permettre à plusieurs organisations d'innover ensemble pour trouver des solutions

L'adhésion à ces prémisses facilite la mise en œuvre des conditions essentielles à la réussite de l'impact collectif qui favorisera la création de communautés plus fortes et solidaires, avec et pour les personnes âgées.

Afin de s'inscrire dans une logique d'impact collectif, cinq conditions doivent être mises en place et soutenues collectivement tant à l'échelle locale qu'à celle de la CMQ. Les parties prenantes de l'*Initiative* s'engagent à concrétiser chacune des conditions de l'impact collectif⁴. Elles ont établi :

- Un plan d'action commun
- Des mécanismes d'évaluation communs
- Des activités se soutenant mutuellement
- Une communication continue
- Une structure de soutien

⁴ Cette section est inspirée de la documentation suivante :

- Atelier pour les organismes de soutien du volet pancanadien du PNHA organisé par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés. (2020, février). Canevas de planification d'un impact collectif, Tamarack Institute. Module 1, p.13.
- Avenir d'enfant. Agirtôt.org. Espace de partage pour l'action concertée en petite enfance. Les conditions de l'impact collectif. Repéré à : <https://agirtot.org/thematiques/agir-ensemble/les-conditions-de-l-impact-collectif/>

- Hanleybrown, F., Kania, J. et Kramer, M. (2013). Canaliser le changement : comment réussir l'impact collectif, Stanford Social Innovation Review. Repéré à : https://www.reseauseussitemontreal.ca/wp-content/uploads/2015/08/canaliser_le_changement.pdf

Ces 5 conditions sont présentées dans les pages qui suivent.

1.2 L'articulation des échelles locales et de la CMQ

D'une part, l'implication des organismes s'effectue sur des territoires d'intervention, avec des résultats attendus « par projet ». Les équipes projet mettent en œuvre les principes de l'approche d'impact collectif en vue d'en arriver au changement visé pour leur collectivité.

Pour ce faire, le plan d'action élaboré à l'échelle d'un projet fait la démonstration que les parties prenantes ont la capacité sur un territoire d'intervention donné de mobiliser des acteurs d'horizons diversifiés dans le cadre de la conduite d'une action concertée.

D'autre part, l'organisme collaborateur désigné comme porteur au sein d'une équipe projet sur un territoire agit à titre de membre du comité opérationnel de l'*Initiative* afin de participer au déploiement de l'impact collectif à l'échelle de la CMQ. Ce déploiement s'appuie également sur un plan de travail commun qui identifie des voies de passage entre des enjeux partagés à l'échelle des projets et des stratégies plus globales à déployer à l'échelle de la CMQ. Ce plan de travail qui propose des actions se soutenant mutuellement est présenté plus loin.

L'organisme de soutien (IVPSA), par la coordination de l'*Initiative*, assure l'articulation des actions issues des différentes échelles d'intervention locale et de la CMQ. Cette coordination de l'effort collectif s'appuie sur des interventions d'accompagnement offertes aux parties prenantes. Ces mesures prendront diverses formes en fonction des phases de l'*Initiative*.

La synergie ainsi créée fera en sorte de catalyser, sur les quatre années, les actions des projets, mais également celles produites à l'échelle de l'ensemble de l'*Initiative* concourant à l'inclusion sociale des personnes âgées en s'appuyant sur le fait que le tout peut être plus grand que la somme de ses parties.

1.3 Genèse de la démarche

L'émergence de la démarche est présentée en 3 phases qui se déroule entre 2018 et 2021.

1.3.1 Phase de la demande de subvention en 2018-2019

Dès l'annonce de l'appel à projets d'EDSC en 2018, l'IVPSA a activé ses réseaux de collaborateurs intéressés. Prenant appui sur eux, sur une réflexion entamée par les partenaires du projet Collectif Isolement social 2016-2019 et sur l'urgence d'agir pour favoriser l'inclusion sociale, des rencontres ont été organisées avec des acteurs clés de la région. Celles-ci visaient à valider l'approche proposée et à s'assurer que l'objectif poursuivi fasse l'objet du plus grand consensus possible, compte tenu des limites de temps imposées. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des partenaires de l'IVPSA et des collaborateurs de longue date. La demande a été rédigée et validée avec ces partenaires. Près d'une vingtaine d'organismes ont alors appuyé la demande au PNHA.

1.3.2 Phase préparatoire d'avril 2020 à septembre 2020

Le recrutement des membres de l'équipe l'IVPSA a commencé dès l'annonce du projet en automne 2019. L'entente entre l'IVPSA de l'Université Laval et le gouvernement canadien (EDSC) a été signée à la fin du mois de mars 2020. La formation de l'équipe de travail et l'embauche de nouveaux membres a donc débuté en avril. Le comité de direction de *l'Initiative* a tenu sa première rencontre en juin 2020. L'été a été consacré à la consultation des partenaires pour soutenir la rédaction d'un portrait de la situation et de balises communes qui ont mené à un guide d'appel à projets.

1.3.3 Appel à projets: entre septembre 2020 et janvier 2021

L'appel à projets a été lancé au début de septembre 2020. Le processus est présenté plus en détail dans la section des activités se soutenant mutuellement. Les projets ont été sélectionnés en février 2021. Des ententes entre l'IVPSA de l'Université Laval et les sept organismes porteurs ont été discutées et signées en mars et avril 2021.



2 Le plan d'action commun

Tel qu'indiqué par EDSC, « Le plan d'action commun permet de décrire une conception commune du changement dans laquelle figurent une interprétation collective du problème ainsi qu'une démarche conjointe en vue de le résoudre au moyen d'interventions convenues. »⁴

2.1 Les objectifs généraux

Dès l'émergence de l'*Initiative*, l'IVPSA et ses partenaires ont proposé ces objectifs qui sont présentés en détail dans le tableau à l'[annexe 1](#). Une première version de ce plan a été déposée à l'été 2019 pour la demande de subvention à EDSC. La version révisée en février 2023, présentée en annexe, tient compte de l'état d'avancement de l'*Initiative* et de quelques ajustements liés au contexte (notamment le contexte de pandémie). Les activités liées aux objectifs généraux sont présentées ci-dessous.

-
1. Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).
 2. Convenir d'un plan d'action et d'évaluation commun visant à renforcer la capacité collective des organisations à agir pour favoriser l'inclusion sociale, reconnaître et réduire les obstacles qui nuisent à l'inclusion, et faciliter la participation sociale sous ses différentes formes.
 3. Développer de la recherche-action pour mieux connaître les pratiques efficaces augmentant l'inclusion sociale des personnes âgées et mieux comprendre les obstacles à celle-ci.
 4. Coordonner les actions intersectorielles des collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* afin d'agir en concertation et complémentarité pour accroître l'inclusion sociale des personnes âgées et de façon pérenne dans le temps.
 5. Assurer des communications efficaces entre les collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes âgées et de leurs proches.
-

2.2 Au cours des 6 à 18⁵ premiers mois

Objectif 1. Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une

⁴ Source : La mise au point d'un plan d'impact collectif, guide destiné aux organismes de soutien, septembre 2020, PNHA, EDSC, page 5.

⁵ Lors du dépôt du plan à EDSC en 2019, cette période couvrait les 6 à 12 premiers mois. La pandémie liée à la covid-19 ayant des impacts sur les organismes et le travail en général, EDSC a autorisé une prolongation de cette période à 18 mois.

minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

- Constituer une équipe de travail avec des tâches bien définies pour : soutenir l'action des organismes (expertise et financement), communiquer et informer (incluant sensibiliser la population), développer de la recherche-action, coordonner, assurer le suivi des actions, évaluer les processus et les résultats ainsi que pour assurer la pérennité de l'*Initiative*.
- Rencontrer les organismes et les représentants des personnes âgées des collectivités ciblées.
- Identifier les organismes collaborateurs à la suite d'un appel de propositions en fonction des besoins priorités.
- Signer des sous-ententes avec les organismes collaborateurs décrivant les activités à réaliser, les résultats à atteindre, le financement accordé et les modalités de reddition de compte à l'IVPSA et au Service des finances de l'Université Laval.
- Instaurer une dynamique dans la CMQ qui rassemblera des personnes âgées et des acteurs intersectoriels (santé, transport, soutien aux personnes âgées, recherche, etc.) provenant de différents milieux (public, privé, communautaire) autour d'une même idée (l'inclusion sociale des personnes âgées), afin de créer des communautés plus fortes et plus solidaires par, pour et avec les personnes âgées. Cela sera possible par : une meilleure définition de leurs besoins réels, la mise à profit de toutes les ressources et services disponibles pour les combler, une approche ascendante (*bottom up*) et de coconstruction depuis longtemps préconisée et utilisée par l'IVPSA, qui implique les personnes âgées et un ensemble d'acteurs intersectoriels. La cohésion des actions sera ainsi assurée et les dédoublements de services évités.
- Accroître la mobilisation dans les collectivités ciblées pour mettre en place les stratégies efficaces ou prometteuses pour favoriser l'inclusion sociale.
- Convenir et faire connaître les mécanismes de suivi et de reddition de comptes.

Objectif 2. Convenir d'un plan d'action et d'évaluation commun visant à renforcer la capacité collective des organisations à agir pour favoriser l'inclusion sociale, reconnaître et réduire les obstacles qui nuisent à l'inclusion et faciliter la participation sociale sous ses différentes formes.

- Construction d'un schéma de transformation sociale (STS), pierre angulaire d'un plan d'impact collectif, permettant de bien ancrer les collaborations, de convenir d'engagements pour l'atteinte des résultats et d'indicateurs permettant de suivre les processus et les résultats. En s'appuyant sur la littérature et la pratique, le STS guide les actions en fonction des besoins et des changements ciblés.
- Développer un plan d'évaluation fondé sur des indicateurs communs, portant à la fois sur les processus et les résultats intermédiaires et finaux, recourant à des outils de mesures partagés entre collaborateurs.
- Établir un plan de durabilité pour que les activités se poursuivent après le financement reçu de EDSC.

Objectif 3. Développer de la recherche-action pour mieux connaître les pratiques efficaces augmentant l'inclusion sociale des aînés et mieux comprendre les obstacles à celle-ci.

- Documenter les meilleures pratiques pour favoriser l'inclusion sociale dans les territoires ciblés.

Objectif 4. Coordonner les actions intersectorielles des collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* afin d'agir en concertation et complémentarité pour accroître l'inclusion sociale des personnes aînées et de façon pérenne dans le temps.

- Établir un ordre de priorités quant aux attentes de collaboration.
- Mettre en place une structure fonctionnelle de collaboration, de diffusion de l'information et de rencontres pour les comités.
- Organiser des rencontres de partage d'information et animer les comités.

Objectif 5 : Assurer des communications efficaces entre les collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes aînées et de leurs proches.

- Diffuser l'information sur l'*Initiative* auprès des organismes collaborateurs et des partenaires.
- Rédiger un document expliquant ce qu'est l'*Initiative* et son but, son organisation structurelle et son mode de fonctionnement.
- Prendre contact avec les organismes des territoires ciblés afin de leur transmettre l'information sur les façons de présenter un projet pour favoriser l'inclusion sociale, susceptible d'être financé et soutenu par l'*Initiative*.
- Soutenir la diffusion, auprès du public, d'informations portant sur les activités et les services développés par l'*Initiative*.

2.3 Au cours des années 2 à 4

Objectif 1. Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes aînées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

- Coordonner l'*Initiative* et assurer la reddition de comptes tant sur le plan des résultats que du financement.
- Exercer une veille scientifique des stratégies, programmes ou actions/interventions pouvant favoriser l'inclusion sociale.
- Développer et maintenir des liens avec les autres organismes de soutien en lien avec EDSC pour partager nos façons de faire, en connaître d'autres et s'en inspirer.
- Fournir les informations nécessaires sur les progrès réalisés et l'état d'avancement du plan d'impact collectif.

- Transmettre les rapports sur l'utilisation des fonds exigés dans l'entente de contribution.

Objectif 2. Convenir d'un plan d'action et d'évaluation commun visant à renforcer la capacité collective des organisations à agir pour favoriser l'inclusion sociale, reconnaître et réduire les obstacles qui nuisent à l'inclusion, et faciliter la participation sociale sous ses différentes formes.

- Mettre en opération le plan d'action et le plan de travail.
- Recueillir les données quantitatives et qualitatives nécessaires au suivi des projets et au plan d'évaluation.
- S'assurer que l'organisme de soutien et les organismes collaborateurs utilisent les mêmes techniques pour la collecte, l'analyse et la communication des données.

Objectif 3 : Développer de la recherche-action pour mieux connaître les pratiques efficaces augmentant l'inclusion sociale des aînés et mieux comprendre les obstacles à celle-ci.

- Soutenir la recherche-action en participant à des demandes de subvention ou en octroyant des montants à des chercheurs et leurs étudiants, pour documenter des changements sociaux en lien avec l'inclusion sociale des personnes aînées, de même que des bons coups ou des situations problématiques (bris de services, difficulté à rejoindre les populations, etc.).

Objectif 4 : Coordonner les actions intersectorielles des collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* afin d'agir en concertation et complémentarité pour accroître l'inclusion sociale des personnes aînées et de façon pérenne dans le temps.

- Soutenir les actions des organismes collaborateurs qui sont les porteurs des projets concertés, par l'expertise et le financement d'activités et services et la consolidation des pratiques.
- S'assurer que les organismes travaillent en concertation pour atteindre des objectifs communs.
- Identifier des moyens pour assurer la pérennité : poursuivre la recherche de financement et le repérage d'organismes en mesure de continuer les activités amorcées dans le cadre des projets soutenus.

Objectif 5 : Assurer des communications efficaces entre les collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes aînées et de leurs proches.

- Effectuer les communications à l'interne et à l'externe de l'*Initiative* au moyen du site de l'Institut, d'infolettres et en utilisant le bottin des organismes par territoire.
- Sensibiliser, former et informer la population et les communautés pour promouvoir un meilleur accès aux programmes et aux services et une meilleure connaissance des enjeux liés à l'inclusion sociale.

2.4 Au cours de la cinquième année

Objectif 1. Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

- Exercer un leadership dans la cessation graduelle des activités afin que des organismes collaborateurs et partenaires prennent la relève.

Objectif 2 : Convenir d'un plan d'action et d'évaluation commun visant à renforcer la capacité collective des organisations à agir pour favoriser l'inclusion sociale, reconnaître et réduire les obstacles qui nuisent à l'inclusion, et faciliter la participation sociale sous ses différentes formes.

- Identifier des stratégies pour que les organismes continuent de prendre en charge des activités du plan d'action.

Objectif 4 : Coordonner les actions intersectorielles des collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* afin d'agir en concertation et complémentarité pour accroître l'inclusion sociale des personnes âgées et de façon pérenne dans le temps.

- Collaborer, en recherche de financement et autres, avec les organismes désireux de poursuivre les activités.

Objectif 5 : Assurer des communications efficaces entre les collaborateurs et partenaires de l'*Initiative* et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes âgées et de leurs proches.

- Maintenir disponible, sur le site de l'IVPSA, les informations entourant les réalisations de l'*Initiative* et des organismes collaborateurs.
- Transmettre l'expertise développée vers d'autres organismes en mesure de poursuivre des activités de communication et de sensibilisation sur l'inclusion sociale.

2.5 L'interprétation commune des enjeux

Des axes d'intervention et des objets d'action ont été présentés dans le guide d'appel à projets de l'*Initiative* afin de convenir d'une interprétation commune des enjeux liés à l'inclusion sociale, à la participation sociale et aux différents facteurs pouvant favoriser ou nuire à l'inclusion. Deux modèles ont été présentés.

2.6 Le modèle Perspectives pour un vieillissement en santé (VES)

Développé au Québec (Cardinal et al., 2008)⁶ à partir d'une revue de littérature scientifique, le modèle VES est en cohérence avec la Charte d'Ottawa sur la promotion de la santé et le modèle de

⁶ Cardinal, L., Langlois M.-C., Gagné D., Tourigny, A. (2008). *Perspectives pour un vieillissement en santé : proposition d'un modèle conceptuel*. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction de santé publique et Institut national de santé publique du Québec.

l'Organisation mondiale de la Santé sur le vieillissement actif (OMS, 2002). Il intègre aussi les neuf champs d'action de l'approche MADA au Québec (2019) et les composantes du cadre de santé publique de l'OMS pour un vieillissement en bonne santé (2016).

Le modèle propose neuf axes ou stratégies d'intervention pour répondre aux besoins des personnes de 50 ans et plus. Il fait ressortir l'importance d'agir auprès de toutes les personnes vieillissantes, peu importe leur état de santé ou leur niveau d'autonomie. Puisqu'il réunit un ensemble de stratégies d'intervention à être réalisées en continuité et en complémentarité, il est utile pour développer une vision commune des besoins et des services, ou des actions à mettre en place ou à consolider.

2.6.1 Le concept du vieillissement en santé

Le concept de « vieillissement en santé » désigne un processus permanent d'optimisation des possibilités permettant aux personnes âgées d'améliorer et de préserver leur santé et leur bien-être physique, social et mental, et de conserver leur autonomie et leur qualité de vie, tout en favorisant les transitions harmonieuses entre les différentes étapes de leur vie (Santé Canada, 2001).⁷ Cette notion vise toutes les personnes âgées, qu'elles soient en santé ou non, qu'elles aient ou non des incapacités. La définition de la santé qui est retenue pour expliquer le concept *Vieillir en santé* est celle de l'OMS (1986). Il s'agit d'un état d'équilibre d'une personne à un moment donné, qui s'évalue notamment par le niveau de bien-être subjectif, par l'exercice des capacités intellectuelles, mentales et physiques ainsi que par la qualité des relations avec le milieu. Ces éléments, qui sont en évolution constante, s'intègrent de façon dynamique chez la personne.

2.6.1.1 Les axes d'intervention et les déterminants de la santé des personnes âgées

La dénomination des axes d'intervention réfère aux grands déterminants de la santé⁸ et pourrait s'appliquer à tous les groupes d'âge. Pour les personnes âgées, une approche différenciée selon le genre et l'âge est souhaitable, en fonction des différentes réalités culturelles et socio-économiques qu'elles vivent.

Le modèle comporte neuf grands axes. Les axes 1 à 5 s'inscrivent dans une perspective d'action sur les grands déterminants de la santé, quel que soit le niveau de santé des personnes visées, avec ou sans maladies, incapacités ou problèmes. Les axes 6 à 9 visent la prévention de problèmes spécifiques et de leurs conséquences.

L'intervention sur les grands déterminants vise à augmenter les possibilités et les capacités, pour les personnes âgées elles-mêmes, leurs proches, leurs familles et leurs communautés, de faire des choix sains, de même qu'à créer des environnements favorables à la santé. Le but ultime est l'optimisation du fonctionnement social, cognitif, mental et physique des personnes âgées.

Les déterminants de la santé de la population âgée sont donc multiples et interreliés de façon complexe et aucun n'est en soi suffisant pour expliquer l'état de santé des personnes. Aussi, certains facteurs comme le patrimoine génétique, qui a un impact sur l'état de santé, et le processus de vieillissement ne donnent que peu d'emprise à l'action puisqu'ils sont non

⁷. Santé Canada (2001). Atelier sur le vieillissement en santé. Partie 1 : Le vieillissement et les pratiques de santé, Ottawa, Santé Canada.

⁸. Définition : Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés aux comportements individuels et collectifs, aux conditions de vie et aux environnements. (INSPQ <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/determinants-de-la-sante>)

modifiables. Certains autres déterminants liés à la trajectoire de vie des personnes âgées sont toujours modifiables au moment où se fait l'intervention auprès d'elles, comme ils l'étaient à d'autres stades de la vie, par exemple les habitudes de vie ou encore les conditions de travail. Il est aussi essentiel de prendre en compte certaines réalités vécues pour ajuster les actions afin d'en maximiser l'efficacité.

Les axes d'intervention 1 à 5 du modèle VES sont :

1. Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation des personnes âgées
2. Créer des milieux de vie sains et sécuritaires
3. Favoriser l'engagement et la participation des personnes âgées et améliorer le soutien à celles-ci
4. Organiser adéquatement les services de santé et de services sociaux (de la prévention aux soins de fin de vie)
5. Améliorer l'environnement général et les conditions de vie des personnes âgées

2.6.1.2 Les niveaux d'influence et les acteurs interpellés

Le modèle VES suggère un éventail de stratégies d'interventions et d'objets de travail qui permettent à tous les acteurs concernés par la santé des personnes âgées d'intervenir. Il permet aussi de se situer en complémentarité les uns avec les autres, et ce, à différents niveaux d'influence selon les disciplines et dans des secteurs d'activité variés, qu'ils soient publics, communautaires ou privés.

Le modèle invite donc à faire un examen global de l'ensemble des facteurs à considérer pour améliorer la santé des personnes âgées tout en ciblant la personne âgée elle-même, dont les spécificités doivent être prises en compte.

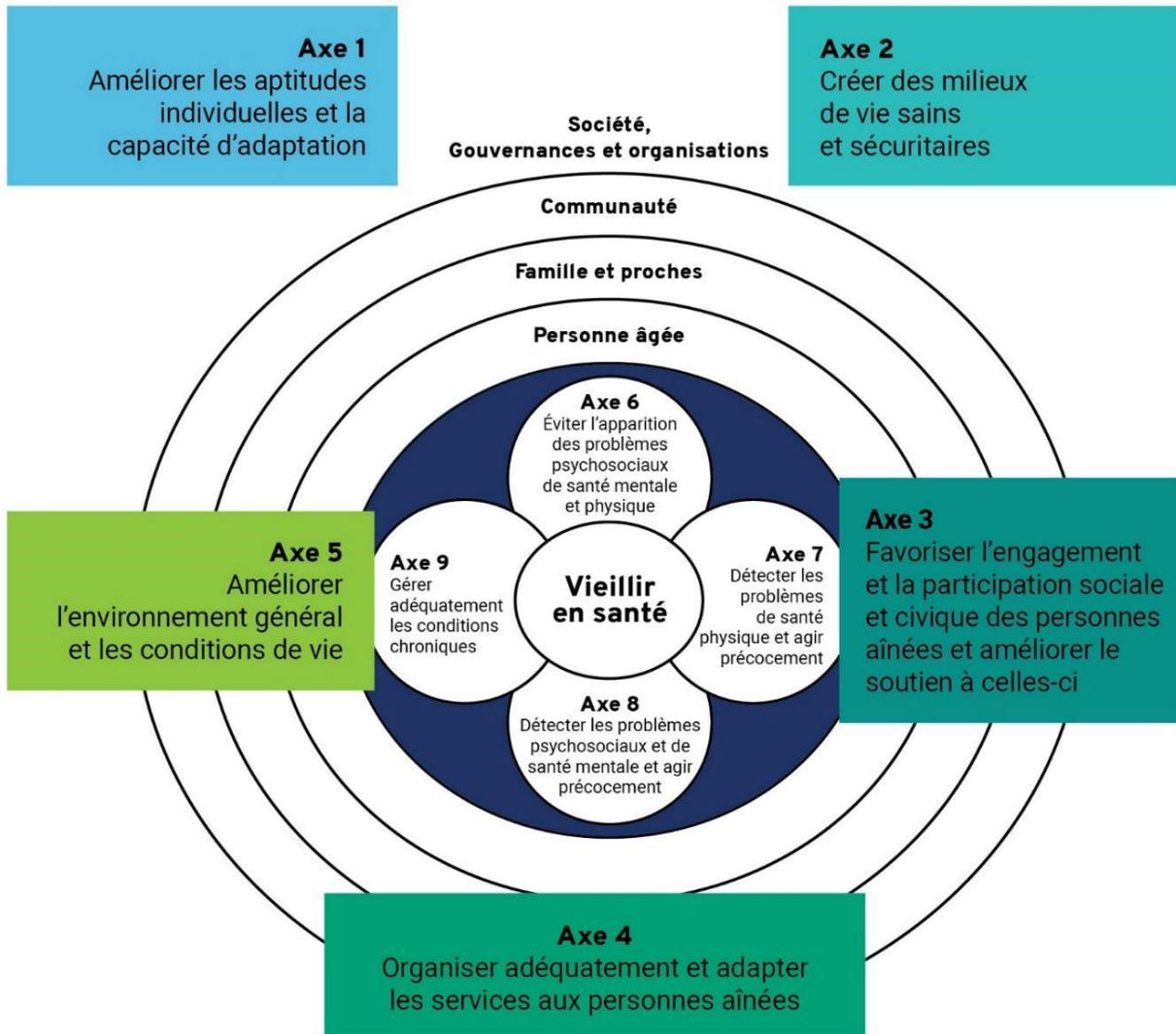
Outre les personnes âgées et leurs proches, les principaux acteurs sont :

- En ce qui a trait au gouvernement : les autorités fédérales, provinciales, régionales et locales en matière de santé et de services sociaux
- Les autorités dans d'autres domaines de compétence (ex. : environnement, habitation, transport, travail, économie)
- Les organismes communautaires représentant les personnes âgées ou offrant du soutien de toute nature
- Les regroupements de proches aidants
- Les organismes communautaires et les entreprises
- La société civile et les acteurs des communautés locales, dont les municipalités
- Les milieux de l'enseignement et des affaires

La figure suivante représente le modèle *Perspectives pour un vieillissement en santé* (VES). On y retrouve les 5 axes utilisés comme cadre d'analyse pour une interprétation commune des enjeux liés à l'inclusion sociale. En plus de ce modèle qui a été présenté aux organismes potentiellement



collaborateurs, dès septembre 2020, le concept de « domaines » de l'inclusion a été proposé. Il en sera question dans les prochains paragraphes.



Adapté de Cardinal et al., 2008

2.7 Les domaines d'intervention favorisant l'inclusion sociale des personnes âgées

Les travaux réalisés pour théoriser et mesurer les processus d'exclusion et d'inclusion sociale de certains groupes et sur les façons de favoriser leur participation dans des activités sociales, économiques, politiques et culturelles sont relativement récents et remontent aux années 1970.

Depuis, l'évaluation de la solidité théorique de nombreux modèles a mené à l'identification de domaines correspondant à des secteurs clés de la vie de la personne et pour lesquels des facteurs déterminants, associés à chaque domaine, donnent lieu à des processus d'exclusion ou d'inclusion sociale des personnes âgées.

Même si les domaines demeurent relatifs, en fonction de ce qui est considéré comme suffisant pour un fonctionnement social normal, et sont interprétés différemment selon l'utilisation qui en est faite, ils jouent tous un rôle dans le processus d'inclusion.

Dans le cadre de notre démarche pour identifier les meilleures balises communes à offrir aux organismes pour le développement de leur stratégie locale, et en se référant à la littérature et à l'analyse comparative de différentes sources¹⁰, nous avons identifié huit domaines et leurs facteurs déterminants affectant l'inclusion des personnes âgées et qui feront l'objet d'une attention particulière dans l'*Initiative*. Il est intéressant de noter que sept domaines ont été proposés par EDSC en avril 2021, soit après la date de dépôt des projets des organismes collaborateurs. Nous avons donc procédé à une adaptation afin d'harmoniser au mieux le passage de huit domaines à sept tel que suggéré par EDSC. Le tableau suivant présente cette correspondance.



¹⁰ Labonté, R. Hadi, A., & E. Kauffman, X. (2011). Indicators of Social Exclusion and Inclusion. A Critical and Comparative Analysis of the Literature. Working Papers, vol.2, no.8, December.

Walsh, K., Scharf, T. & Keating, N. (2017). Social exclusion of old persons: a scoping review and conceptual Framework, *European Journal of Ageing*, 14, p.81-98. Repéré à :

https://www.researchgate.net/publication/235443128_Indicators_of_Social_Exclusion_and_Inclusion_A_Critical_and_Comparative_Analysis_of_the_Literature

Proposition COMBINAISON EDSC/ INITIATIVE	8 Domaines de l'Initiative et correspondance avec les 7 Domaines de EDSC							
	1 Ressources financières et matérielles (Domaine 3 EDSC)	2 Participation sociale et civique (Domaines 2-6 EDSC)	3 Éducation et compétences (Domaines 2-4-5 EDSC)	4 Santé incapacités (Domaine 1 EDSC)	5 Habitation logement (Pas de correspondance EDSC)	6 Voisinage Communauté et mobilité (Domaines 2-5-7 EDSC)	7 Ressources de soutien social et relations sociales (Domaines 2-4-6 EDSC)	8 Sécurité personnelle (Domaines 5-7 EDSC)
Mesure d'inclusion ou d'exclusion (EDSC) pouvant être associées aux domaines de l'Initiative (par les objets d'action des projets)	<p>Connaissance des prestations sociales et des ressources communautaires disponibles pour faire face à la pauvreté</p> <p>Possibilités d'emploi</p> <p>Satisfaction quant à l'équilibre travail-vie personnelle</p> <p>Prise de décisions éclairées grâce à la technologie</p>	<p>Adhésion à des associations communautaires</p> <p>Participation à la mise en œuvre de projets qui touchent la communauté</p> <p>Participation à des activités significatives</p> <p>Participation à des activités de bénévolat ou de mentorat</p>	<p>Accès à l'information sur les services et aux renseignements connexes au besoin</p> <p>Participation à des programmes d'apprentissage et de formation</p> <p>Le respect des opinions des aînés</p> <p>Sentiment de valorisation</p>	<p>Amélioration de l'accès aux services de santé et à l'information</p> <p>Réduction des barrières à l'accès aux services de soins à domicile</p> <p>Réseaux de soutien pour les aînés souffrant de problèmes de santé et leurs aidants</p> <p>Capacité à vivre de manière autonome</p> <p>État de santé mentale et générale auto-déclaré</p>	<p>-Accès à un logement adéquat selon le revenu et les conditions de santé</p> <p>-Logement adapté aux besoins</p> <p>- Avoir accès à la propriété</p>	<p>Accès à un moyen de transport au besoin</p> <p>Satisfaction par rapport au niveau de vie</p> <p>Accès à Internet à la maison</p> <p>Accès aux services et à l'information</p> <p>Meilleur accès aux services et aux renseignements connexes</p> <p>Sentiment d'appartenance à la communauté</p>	<p>Contact régulier avec des proches ou des amis</p> <p>Participation à des activités significatives (Incluant intergénérationnelles)</p> <p>Établissement de liens</p> <p>Réseaux de soutien</p> <p>Satisfaction à l'égard des relations personnelles</p> <p>Disposer d'une personne de confiance</p>	<p>Discrimination</p> <p>Sentiment de sécurité dans le quartier</p> <p>Avoir quelqu'un sur qui compter au besoin</p> <p>Satisfaction à l'égard de la qualité de vie</p>
Sélection d'indicateurs proposés par EDSC possibles dans l'Initiative	<p>↑ % de bénéficiaires aînés qui connaissent les prestations sociales disponibles et les ressources communautaires visant à réduire la pauvreté</p>	<p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent être membres d'associations communautaires (Bénévolat)</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent participer à des projets qui touchent le quartier</p>	<p>↑ % des bénéficiaires aînés qui ont développé de nouvelles compétences (incluant les TIC)</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui se sentent valorisés</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent avoir accès à l'information</p>	<p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent que leur santé générale est bonne ou meilleure</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent que leur santé mentale est bonne ou meilleure</p>	<p>*Le domaine de l'habitation/ logement est important, cependant les sousprojets n'ont pas identifié ce domaine sauf en ce qui concerne le maintien à domicile.</p>	<p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent ressentir un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent avoir accès à des transports privés ou publics lorsqu'ils en ont besoin</p>	<p>↑ % des bénéficiaires aînés qui estiment avoir une personne en qui ils peuvent avoir confiance</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent avoir accès aux services lorsqu'ils en ont besoin</p>	<p>↓ % de bénéficiaires aînés qui déclarent avoir été victimes de discrimination au sein de leur communauté</p> <p>↑ % de bénéficiaires aînés qui déclarent avoir quelqu'un sur qui compter pour aider au besoin</p>

2.7.1 Outil d'aide au repérage des axes d'intervention et des objets d'actions

La combinaison des axes et des domaines d'intervention a donné lieu à la création d'un cadre conceptuel liant les grands déterminants du vieillissement en santé et les domaines de la société dans lesquels il est possible d'agir pour favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées. Ce croisement a produit des « cellules » dans lesquelles des actions peuvent être mises en place ou consolidées pour agir sur les facteurs qui y sont associés.

Pour aider à l'identification des axes et des objets d'action sur lesquels travailler dans les projets, cet outil, et quelques exemples d'objets d'action, ont été fournis. À noter que l'important, dans les propositions de projets, était d'identifier les axes d'interventions et les objets d'actions. Les domaines favorisant l'inclusion sociale apparaissaient à titre de repères. Le tableau du croisement des axes et domaines est présenté en [annexe 2](#). Ce croisement pouvait être utile aux projets pour situer leurs actions.

2.8 Bilan de la démarche

Cette section permet d'illustrer la façon dont l'organisme de soutien (l'IVPSA) s'y est pris pour élaborer son plan d'action commun et le plan de travail général en y intégrant les différents cadres de référence que sont l'approche d'impact collectif et les domaines de l'inclusion sociale. Cette intégration s'est faite en collaboration avec les membres du comité opérationnel. Elle tient compte des aspirations exprimées à l'échelle locale tout en opérant des perspectives communes.

Depuis l'émergence de l'*Initiative* des moyens sont mis en œuvre pour favoriser le développement d'une stratégie intégrée au sein de l'*Initiative*.

Rappelons que le [guide d'appel à projets](#), destiné aux organismes intéressés à collaborer à une initiative d'impact collectif, a été diffusé au mois de septembre 2020. Il fixe les modalités de participation et les critères de sélection des projets.

Ainsi, chacun des organismes participant à l'appel à projets est invité à faire la démonstration de la pertinence des interventions projetées en réponse aux besoins de la population visée, et ce, dans une perspective d'impact collectif. Par ailleurs, les domaines de l'inclusion sociale et le modèle Vieillesse en santé ont servi d'assise commune à l'élaboration des plans d'action déposés.

L'utilisation de ces cadres de référence et l'illustration des besoins contribuent à forger dès l'élaboration des projets à l'échelle locale, et bien qu'embryonnaires, une conception commune du changement et une interprétation collective du problème.

Il restait donc à consolider cette conception collective à l'échelle de la CMQ et à établir une démarche conjointe en vue de l'atteinte du changement. Une tâche à laquelle s'est affairé, une fois constitué, le comité opérationnel à la suite de l'approbation finale des projets en février 2021.

L'organisme de soutien (IVPSA), par son rôle de coordination de l'*Initiative* et plus spécifiquement par des interventions d'animation lors de séances de travail du comité opérationnel et d'accompagnement joue un rôle primordial dans l'établissement d'une démarche conjointe à l'échelle de la CMQ qui tient compte des aspirations locales.

Au cours de dix séances de travail animées par l'organisme de soutien (IVPSA), le comité opérationnel a, entre autres, développé le schéma de transformation sociale (STS), élaboré le plan

de travail général⁹, s'est doté de valeurs communes et s'est approprié la démarche évaluative. Voici le cheminement du comité opérationnel au fil de ces rencontres :

	Objectifs des rencontres
Rencontre 1	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaissance et avoir une vue d'ensemble des projets Décrire la démarche de signature des ententes avec chaque organisme porteur suivant l'acceptation des projets Identifier le mandat et les résultats attendus du comité opérationnel et amorcer la nature de l'engagement des membres du comité
Rencontre 2	<ul style="list-style-type: none"> Partager sur une représentation globale des projets de l'<i>Initiative</i> CMQ Réfléchir sur le grand changement visé par l'<i>Initiative</i> CMQ à partir des points de convergence des projets.
Rencontre 3	<ul style="list-style-type: none"> Amorcer la coconstruction d'un schéma de transformation sociale (STS) à partir des projets Prioriser les actions à mettre en place pour atteindre le changement souhaité
Rencontre 4	<ul style="list-style-type: none"> Validation du STS en fonction des facteurs d'inclusion à l'échelle de l'<i>Initiative</i> Identification des activités à effet de levier important à prioriser dans le plan de travail général
Rencontre 5	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en commun les éléments proposés du plan de travail général et amorcer l'arrimage au plan d'évaluation commun
Rencontre 6	<ul style="list-style-type: none"> Valider un mode de communication interne favorisant l'engagement inclusif Réaliser une priorisation collective de nos valeurs
Rencontre 7	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une vision partagée des extrants au plan de travail général pour une planification réussie de l'évaluation Organisation du travail sur le plan de travail général et d'évaluation communs
Rencontre 8	<ul style="list-style-type: none"> Présenter et adopter le plan de travail général de notre <i>Initiative</i> Faire le point sur l'évolution de la démarche d'évaluation
Rencontre 9	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'appropriation de la démarche évaluative construite à partir de notre plan de travail général et notre STS
Rencontre 10	<ul style="list-style-type: none"> Faire le point sur la démarche du comité opérationnel vers le plan d'impact collectif Planifier les prochaines rencontres en fonction des attentes des membres

⁹ Lors des travaux avec le comité opérationnel, le plan de travail général se nommait « plan d'action commun », un terme assez générique dont la compréhension était partagée par tous. Pour mieux arrimer ce plan dans le plan d'impact, qui comporte une section « plan d'action commun », le vocabulaire d'EDSC a été adopté et l'utilisation du terme *plan de travail général* aussi, par le fait même. Ce plan de travail général est présenté dans la section des activités se soutenant mutuellement.

2.9 Le Schéma de transformation sociale (STS) :

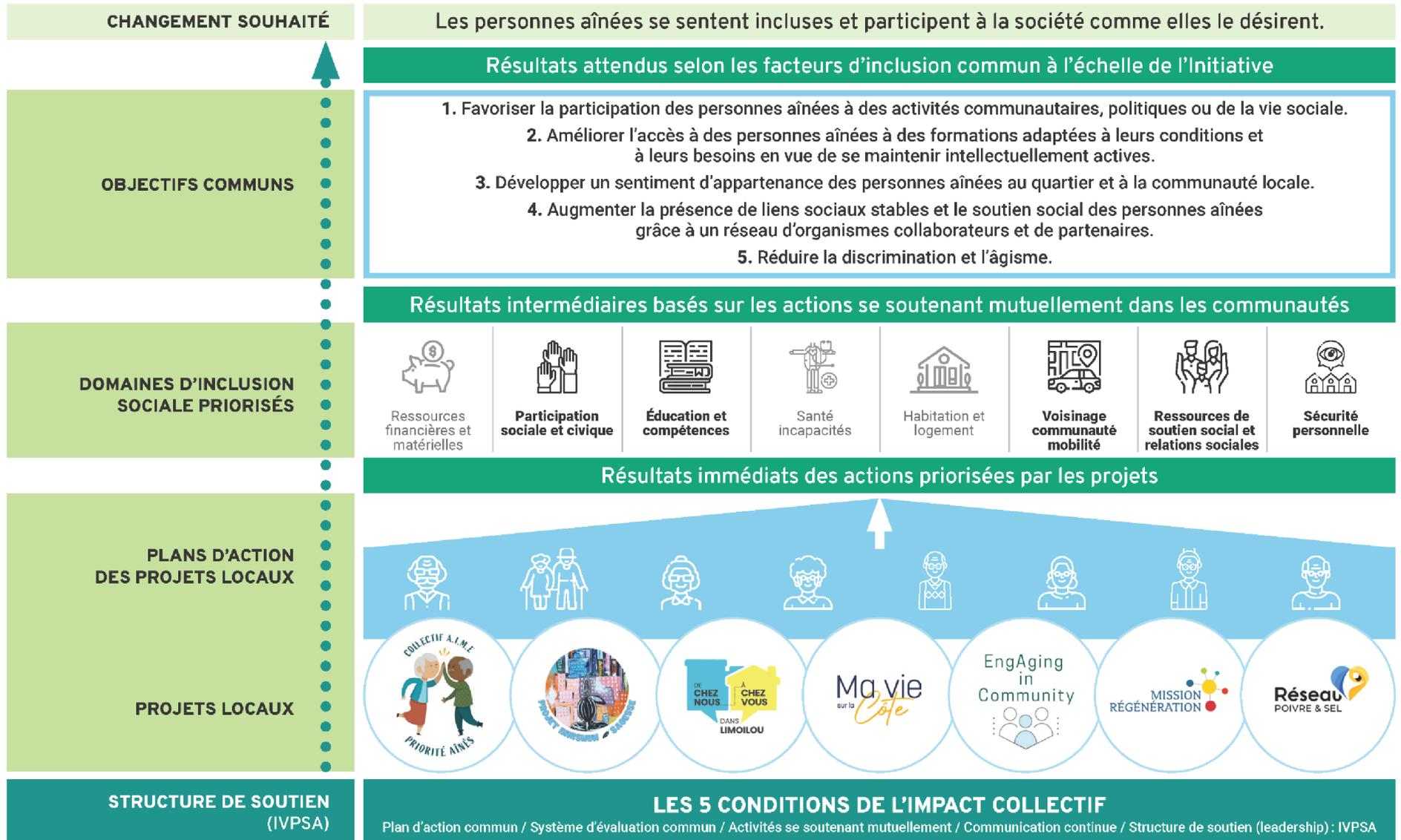
Le schéma de transformation sociale est la pierre angulaire de l'approche de l'impact collectif. Il demeure ouvert aux changements de perspective afin de s'ajuster aux réalités changeantes du contexte. Le schéma aidera aussi le processus d'évaluation tout au long de l'*Initiative* en facilitant l'identification d'indicateurs clés.

Le STS représente explicitement les liens existants entre les problèmes à résoudre, les activités mises en place, la production des effets attendus, les processus, les collaborations et les engagements souhaités. Ensemble, les membres du comité opérationnel ont coconstruit le STS à partir de leurs plans d'action respectifs, des discussions et d'une priorisation des actions.

Au milieu de ce schéma, on retrouve les domaines d'inclusion qui structurent les actions. À la base du schéma, les cinq conditions de l'impact collectif soutiennent les organismes. Les cercles des organismes se chevauchent pour illustrer à la fois leur autonomie et leur collaboration dans les actions auprès des personnes âgées. Les plans d'action des projets agissent sur les huit domaines illustrés. Ces actions territoriales mènent également à des actions structurantes qui agissent à l'échelle de la CMQ. Les résultats attendus à la suite de ces actions (locales et structurantes) mèneront au changement souhaité au terme du projet en 2025 : Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent



SCHÉMA DE TRANSFORMATION SOCIALE INITIATIVE 2021-2025



Évaluation évolutive

2.10 Les valeurs

Les parties prenantes de l'*Initiative* adhèrent à des valeurs leur permettant d'agir collectivement sur l'inclusion sociale des personnes âgées sur le territoire de la CMQ. Voici les énoncés de ces valeurs

:

- La reconnaissance du pouvoir d'agir des collectivités et des personnes âgées sur leur propre développement
- La recherche d'équité dans le déploiement des actions
- La reconnaissance du potentiel de l'engagement collectif comme réponse aux enjeux complexes de la participation sociale des personnes âgées
- La réciprocité, la médiation et la créativité à l'égard des différentes logiques engagées pour le changement ciblé dans le cadre de l'*Initiative*
- L'apprentissage et l'évaluation comme fondements de la pertinence et de l'utilité de l'*Initiative*

Par ailleurs, le comité opérationnel a déterminé, à l'occasion d'un atelier, un ensemble de valeurs guidant le travail collaboratif de ses membres. Ces valeurs se trouveront insérées dans une entente de collaboration qui présente des mécanismes propices à la collaboration.

Bienveillance	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur nous reconnaissons l'importance de se soutenir, de prendre soin les uns des autres, prendre soin de la relation dans le respect et l'écoute.
Empathie	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous comprenons l'autre dans ses émotions et ses actions, nous sommes respectueux et partageons nos idées sans jugement.
Coopération	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous pouvons combiner les forces de tout le monde, s'enrichir des différences et se compléter. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Nous sommes solidaires.
Résilience	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous démontrons une ouverture face aux changements et nous sommes mieux outillés pour le recevoir et nous adapter, pour surmonter les obstacles.
Plaisir	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous nous amusons, ce qui alimente la motivation, la créativité, l'efficacité et réduit le poids du travail.
Justice sociale	Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous luttons contre les (injustices) inégalités sociales et de santé et respectons les droits de chacun. Solidarité : Lorsque nous agissons en fonction de cette valeur, nous agissons mutuellement pour améliorer la communauté en se serrant les coudes et en s'entraidant au quotidien.

2.11 La situation dans la CMQ

Plusieurs démarches de consultation de la population âgée et des organismes ont documenté des enjeux et des besoins. Le plan d'action 2017-2020 (Ville de Québec) fait ressortir des enjeux, liés à l'habitation, au transport, au sentiment de sécurité, à la vie communautaire et aux communications limitant les possibilités de participer pleinement à la vie sociale. La caractérisation des communautés locales de Lévis 2016-2017 est aussi une source d'information pertinente. Le projet de recherche-action *Habitat* a dégagé des pistes d'action à partir d'une large mobilisation dans toute la région et d'un forum (300 personnes âgées, regroupements, villes et municipalités). Aussi, une recherche d'Émilie Raymond (IVPSA-UL) auprès de groupes de personnes âgées et d'intervenants de même que l'Équipe *Participation sociale et villes inclusives* qu'elle codirige ont identifié plusieurs obstacles à la participation sociale. Un forum tenu dans le secteur Limoilou (2018) a permis à 200 personnes âgées de s'exprimer sur les besoins et les actions possibles pour lutter contre l'isolement. Cette information, combinée aux cadres de référence (VES et domaines), a permis de rédiger le guide d'appel à projets.

Faire le choix du territoire de la CMQ tient compte de la dynamique socioculturelle existante et permet de rejoindre un bassin important de personnes de 65 ans et plus. La création de l'*Initiative* permet ainsi de diminuer les barrières entre des organisations qui visent un même objectif, mais pour des groupes sociaux différents.

Selon les données de l'*Atlas de défavorisation 2016 : 48 cartes géographiques – territoires locaux du CIUSSS de la Capitale-Nationale*, des secteurs présentent des proportions élevées de défavorisation sociale et matérielle. Par exemple, deux tiers des aires de diffusion (66,1%) du secteur LimoilouVanier présentent une défavorisation combinée élevée. Cette proportion se situe à 58% dans le secteur Québec-Basse-ville. Une personne âgée sur 10 dans ces secteurs vivait sous la mesure du panier de consommation en 2015.

Le vieillissement de la population est rapide sur le territoire de la CMQ. Pour la RMR (région métropolitaine de recensement) de Québec, les personnes de 65 ans et plus représentaient 19% de la population en 2016. Il est prévu que cette proportion augmente à 27% en 2036 (ISQ, 2014). L'arrivée massive des babyboumeurs qui franchiront le cap des 75 ans en 2021 combinée aux changements sociaux (faible nombre et éloignement des enfants, familles éclatées, fracture numérique, contraintes économiques, pressions sur les services communautaires, âgisme...) sont autant d'incitatifs à prioriser l'inclusion sociale et à l'aborder par une approche intégrée intersectorielle et interdisciplinaire. L'inaction sur plusieurs des facteurs pouvant conduire à l'exclusion sociale entraînerait une moins grande participation sociale et de l'isolement social avec des conséquences bien démontrées sur la santé physique et mentale des personnes âgées. Un portrait sociodémographique plus détaillé de la CMQ est présenté en [annexe 3](#).

Plusieurs éléments pouvant être reliés aux domaines d'intervention pour favoriser l'inclusion sociale ont été identifiés dans des plans d'action, des rapports et des recherches au cours des dernières années. On peut nommer, entre autres, le transport, l'habitation, la participation aux activités dans la communauté et la sécurité des milieux. La population de la CMQ est à l'image du Québec et vieillit rapidement. Les villes et les MRC qui la composent présentent des particularités qui peuvent les distinguer les unes des autres et qui sont susceptibles de représenter des enjeux différents en termes d'inclusion sociale. La section suivante présente les activités se soutenant mutuellement qui ont été identifiées par les parties prenantes pour répondre aux besoins et améliorer l'inclusion sociale des personnes âgées.

2.12 Les domaines priorités pour déterminer les objectifs communs

Dans l'élaboration du STS, cinq piliers stratégiques de soutien mutuel ont été identifiés :

1. La participation des personnes aînées à des activités communautaires, de la société civile ou politiques
2. L'accès à des formations adaptées à leurs conditions et à leurs besoins en vue de se maintenir intellectuellement actives
3. Le développement d'un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale
4. L'établissement de liens sociaux stables grâce à un réseau et à un soutien social
5. La réduction de la discrimination en raison de l'âge, du genre, de l'origine ethnique ou pour d'autres raisons

Chaque partenaire collaborateur (équipe projet) entreprend des activités spécifiques dans lesquelles il excelle.

Le pouvoir d'action collectif vient de la coordination de ces activités dans le cadre d'un plan de travail se renforçant mutuellement. Les efforts de chaque partenaire s'inscrivent dans le plan de travail général puisque les multiples causes d'isolement et de solitude, ainsi que leurs composantes de leurs solutions, sont interdépendants (domaines d'inclusion – facteurs déterminants).

2.13 Mise à jour 2023

L'Initiative a été lancée en 2020, soit en pleine pandémie de COVID-19. Avec tous les regards tournés, avec raison, vers ce problème mondial, force est de constater la créativité et de débrouillardise afin d'adapter leur offre de services auprès de leur clientèle aînée. Cette dernière, composée des personnes les plus fragiles face à la maladie, a longtemps été condamnée à constater que le contexte était moins favorable au lancement d'un nouveau projet. D'autant plus du côté des organismes et des projets collaborateurs qui ont dû user de l'intérieur de leur domicile. Cela a pu avoir comme effet une mobilisation moins marquée autour de l'Initiative.

Toutefois, la pandémie de COVID-19 a également eu pour effet de mettre en lumière plusieurs problématiques entourant le vieillissement des Québécois et des Québécoises. En raison des drames vécus au sein des CHLS, entre autres, toute la population a été conscientisée à l'importance de vieillir avec une bonne qualité de vie.

Le manque de main-d'œuvre

Depuis plusieurs années, une vague de manque de main-d'œuvre frappe plusieurs secteurs d'activité, et le milieu communautaire ne fait pas exception. Puisque l'équipe de soutien de l'Initiative travaille de pair avec sept projets issus d'organismes communautaires, cette situation touche grandement l'efficacité et la portée de nos actions. D'ailleurs, depuis le lancement de l'Initiative, déjà plusieurs départs et difficultés de remplacement ont été observés au sein de différents projets.

Dans les derniers mois, le milieu communautaire a même lancé plusieurs cris du cœur dans les médias afin de se faire entendre auprès des instances gouvernementales. Par exemple, dans les pages du Soleil, le coordonnateur du regroupement d'éducation populaire en action

communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches observe un « renouvellement perpétuel d'employés ». Il ajoute : « on n'est pas capables de bâtir des équipes stables et se concentrer sur nos missions. Il faut toujours renouveler le personnel. Dans plein de groupes, ça donne des coupures de services et du monde qui se cogne le nez à nos portes¹⁰. » Un son de cloche similaire est entendu dans les lettres ouvertes de Paule Dalphond¹¹, directrice générale du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, et de l'équipe du Réseau communautaire en santé mentale¹², appuyée par 19 signataires.

Puis, dans un communiqué de presse du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire et la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires, on indique que « malgré une forte scolarisation des employés-es (37 % des organismes ont une majorité de femmes diplômées universitaires dans leur équipe et 22 % une majorité d'hommes ayant un diplôme universitaire), les taux horaires sont peu élevés, parfois proches ou en dessous des 15 \$ de l'heure¹³. » Une situation qui n'encourage pas les talents à choisir le communautaire comme milieu de travail.

Nature des collaborateurs

Plusieurs organismes collaborateurs sont mis à contribution pour répondre aux besoins et s'assurer d'atteindre le changement souhaité. La section suivante présente la nature des collaborations des organismes porteurs de chaque équipe projet. Ces organismes ont été sélectionnés pour leur savoir-faire et leur expertise sur les interventions permettant d'améliorer l'inclusion sociale. Les raisons pour lesquelles les activités des organismes collaborateurs sont essentielles à la réussite du plan d'impact collectif sont présentées. L'[annexe 4](#) présente quant à elle des affiches utilisées lors du forum sur l'inclusion qui a eu lieu en novembre 2022. Ces affiches donnent plus de détails sur les réalisations et sur les collaborateurs des organismes porteurs.



Organisme porteur : ABCB

Depuis plus de 25 ans, l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré (ABCB) a pour mission de contribuer, par l'action bénévole, au maintien à domicile, à la qualité de vie et à la défense des intérêts des personnes âgées ainsi qu'aux personnes malades, vivant avec une situation de handicap, en perte d'autonomie, en difficultés temporaires ou permanentes, et/ou en situation d'isolement social, tout en luttant contre la pauvreté sur le territoire de la MRC.

Le travail de milieu, par un accompagnement personnalisé, offre une réponse aux besoins manifestés par les personnes âgées du territoire, en plus de permettre la création de nouveaux

¹⁰ Provencher, N. (2022, 24 février). Sous-financement et manque de main-d'œuvre: les organismes communautaires au bout du rouleau. Le Soleil. <https://www.lesoleil.com/2022/02/24/sous-financement-et-manque-de-main-duvre-les-organismescommunautaires-au-bout-du-rouleau-33d54ab7da2f95082ff525c1c1ef0792>

¹¹ Dalphond, P. (2021, 27 novembre). Pénurie de main-d'œuvre : Les organismes communautaires sur le banc des oubliés. La Presse. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-11-27/penurie-demain-d-oeuvre/les-organismes-communautaires-sur-le-banc-des-oublies.php>

¹² Charron-St-Pierre, C. et Rice, C. (2021, 7 décembre). Pénurie de personnel L'action communautaire est menacée. La Presse. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-12-07/penurie-de-personnel/l-action-communautaire-est-menacee.php>

¹³ Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires. (2019, 21 février). Des défis majeurs de fidélisation et de rétention de la main-d'œuvre dans les organismes communautaires en santé et services sociaux [communiqué de presse]. <https://ctroc.org/2019/02/21/des-defis-majeurs-de-fidelisation-et-de-retention-de-la-main-doeuvre-dans-les-organismescommunautaires-en-sante-et-services-sociaux/>

liens avec plusieurs organismes et acteurs du territoire. De plus, des services destinés aux proches aidants sont offerts depuis 2019 ainsi qu'une salle milieu de vie, permettant aux personnes âgées de se regrouper autour de sujets d'intérêt commun. L'équipe permanente et salariée est accompagnée de plus de 80 bénévoles, dont plus de 90 % sont âgés de 65 ans et plus qui jouent un rôle central et indispensable auprès des bénéficiaires, une importante implication citoyenne qui favorise l'inclusion sociale des personnes âgées.

Par le biais de ses services, l'OBNL rejoint, accompagne et intervient directement auprès des personnes âgées vivant des difficultés et les accompagnent dans l'actualisation de leur pouvoir d'agir. Cette proximité avec les personnes âgées du territoire fait de l'ABCB un organisme central, à l'écoute des réels besoins présents chez la clientèle et sensible aux enjeux vécus. Le partenariat se poursuit avec les acteurs du milieu, ainsi que l'investissement dans différentes tables ou comités à l'échelle locale et régionale sont des opportunités où l'expertise de l'organisme rayonne, où les liens de collaboration créés se solidifient et où un leadership est assuré par l'équipe de l'ABCB.

La planification stratégique des dernières années permet à l'organisme de s'illustrer comme étant un acteur incontournable, une référence et un leader en matière d'inclusion sociale chez les personnes âgées. De nombreux efforts ont été déployés pour identifier les besoins des personnes âgées vivant sur ce vaste territoire qualifié de rural, afin d'offrir une réponse adaptée à ces besoins, et ce, dans une perspective de concertation et de mobilisation des acteurs du milieu. Au cours des dernières années, le rehaussement des services et le développement de nouveaux services ont permis de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes âgées. Grâce à des partenariats avec des OBNL et d'entreprises de la région, des repas de qualité, cuisinés à partir de produits locaux sont offerts à un grand nombre de personnes âgées vivant seuls et un service d'accompagnement-transport permet aux personnes âgées de se rendre gratuitement vers des services essentiels.

L'organisme a démontré sa capacité de mettre sur pied des actions structurantes, de les faire connaître, de les rendre dynamiques et présentes sur tout le territoire, d'atteindre les objectifs visés et de former des liens de qualité dans la communauté avec les différentes parties prenantes dont les pharmaciens, médecins, intervenants communautaires, épiciers, entreprise d'économie sociale de soutien à domicile, intervenants du CIUSSSCN, de nombreux citoyens et responsables des loisirs des 8 municipalités de la MRC.

Par le projet *Ma Vie sur la Côte*, l'organisme vise à mobiliser les parties prenantes de la Côte-de-Beaupré dans le but de favoriser l'inclusion des personnes âgées, notamment par la création d'une table de concertation âgée (par, pour et avec). Cela permettra d'identifier et cibler les besoins des personnes âgées tout en travaillant à la mise en place de stratégies pour répondre à ces besoins, de partager et d'adopter de bonnes pratiques auprès des personnes âgées et de tirer parti des expertises de tout un chacun.



Ma vie
sur la Côte

De plus, le projet veut agir sur des priorités déjà connues : l'accès à l'information et à la communication, la mobilité et le transport, la mise en place d'un réseau de soutien, l'offre d'occasions de participation à la vie sociale et le renforcement des compétences.

Objectifs :

- Développer l'accès au transport à vocation sociale
- Développer des réseaux de soutien informels et des milieux de vie accueillants

- Offrir aux personnes âgées des opportunités leur permettant de développer ou de renforcer de nouvelles compétences et de contribuer à la vitalité communautaire
- Favoriser la participation dans des mécanismes d'information, de contribution et de prise de décision
- Adapter les messages en fonction de la capacité des personnes âgées
- Véhiculer une image positive des personnes âgées

Par la qualité de l'offre de services disponibles aux personnes âgées vivant dans un milieu rural vieillissant, et la quantité de personnes aidées et rejointes annuellement, l'ABCB possède un excellent leadership dans la communauté et occupe un positionnement stratégique contribuant à la réussite de l'*Initiative*.

Organisme porteur : ACSD



**Aide à la communauté
et services à domicile**

La mission d'Aide à la communauté et services à domicile (ACSD) est d'améliorer la condition de vie des personnes âgées, des personnes handicapées, des malades chroniques et des familles en difficulté par des services offerts de maintien à domicile principalement dans l'arrondissement de la Haute Saint-Charles et de la MRC de la Jacques Cartier, un vaste territoire au nord de Québec. Cette entreprise d'économie sociale emploie 80 employés qui côtoient intimement et au quotidien près d'un millier de personnes âgées (85 % de la clientèle a plus de 70 ans) qui vieillissent dans des conditions de santé physique, émotionnelle, sociale à des rythmes variables. Ces personnes âgées qui ouvrent leur porte sur leur réalité aux aides à domicile manifestent tous une volonté commune : rester le plus longtemps possible chez eux, heureux dans leur milieu. Les personnes âgées dont les besoins primaires sont comblés jouissent d'un confort sécurisant, cependant leurs interactions dans la communauté deviennent plus rares. L'organisme s'est donc doté en 2016 d'un volet communautaire afin d'offrir un milieu de vie dynamique et valorisant, fait par, avec et pour les personnes âgées. De 2016 à 2019, le nombre de personnes âgées fréquentant le volet communautaire est passé d'une cinquantaine par année à plus de deux cents.

Présent au cœur de plusieurs lieux de concertation, l'organisme est très impliqué et très actif n'hésite pas à s'engager afin de proposer des voies d'expérimentation innovantes en approche intersectorielle et interdisciplinaire avec un grand nombre de parties prenantes des communautés qu'il couvre.

Une personne âgée québécoise sur cinq n'a pas de proches, près de 30 % sont à risque d'isolement et ce nombre augmente à 50 % chez les 80 ans et plus. Devant cette réalité et les constats réalisés dans le cadre des visites à domicile, ACSD a mis de l'avant une importante démarche, le Réseau Poivre et sel, auprès de plusieurs partenaires dans le but de favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées du territoire.

Le Réseau Poivre & Sel est un regroupement de collaborateurs et de partenaires actifs dans la Haute-St-Charles et la MRC de la Jacques Cartier qui ont au centre de leurs intérêts l'inclusion et la participation sociale des aînés. En mettant en branle plusieurs activités réalisées par, pour et avec cette clientèle, ce regroupement désire que la voix des aînés soit entendue afin que l'ensemble des citoyens reconnaissent l'importance de leur participation et ait à cœur leur engagement dans la société.



Objectifs :

- Développer les compétences aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Permettre le développement personnel et la contribution à la communauté des personnes aînées
- Favoriser de saines habitudes alimentaires
- Responsabiliser et outiller les personnes aînées et préretraitées à s'approprier les différentes phases du vieillissement à domicile
- Améliorer simultanément l'activité sociale et cognitive au moyen d'un travail bénévole
- Améliorer la quantité et la qualité des interactions sociales dans leur communauté en favorisant des relations positives entre générations
- Favoriser la concertation et la collaboration interdisciplinaires et intersectorielles entre les acteurs

La richesse des collaborations en approche d'impact collectif (écoles primaires et secondaires, organisme de préparation à l'emploi, organismes familles, milieux de vie, groupes de bénévoles, etc.) offre une nouvelle perspective d'appropriation de l'inclusion sociale par des organisations dans la Couronne Nord qui ne s'y reconnaissaient pas au paravent.

Organisme porteur : Centre d'amitié autochtone de Québec



Centre d'amitié autochtone
de Québec
CAAQ

La mission du Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) est d'accueillir les autochtones vivant en milieu urbain sans égard au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'origine, à l'âge, à la condition physique ou à la situation familiale afin d'aider à l'élimination de la discrimination systématique et influencer les politiques publiques.

Le CAAQ offre ainsi un lieu de rencontre pour tous les autochtones de la communauté urbaine de Québec ainsi qu'un endroit où ils peuvent trouver différentes formes de services et de soutien. En effet, la responsabilité première du CAAQ est d'aider les autochtones aux prises avec des difficultés de toutes sortes et faciliter leur intégration et leur adaptation à la vie urbaine. Pour ce faire, il offre des services et des programmes adaptés aux besoins spécifiques des autochtones vivant en milieu urbain de manière à améliorer leurs conditions de vie aux niveaux culturel, social, économique et éducatif. Plus largement, dans sa mission sociale, le CAAQ fournit le support nécessaire pour favoriser chez les autochtones un lien d'appartenance à la communauté urbaine de Québec en organisant des activités sociales et culturelles et en permettant des échanges entre autochtones et non-autochtones, tout en favorisant la préservation de l'identité

autochtone et en sensibilisant la population générale à la réalité des autochtones vivant en ville. Le volet inclusion est donc présent dans tous les programmes implantés au sein du CAAQ.

Le projet Innishun (Sagesse) vise à développer un ensemble de services et d'activités spécifiques pour la clientèle aînée et rejoindre davantage les personnes aînées autochtones qui vivent de l'isolement social. Les principaux objectifs de ce projet sont d'assurer la sécurisation culturelle des aînés, de favoriser leur bonne santé globale (physique, mentale, sociale et spirituelle) et d'encourager leur participation sociale active. Pour ce faire, le CAAQ veut faciliter l'accès aux services offerts aux aînés dans la communauté urbaine de Québec en assurant une complémentarité et des actions concertées entre les acteurs autochtones et non autochtones. Le projet Innishun contribuera à mettre en place des moyens pour redonner aux aînés en milieu urbain leur sentiment d'appartenance et leur rôle social important.



Objectifs :

- Renforcer les liens des personnes aînées autochtones (PAA) à Québec avec leur communauté
- Offrir des opportunités aux PAA pour se développer et s'impliquer à Québec
- Augmenter l'offre d'activités intergénérationnelles
- Favoriser l'intégration et l'accessibilité en continuité des services de santé et des services sociaux
- Repérer et accompagner les PAA isolées ou en détresse
- Offrir des services complémentaires à ceux qui sont existants à Québec pour améliorer les conditions de vie des PAA et favoriser leur vieillissement en santé

La contribution du projet Innishun est essentielle à l'*Initiative* puisqu'elle permet de poser un regard sur la situation des personnes aînées autochtones en milieu urbain de la CMQ. Elle élargit le spectre de l'inclusion à une population bien présente, mais dont la situation et les besoins sont souvent bien difficiles à définir puisqu'éparse et difficilement repérable. Cette collaboration nous permettra peut-être d'élargir l'idée que nous nous faisons du vieillissement et de l'inclusion des personnes aînées de façon à s'ouvrir à la diversité des réalités vécues.

Organisme porteur : CDC de Lévis



Mission : La Corporation de développement communautaire (CDC) de Lévis est une actrice incontournable du développement social et communautaire. Elle offre des services directs aux organismes communautaires de la ville de Lévis, en plus de développer des projets structurants à vocation sociale en partenariat avec les organismes, l'ensemble des acteurs du milieu, ainsi que les

citoyens et citoyennes.

La corporation est la seule entité de la Ville de Lévis à jouer un rôle de concertation transversale et intersectorielle, permettant ainsi de mettre de l'avant les principaux enjeux des milieux. Elle agit à titre de catalyseur de projets et assure la mobilisation et la participation des organismes communautaires et des citoyens et citoyennes. Forte de ses 68 organismes membres, la CDC est

un acteur neutre qui appuie et articule le développement de projets collectifs. Près d'une vingtaine d'organismes membres de la CDC travaille directement ou indirectement avec les populations de personnes âgées.

Le projet Collectif A.I.M.E (ACTION, INCLUSION, MOBILITÉ, ENGAGEMENT) : PRIORITÉ AÎNÉS

La démarche vise à travailler collectivement avec les organisations, les partenaires et les personnes âgées de Lévis afin d'explorer la création d'un ensemble d'actions et de services structurants, inclusifs et dynamiques autour de l'inclusion sociale et économique des aînés. Afin d'identifier ce qui freine ou facilite l'évolution de la démarche dans des contextes variés et valider les objectifs d'inclusion, le Collectif désire mettre en place trois groupes de participants dans trois arrondissements de la ville : Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, Chutes-de-la-Chaudière-Est et Desjardins.



Objectifs :

- Renforcer la littératie fonctionnelle
- Renforcer les compétences numériques
- Renforcer l'estime de soi, les compétences sociales et personnelles
- Favoriser l'accessibilité pour les personnes âgées
- Faire découvrir de nouvelles alternatives de transports et améliorer les capacités individuelles à utiliser les moyens de transport
- Bonifier les liens sociaux
- Améliorer l'accessibilité aux occasions de participation sociale
- Améliorer les capacités de gestion bénévole des organismes associés au projet
- Améliorer les capacités d'accompagnement des organismes collaborateurs
- Renforcer la capacité des aînés à trouver des ressources communautaires et publiques

Le Collectif A.I.M.E repose sur la collaboration d'une douzaine d'organisations partenaires de la Ville de Lévis.

La contribution du projet Collectif A.I.M.E. est essentielle à l'*Initiative* puisqu'elle permet la réalisation d'un projet sur le territoire de la Ville de Lévis, partie prenante de la CMQ. Reconnue pour son dynamisme sur le plan du développement social, la réalité de son territoire apporte son lot de défis à relever sur le plan de l'inclusion sociale des personnes âgées. De voir se réaliser un projet sur ce territoire permettra certainement d'apprécier la créativité des acteurs du territoire dans la réalisation de projets où s'exprime une diversité de besoins et de conditions.

Organisme porteur : Contact Aînés



La mission de Contact-Aînés est de lutter contre l'isolement social et d'offrir aux personnes âgées des services d'accueil, d'écoute et d'accompagnement ainsi que diverses activités soutenant les interactions sociales et intergénérationnelles.

Pour développer sa mission, l'organisme s'appuie sur l'implication et la coopération des personnes âgées au sein de ses activités et au cœur de ses projets. Pour cela, des partenariats sont développés avec les différents milieux de vie des personnes âgées (ex. : RPA, CHSLD, HLM) ainsi que d'autres organisations (ex. : CPE, écoles, organismes communautaires, etc.) afin de créer des initiatives, des projets pour contribuer au vivre-ensemble solidaire au sein de la communauté. Aussi, l'organisme travaille conjointement avec différents partenaires (publics, privés ou communautaires) pour élaborer des projets et pour rejoindre toute la communauté des personnes âgées afin de les accueillir dans ses activités/projets.

Le projet **Mission Régénération** vise à bonifier la communication entre les différents acteurs de la Haute-Ville impliqués dans le soutien aux aînés et à recréer un filet social basé sur la bienveillance et la bienveillance auprès des personnes âgées. Mission Régénération souhaite ainsi promouvoir la participation sociale de ces derniers au sein de la communauté.



Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité aux services et aux besoins de base des personnes âgées
- Promouvoir une approche de bienveillance et d'inclusion sociale envers les aînés
- Valoriser les compétences des aînés et leur participation sociale dans la communauté

Le projet Mission Régénération repose sur la collaboration des membres du Chantier Vieillessement de la table de concertation Mobilisation Haute-Ville.

La contribution du projet Mission Régénération est essentielle à l'*Initiative* puisqu'elle permet de mettre en lumière certains préjugés à l'égard de la situation sociale et économique des personnes âgées résidentes dans les quartiers se de la Haute-Ville de Québec. Se sentir exclu ou isolé ne se vit pas seulement dans des quartiers où les indices de défavorisation sont élevés. Aussi, cette impression d'homogénéité des besoins des personnes âgées qui émane de ces quartiers est remise en question.

Organisme porteur : PATRO Roc-Amadour



Patro Roc-Amadour

Le Patro Roc-Amadour est actif depuis plus de 40 ans dans un secteur particulièrement défavorisé de Québec. La mission de l'OBNL est de travailler à la lutte contre la pauvreté par le biais du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire dans le quartier Limoilou. Une équipe d'employés permanents est accompagnée par plus de 250 bénévoles dont près de 95% sont des retraités de plus de 60 ans qui contribuent à la pérennité des actions.

Les réflexions issues du *Comité Aînés*, composé de bénévoles aînés et de personnes du quartier, ont mené à identifier l'isolement social comme problématique majeure. Pour mieux saisir la problématique, le Comité, en collaboration avec des organismes du quartier, a réalisé en 2017 le forum « *Le pouvoir d'agir ensemble* », qui a réuni plus de 200 personnes autour de la question de l'isolement social des personnes aînées. Ce lieu d'échanges et de discussions a permis de mieux documenter et de comprendre les besoins et les attentes des personnes aînées vivant en situation d'isolement. Suite à ce forum, une intéressante concertation est née entre les organismes présents et une vingtaine de personnes aînées. Plusieurs actions découlant de cette démarche ont par la suite été menées en 2018 et elles se poursuivent jusqu'à maintenant avec des ajustements nécessaires dans le contexte de pandémie.

L'excellente capacité de l'organisme à mener des actions concertées répondant aux services de base permet la mise sur pied de services favorisant la participation sociale des personnes aînées de Limoilou, notamment par « Transport Aînés » en collaboration avec l'IVPSA et différents partenaires du secteur communautaire. Ainsi, des personnes aînées ont pu profiter d'un transport gratuit pour se rendre dans des milieux communautaires où différentes activités leur ont été offertes : Matinée intergénérationnelle, Rencontre de l'Amitié, Remue-méninges, Quilles, Concert et Dîner de Noël pour les gens seuls.

Le projet de chez-nous à chez-vous dans Limoilou vise à briser l'isolement et à favoriser l'engagement et la participation sociale des personnes aînées isolées vivant dans des HLM 55 ans et + des trois secteurs du quartier Limoilou. Les personnes aînées rejointes seront dirigées et accompagnées sur une base individuelle vers des ressources appropriées leur permettant de participer, de se développer et de contribuer à la communauté en fonction de leurs intérêts et de leurs capacités. Le projet vise également à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des services communautaires et de loisirs répondant aux besoins de la clientèle cible.



Objectifs :

- Repérer, comprendre et accompagner des aînés isolés vivant en HLM
- Offrir des opportunités de se développer et de contribuer à la communauté
- Améliorer les liens entre les partenaires de la communauté agissant auprès des personnes aînées isolées
- Améliorer la disponibilité et l'accessibilité des services communautaires et de loisirs

Organisme porteur : VEQ



Voice of English-speaking Québec (VEQ) est un organisme autonome à but non lucratif dont la mission est dédiée à la préservation d'une communauté d'expression anglaise dynamique dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches. VEQ veille à la promotion des intérêts de plus de 3200 membres. Depuis plus de 35 ans, il joue un rôle fondamental dans la préservation et le développement de la vie sociale à l'intérieur de la communauté d'expression anglaise. L'organisme est composé d'une équipe de 6 employés et de nombreux bénévoles formant le noyau de VEQ, notamment ceux qui siègent au

conseil d'administration, le comité exécutif ainsi que ceux des autres comités qui se créent ponctuellement en cours d'année.

Toutes les actions de l'organisme s'articulent autour de quatre grands objectifs. Le premier, offrir de l'information et des services de référence aux membres de la communauté anglophone, par exemple avec une association entre VEQ et le Quebec Chronicle-Telegraph (le seul journal d'expression anglaise de la ville de Québec). L'information implique également la cueillette de renseignements statistiques sur la minorité d'expression anglaise dans le but de fournir une image plus complète de la communauté. Le second est de maintenir le lien communautaire par la création d'occasions d'interaction sociale et de réseautage professionnel. Ce rôle s'exprime dans l'organisation d'événements spéciaux, la facilitation des occasions de réseautage en offrant des opportunités aux gens de tous âges de tisser des liens et de participer à la vie communautaire. Le troisième objectif est d'appuyer le développement de la communauté en étant le catalyseur au développement de nouvelles initiatives bénéfiques à la communauté. Ceci implique la création et la mise en œuvre de projets à court terme pour devenir éventuellement autosuffisants et durables. De surcroît, VEQ appui d'autres organisations à démarrer. Enfin, l'organisation vise à promouvoir les intérêts de la communauté par l'identification de questions d'intérêt communautaire. VEQ considère son rôle d'arbitre comme essentiel pour assurer la préservation des institutions et traditions d'expression anglaise ainsi que leur importance culturelle dans la région.

Depuis sa création, VEQ est reconnu au sein de la communauté anglophone comme un partenaire essentiel au développement de projets basés sur les partenariats et la concertation communautaire. L'expérience et l'expertise dans le déploiement d'initiatives de qualité auprès et avec les personnes âgées vont au-delà des frontières de la région, où plusieurs des activités antérieures sont utilisées comme modèle par d'autres communautés d'expression anglaise de la province.

Le projet "Seniors, Out and About" de VEQ, ayant pour intention de briser l'isolement chez les personnes âgées est une source d'inspiration pour l'*Initiative*. L'objectif de ce service très populaire est de permettre à un maximum de personnes âgées de conserver leur indépendance et à réduire l'isolement social grâce à un transport sûr et gratuit sur une base hebdomadaire.

Le projet EngAging in Community vise à encourager les aînés à s'approprier ses espaces pour engager la discussion avec d'autres membres de la communauté et briser leur isolement. VEQ souhaite mobiliser les personnes âgées anglophones en leur donnant la parole, en tant que partie prenante dans l'organisation des actions, notamment dans le choix et les décisions qui les affectent.



Objectifs :

- Augmenter l'offre d'activités intra et intergénérationnelles pour les personnes âgées, notamment dans la couronne nord de la ville de Québec
- Diminuer la fracture numérique qui affecte les personnes âgées
- Enrichir la communauté de connaissances et renforcer sa capacité d'action collective sur l'enjeu de la santé et le bien-être des aînés

Un comité directeur composé de personnes âgées et de professionnels a été créé pour identifier les besoins et les désirs des personnes âgées de la communauté. VEQ est un incontournable collaborateur au déploiement et au rayonnement de l'*Initiative* auprès de la communauté anglophone de la CMQ.

En plus de l'objectif de réduction de l'isolement et le maintien de l'autonomie des aînés, dans la lignée de ce projet, VEQ contribue à promouvoir le respect et la dignité de la population vieillissante d'expression anglaise, et d'accroître leur engagement et leur participation à la communauté.

2.15 Une stratégie intégrée pour atteindre les résultats prévus et l'objectif ultime

Plusieurs moyens ont été mis en place jusqu'ici pour favoriser le développement d'une stratégie intégrée au sein de l'*Initiative*.

D'abord, un guide d'appel à projets destiné aux organismes intéressés à collaborer à une initiative d'impact collectif a été diffusé au mois de septembre 2020 fixant les modalités de participation ainsi que les critères de sélection des projets.

Chacun des organismes participant à l'appel à projets était invité à faire la démonstration de la pertinence des interventions projetées en réponse aux besoins de la population visée, et ce, dans une perspective d'impact collectif. Par ailleurs, les domaines de l'inclusion sociale et le modèle Vieillir en santé ont servi d'assise commune à l'élaboration des plans d'action déposés.

Par la suite, un comité de sélection et de soutien à l'évaluation, constitué de neuf membres, a participé aux deux rondes de sélection. La première étant l'analyse et la sélection des lettres d'intention et la deuxième, l'analyse et la sélection finale des projets. À l'étape de la lettre d'intention, 27 projets ont été soumis, puis, à l'étape du dépôt d'une demande complète, 10 projets ont été reçus. Entre ces deux rondes de sélections, des recommandations ont été déposées aux équipes de projet retenus. Ces recommandations étaient une étape de plus vers l'intégration des initiatives locales.

Les membres du comité de sélection et de soutien à l'évaluation ont recommandé au comité de direction de l'*Initiative* la sélection de 7 projets assurant la représentativité des populations visées par l'*Initiative* en plus d'atteindre une certaine répartition spatiale des initiatives sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

La synergie, à chacune des phases de développement de l'*Initiative*, sera maintenue par les activités de la structure de soutien. Ainsi, chacun des comités de cette structure, par leur mandat respectif, contribue à actualiser la stratégie en fonction des résultats prévus et de l'objectif ultime d'accroître l'inclusion sociale des personnes aînées. Ainsi, guidés par les principes d'une approche collaborative, les travaux du comité opérationnel, du comité des communications, du groupe de réflexion sur l'évaluation et le comité de direction renforcent le déploiement d'activités se soutenant mutuellement.

2.16 Plan de travail général (2021-2025 à ajuster chaque année)

Objectif spécifique 1 : Participation sociale et civique					
D'ici 2025, les parties prenantes de l' <i>Initiative</i> favoriseront la participation des personnes âgées à des activités communautaires, de la société civile ou politiques					
Activités se soutenant mutuellement	Organismes ou Structures	Extrants	Résultats immédiats	Résultats Intermédiaires	Résultat ultime
1. Documenter les besoins et désirs des personnes âgées	Tous	-Description évolutive des besoins et désirs des personnes âgées -Démarche consultative continue	Amélioration de la connaissance des besoins et désirs des personnes âgées	Adoption accrue de pratiques prometteuses de la part des organisations participantes favorisant l'attractivité et l'accessibilité	Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent
2. Identifier les activités de participation sociale et civique	CDC de Lévis, ABCB, PATRO, CAAQ, VEQ, ACSD	-Éventail d'activités de participation sociale et civique	Meilleure connaissance des activités de participation sociale et d'implication citoyenne offertes	Augmentation de la participation des personnes âgées à des activités civiques	
3. Assurer l'adéquation entre l'offre d'activités et les besoins	CDC de Lévis, ABCB, PATRO, CAAQ, VEQ	-Offre de nouvelles activités inclusives et diversifiées -Boîte à outils sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i> -Espace de partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i>	Renforcement de la capacité des organismes à diversifier l'offre de participation sociale et civique Augmentation de la capacité des organismes à collaborer	Augmentation de la participation des personnes âgées à des activités sociales	
4. Faire connaître les occasions de participation sociale et civique	CDC de Lévis, ABCB, PATRO, CAAQ, VEQ	-Activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches	Amélioration de la capacité des organisations à accompagner et engager les personnes âgées		

5. Mutualiser les offres d'activités (mettre en commun)	VEQ, ACSD, Contact aînés	-Offre d'activités élargie pour les populations anglophones et francophones -Offre conjointe d'activités			
		-Ententes de collaboration			
6. Soutenir la participation sociale et civique des personnes âgées	IVPSA, collaborateurs et partenaires	-Espaces de participation citoyenne diversifiés et inclusifs (décisionnel, consultatif, mise en œuvre) -Accompagnement individualisé et de groupe			

Objectif 2 : Éducation et compétences

D'ici 2025, les personnes âgées auront un meilleur accès à des formations adaptées à leurs conditions et besoins en vue de se maintenir intellectuellement actives

Activités se soutenant mutuellement	Organismes ou Structures	Extrants	Résultats immédiats	Résultats Intermédiaires	Résultat ultime
1. Mettre à contribution les savoirs et l'expérience des personnes âgées	CAAQ, VEQ, Contact aînés, ABCB, ACSD, CDC de Lévis, PATRO	-Activités intergénérationnelles et autres -Activités de mentorat -Espace de partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i>	Amélioration de la capacité des organisations à développer des activités d'apprentissages, de mentorat stimulant et inclusives	Accès accru des personnes âgées aux activités d'apprentissages	Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent

<p>2. Adapter l'offre d'activités de formation à la pluralité des personnes âgées</p>	<p>ABCB, VEQ, CDC de Lévis, PATRO</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Comité Éducation et Compétences -Activités de formation sur les communications inclusives -Activité de formation sur la littératie et numératie -Offre d'activités inclusives et diversifiées -Espace de partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i> 	<p>Sensibilisation accrue sur les défis de la littératie et de la numératie et de leur impact sur l'accès à l'information</p>	<p>Accès équitable à l'information</p>	
<p>3. Faciliter l'accès à l'information</p>	<p>IVPSA, partenaires et collaborateurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Des activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches -Activités de formation sur les communications inclusives -Activité de formation aux personnes âgées (stratégies de navigation) 	<p>Amélioration des aptitudes des personnes âgées en matière de navigation (recherche d'information)</p>		
<p>4. Faciliter l'utilisation des TICS</p>	<p>ABCB, VEQ, CDC de Lévis, PATRO, ACSD</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Activités d'apprentissage des TICS -Cahier de formation -Accès à des tablettes -Espace de partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i> 			

Objectif 3 : Voisinage, communauté et mobilité

D'ici 2025, les personnes âgées ciblées sur le territoire de la CMQ développeront un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale

Activités se soutenant mutuellement	Organismes ou Structures	Extrants	Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Résultat ultime
1. S'inspirer de pratiques prometteuses liées au voisinage bienveillant	ABCB, CDC de Lévis, VEQ, Contact aînés	-Une espace de partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i>	Évolution des connaissances et des compétences des communautés à offrir un voisinage solidaire et bienveillant Meilleure connaissance des solutions en matière de mobilité des personnes âgées Sensibilisation accrue des acteurs de la communauté sur l'accessibilité universelle	Augmentation du sentiment d'appartenance des personnes âgées au quartier et à la communauté Engagement accru de la communauté à l'égard des personnes âgées Utilisation accrue des services de proximité incluant les services de transport par les personnes âgées	Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent
2. Renforcer la synergie locale	VEQ, CAAQ, ABCB, Contact aînés CDC de Lévis	-Des initiatives de voisinage bienveillant et solidaire <i>(Collaborations de proximité, projets de quartier, espaces de solidarité, services de proximité, trajectoires de services de proximité, réseaux d'entraide de proximité)</i>			
3. Développer/optimiser des alternatives de transports inclusifs en milieu rural et urbain	CDC de Lévis, ABCB, VEQ, ACSD, CAAQ, Contact aînés	-Des alternatives en transport et mobilité (Transports alternatifs, Transport à vocation sociale, Transport collectif et adapté) Transport actif ??			
4. Favoriser l'accès aux services de proximité pour les personnes ayant une incapacité visible ou invisible	IVPSA, collaborateurs et partenaires	-Des activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches -Des activités de formation axées sur l'accessibilité universelle			

Objectif 4 : Ressources de soutien social et relations sociales

D'ici 2025, les organismes collaborateurs de concert avec les partenaires, permettront une augmentation des personnes âgées qui auront établi des liens sociaux stables grâce à un réseau et à un soutien social

Activités se soutenant mutuellement	Organismes ou Structures	Extrants	Résultats immédiats	Résultats Intermédiaires	Résultat ultime
1. Développer les compétences des personnes âgées dans un rôle de mentor	VEQ, ACSD, CAAQ, ABCB	-Activités de recrutement de mentors -Activités de formation de mentors (pair-aidant)	Amélioration des capacités des personnes âgées à soutenir des pairs	Amélioration des relations sociales des personnes âgées	Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent
2. Soutenir les organisations dans la recherche et la formation des bénévoles	CDC de Lévis et autres à identifier	-Stratégie de recrutement de bénévoles - Stratégie de dotation commune en matière de bénévolat -Formation destinée aux bénévoles -Formation destinée aux organismes	Amélioration de la capacité des organisations à favoriser des relations significatives Amélioration de la capacité des organismes publics et communautaires à renforcer l'action bénévole	Utilisation accrue des services de soutien public et communautaire par les personnes âgées Utilisation accrue des services d'accompagnement par les personnes âgées	
3. Favoriser les rencontres intra et intergénérationnelles mettant en relation les proches et amis	VEQ, ACSD, ABCB, CAAQ Ressources ITMAV	-Activités intra et intergénérationnelles de proximité -Occasion de rencontres avec la famille	Amélioration de la capacité des réseaux publics et communautaires à répondre aux besoins des personnes les plus isolées	Adoption de stratégies adaptées aux personnes âgées plus isolées de la part des réseaux publics et communautaires	
4. Repérer, comprendre et accompagner les personnes âgées plus isolées	Contact, CDC de Lévis, PATRO, ABCB, VEQ, CAAQ, ACSD	-Stratégie commune de repérage et de référencement -Trajectoire de services (le continuum) -Outil de référencement commun	Sensibilisation accrue relative aux services publics et communautaires auprès des personnes âgées et leurs proches		
5. Faire connaître les services publics et communautaires	Tous les collaborateurs et IVPSA	-Des activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches			

Objectif 5 : Sécurité personnelle

D'ici 2025, la lutte à l'âgisme permettra une réduction de la part des aînés qui déclarent être victimes de discrimination en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique ou pour d'autres raisons

Activités se soutenant mutuellement	Organismes ou Structures	Extrants	Résultats immédiats	Résultats Intermédiaires	Résultat ultime
1. Véhiculer une image positive et inclusive du vieillissement	ABCB, ACSD, Contact aînés, CDC de Lévis, CAAQ, PATRO, VEQ	-Activités de communication adaptées aux personnes aînées et leurs proches	Sensibilisation accrue de la population	Amélioration du discours en lien avec le vieillissement	Les personnes aînées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent
2. Sensibiliser la population à la présence de discrimination, de maltraitance, de préjugés et l'âgisme sous toutes ses formes	IVPSA, partenaires et collaborateurs	-Activités de sensibilisation de proximité -Activités de communication grand public	Augmentation de la capacité des parties prenantes à accompagner les personnes aînées victimes Amélioration des aptitudes des personnes aînées et de leurs proches à reconnaître une situation problématique	Amélioration du sentiment de sécurité personnelle des personnes aînées Amélioration de la situation en lien avec la discrimination en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique ou pour d'autres raisons	

2.17 Mise en œuvre du plan de travail

À la suite du dépôt du plan d'impact en octobre 2021, plusieurs actions ont été entreprises pour mettre en œuvre le plan de travail. Une mise à jour des plans d'actions locaux et une priorisation à partir de thèmes liés aux actions et aux objectifs a été réalisée à l'hiver 2022 et a permis d'identifier ces 5 thèmes : approche d'impact collectif, approche de proximité, communications, bienveillance, transport et mobilité. Par la suite, ces thèmes ont fait l'objet de fiches (présentées en [annexe 5](#)). Un sondage a été transmis aux équipes des projets à l'été 2022 pour déterminer quels thèmes seraient travaillés en premier.

Il a été suggéré de réunir autour d'un intérêt commun un groupe de personnes. Les thèmes permettent de définir ce sur quoi ces personnes - les parties prenantes de l'*Initiative* - voudront travailler ensemble. D'autres personnes pourraient y être conviées de par leurs expertises et leurs intérêts. Le comité opérationnel demeure le dépositaire des réalisations de ces chantiers. Ces réalisations concourent à la progression du plan de travail général de l'*Initiative*. Ces groupes de travail prendront la forme de communautés de pratiques. Un cadre de référence a été proposé aux chargés de projets ou à la direction des organismes collaborateurs. La première communauté de pratique portera sur la bienveillance et se basera sur la mise en œuvre de l'objectif 3 de plan de travail général, soit les personnes âgées ciblées sur le territoire de la CMQ développeront un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale. Les communautés de pratiques sont des groupes de personnes qui se rassemblent afin de partager et d'apprendre les uns des autres, tenus ensemble par un intérêt commun dans un champ de savoir pour partager des problèmes, des expériences, des modèles, des outils et les meilleures pratiques. Les membres d'une communauté de pratique se donnent des objectifs en lien avec leur pratique. Ils établissent un programme d'activités permettant les interactions pour partager les connaissances, les utiliser et les produire. Exemples d'activités : ateliers, ouvrage collectif, trousse d'outils, forum de discussion, club de lecture, webinaires, conférences par un expert invité, activités de réseautage.¹⁴

Pour faciliter la collaboration entre les parties prenantes, des midis-causerie ont aussi été mis sur pied. Un premier a eu lieu à l'automne 2022 et portait sur le transport social.

¹⁴ La communauté de pratique un outil pertinent : résumé des connaissances adaptées au contexte de la santé publique, INSPQ, 2017

¹⁶ La communauté de pratique un outil pertinent : résumé des connaissances adaptées au contexte de la santé publique, INSPQ, 2017

3 Le système d'évaluation commun

La section suivante présente le système d'évaluation commun. Il est intégré dans ce plan d'impact, mais il peut aussi être présenté seul, dans un document séparé.

3.1 L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif

Financé par le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), *l'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif* est un projet intersectoriel et interdisciplinaire d'une durée de 5 ans (2020-2025) déployé par l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés ([IVPSA](#)) de l'Université Laval. Il vise à mobiliser différents acteurs œuvrant auprès des personnes âgées, afin d'accroître leur inclusion sociale et diminuer les obstacles contribuant à leur exclusion. Les populations visées sont celles des personnes âgées de 65 ans et plus vivant dans des secteurs présentant des indices de défavorisation élevés, vivant en milieu rural, appartenant à une minorité linguistique ou à une communauté autochtone dans la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Au terme d'un processus de sélection effectué par un comité de sélection et de soutien à l'évaluation, les 7 projets suivants ont été retenus :

3.2 Le cadre de la démarche évaluative

Les buts de l'évaluation, l'hypothèse de changement, les objets et les questions d'évaluation, la portée et les approches seront présentées dans les prochaines sections. Les participants à l'évaluation seront aussi décrits.

3.2.1 Buts de l'évaluation

L'évaluation a pour but fondamental de déterminer l'impact collectif de *l'Initiative* sur l'inclusion sociale des personnes âgées participantes.

Les buts secondaires sont les suivants :

- i) Mesurer les effets de *l'Initiative* sur l'inclusion sociale des personnes âgées participantes
- ii) Évaluer l'initiative d'impact collectif en soi, laquelle englobe la prestation de *l'Initiative*
- iii) Fournir des renseignements en temps voulu pour guider l'apprentissage et l'adaptation en mode continu.

3.2.2 L'hypothèse de changement

Coconstruit par les membres du comité opérationnel à partir de leurs plans d'action respectifs, des discussions et une priorisation des actions, le schéma de transformation sociale (STS) permet de visualiser les liens existants entre les problèmes à résoudre, les activités mises en place, la production des effets attendus, les processus et les collaborations et engagements souhaités.

Schéma de transformation sociale de l'Initiative (mise à jour en février 2023)

À la base du schéma, les 5 conditions de l'impact collectif soutiennent les organismes. L'approche d'impact collectif est centrale à toute l'*Initiative* et à chacun des projets et permet d'apporter une valeur ajoutée aux activités des organismes œuvrant de façon plus isolée. L'IVPSA et les parties qui prennent part à l'*Initiative* ont la capacité d'optimiser les efforts de chacun en favorisant le partage de leur expertise, en alliant interventions sur le terrain et recherche tout en resserrant les collaborations. Au milieu de ce schéma, on retrouve l'ensemble des domaines d'inclusion qui structurent les actions, dont les 5 domaines priorités par les parties prenantes, soit la participation sociale et civique, l'éducation et les compétences, le voisinage, la communauté et la mobilité, les ressources de soutien social et les relations sociales, et la sécurité personnelle.

D'autre part, les cercles des organismes se chevauchent pour illustrer à la fois leur autonomie et leur collaboration dans les actions auprès des personnes âgées. Ces actions territoriales mènent également à des actions structurantes qui agissent à l'échelle de la CMQ. Les résultats attendus à la suite de ces actions (locales et structurantes) mèneront au changement souhaité au terme du projet en 2025, soit « Les personnes âgées se sentent incluses et participent à la société comme elles le désirent ».

La section suivante met en relief les hypothèses sous-jacentes à l'atteinte des résultats pour chacun des domaines d'inclusion priorités. Une première version du modèle logique illustrant comment les actions de l'*Initiative* se traduiront par des résultats immédiats, intermédiaires et ultimes pour chacun des domaines d'inclusion priorités par les parties prenantes se trouve à [l'annexe 6.1](#).

Participation sociale et civique : ce domaine réfère au maintien des activités civiques générales, comme le vote et son droit en tant que citoyen de s'impliquer dans la vie politique, tel que le droit de participation à la gouvernance locale. Les opportunités offertes pour différentes formes de participation sociale, par exemple le bénévolat, influenceront le processus d'inclusion et l'engagement social de la personne âgée. Le résultat ultime souhaité relatif à ce domaine consiste à augmenter la participation des personnes âgées aux activités communautaires, de la société civile ou politique, à travers l'adoption accrue de pratiques prometteuses de la part des organisations participantes favorisant l'attractivité et l'accessibilité.

Éducation et compétences : l'éducation et les compétences influencent la capacité à participer socialement et à s'engager dans différentes formes d'emplois (formels ou informels) adaptées à leurs conditions et à leurs besoins ou de se maintenir actif intellectuellement. C'est aussi un domaine qui englobe les communications, condition importante de l'inclusion sociale et, plus récemment, les technologies de l'information et des communications (TIC). Le résultat ultime souhaité relatif à ce domaine consiste à accroître l'accès des personnes âgées à l'information, à travers l'augmentation de la participation des personnes âgées aux activités d'apprentissages et l'adoption de pratiques prometteuses en matière d'offre d'activités d'apprentissage adaptées aux conditions et aux besoins des personnes âgées de la part des organisations participantes.

Voisinage, communauté et mobilité : c'est le milieu de vie à l'extérieur du logement. C'est la présence ou l'absence d'une communauté d'intérêts et la qualité perçue de la participation à cette communauté. On définit également la communauté en termes d'unité communautaire. Celle-ci réfère aux similitudes et aux différences entre les personnes vivant dans la même

communauté selon la richesse, le revenu, le statut ethnique, l'origine ethnique et l'âge (cohésion sociale) pouvant entraîner de l'exclusion ou favoriser l'inclusion sociale. Le voisinage est la communauté de proximité, pouvant contribuer ou non à l'inclusion selon la qualité des relations interpersonnelles. La présence et l'accès au soutien matériel ou sous forme de services que les personnes reçoivent dans leur environnement font partie de ce domaine. Le résultat ultime souhaité relatif à ce domaine consiste à augmenter la qualité de vie des personnes âgées participantes, à travers l'augmentation de leur sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale, l'accroissement de l'engagement des acteurs de la communauté à l'égard des personnes âgées et l'accroissement de l'utilisation des services de proximité par les personnes âgées.

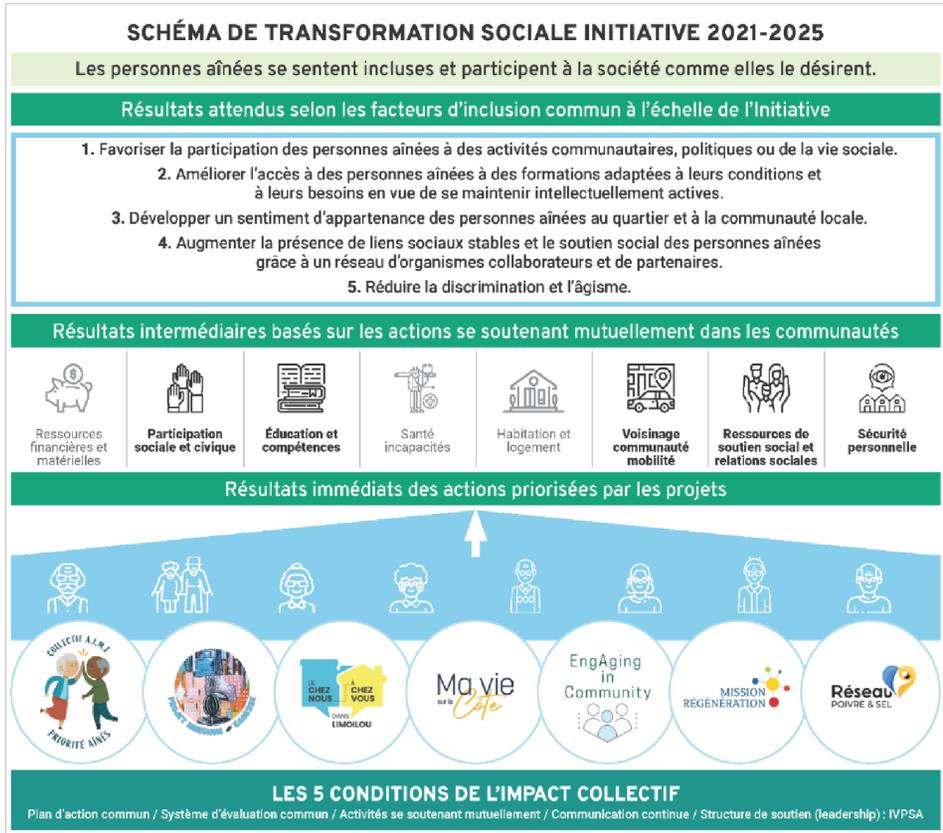
Ressources de soutien social et relations sociales : ce domaine réfère à la disponibilité de ressources de soutien social provenant des organismes communautaires ou publics. Sur le plan des relations sociales, c'est le fait que la personne soit en mesure de disposer de réseaux sociaux ou qu'elle soit satisfaite de sa vie sociale en raison de la qualité des échanges qui sont offerts dans ses réseaux. Les relations sociales englobent aussi les contacts avec la famille, les amitiés et les sorties sociales. Le résultat ultime souhaité consiste à augmenter la part des personnes âgées qui auront établi des liens sociaux stables grâce à un réseau et à un soutien social, par l'utilisation accrue des services de soutien public et communautaire et des services d'accompagnement, issues de l'adoption de stratégies adaptées aux personnes âgées plus isolées de la part des réseaux publics et communautaires.

Sécurité personnelle : ce domaine fait référence à toutes situations factuelles ou ressenties provenant d'éléments environnementaux pouvant générer du stress, des craintes ou de la peur. L'exposition au crime ou à la discrimination peut avoir un impact sur les individus et les empêcher de participer à des activités sociales, civiques ou politiques. Le résultat ultime souhaité relatif à ce domaine consiste à réduire la part des personnes âgées qui déclarent être victimes de discrimination en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique ou pour d'autres raisons, par l'amélioration du discours de la population en lien avec le vieillissement et par l'amélioration du sentiment de sécurité personnelle des personnes âgées.

3.2.3 Les objets et les questions d'évaluation

La démarche d'évaluation de l'*Initiative* porte sur 2 objets d'évaluation, soit la mise en œuvre de l'approche d'impact collectif ; et les effets des différents projets sur la population ciblée au moyen d'un système d'évaluation commun. La figure ci-dessous situe les grandes questions d'évaluation dans le schéma de transformation sociale :





1^{er} objet d'évaluation : Mise en œuvre de l'impact collectif

1. Comment l'impact collectif est-il mis en œuvre?
 - 1.1 La structure de soutien de l'*Initiative* a sollicité et inclus un ensemble diversifié de voix et de perspectives émanant des secteurs pertinents
 - 1.2 La structure de soutien a offert du soutien en matière de gestion de projet, notamment en surveillant les progrès vers l'atteinte des objectifs et la mise en contact des partenaires pour discuter des occasions d'action, des défis, des lacunes et des chevauchements
 - 1.3 Un plan d'action a précisé les activités à mettre en œuvre et les responsables
 - 1.4 Le plan a évolué au fil du temps en fonction des apprentissages faits, des réussites obtenues, des défis rencontrés et les occasions d'action de l'impact collectif
 - 1.5 Les partenaires ont déterminé et mis en œuvre de nouvelles stratégies ou activités pour combler les lacunes ou réduire le dédoublement de l'*Initiative*
 - 1.6 Un processus participatif a été utilisé pour déterminer un ensemble commun d'indicateurs et de méthodes de collecte de données
 - 1.7 Le système commun de mesure a pu s'adapter aux changements apportés aux priorités et aux modalités d'évaluation au fil de l'évolution de l'*Initiative*
 - 1.8 Des moments de rencontre et autres méthodes de communication ont été régulièrement organisés pour discuter de l'*Initiative*
 - 1.9 Des moments de rencontres et autres méthodes de communication ont été régulièrement organisés pour susciter l'entraide entre les partenaires
 - 1.10 L'*Initiative* a intégré des changements du contexte externe à la stratégie générale (p. ex. situation de la pandémie de Covid-19)

2. Comment l'utilisation de l'approche d'impact collectif favorise-t-elle les actions visant l'inclusion sociale?
 - 2.1 Comment la participation des aînés s'est-elle exprimée, a été vécue par les aînés, a été perçue par les partenaires, et a influencé l'*Initiative* ?
 - 2.2 Quels sont les effets sur l'offre de services, les actions, les activités?
 - 2.3 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle eu un effet sur la capacité des partenaires à joindre les personnes aînées non rejointes auparavant ?
 - 2.4 Quels sont les effets sur les acteurs?
 - 2.5 Comment les organisations ont-elles changé leurs pratiques organisationnelles dont la concertation?
 - 2.6 Quels sont les effets produits sur les politiques publiques?

- 2.7 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle contribué à positionner l'inclusion sociale des personnes âgées afin d'en faire une priorité sociétale ?
- 2.8 Dans quelle mesure l'*Initiative* (soutien, accompagnement, financement) a-t-elle contribué à mieux positionner l'Inclusion sociale des personnes âgées dans les actions et les planifications des partenaires?
- 2.9 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle influencé la capacité des partenaires en planification, en mise en œuvre et en évaluation ?

2^{ème} objet d'évaluation : Évaluation des effets de l'Initiative sur les personnes âgées participantes

3. Selon chacun des domaines d'intervention, comment l'inclusion sociale est-elle favorisée?
 - 3.1 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle permis d'accroître la participation des personnes âgées dans des activités de la société civile, politiques ou communautaires?
 - 3.2 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle permis aux personnes âgées d'avoir un meilleur accès à l'information ?
 - 3.3 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle permis d'augmenter le sentiment d'appartenance des personnes âgées à la communauté?
 - 3.4 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle permis de réduire l'isolement social chez les personnes âgées?
 - 3.5 Dans quelle mesure l'*Initiative* a-t-elle permis d'améliorer la situation des personnes âgées en lien avec les différentes formes de discrimination?

3.2.4 Portée

L'évaluation permet d'étudier les retombées collectives de l'*Initiative* de même que les retombées de la collaboration entre partenaires durant la période allant de l'émergence à février 2025.

3.2.5 Les approches de la démarche évaluative

Dans le cadre de l'évaluation de l'*Initiative*, plusieurs approches complémentaires sont mises à profit. Ces approches sont cohérentes avec la démarche d'impact collectif et elles permettent de réaffirmer l'importance de placer l'acteur au cœur de la démarche évaluative : qui évalue ? pourquoi évaluer ? et à qui bénéficiera l'évaluation ?

L'approche d'évaluation du développement ou *évolutive* sera utilisée afin d'aider les partenaires, notamment dans la première phase de mise en œuvre, à comprendre le contexte de leur initiative et à en apprendre davantage sur son évolution. Il s'agit d'une approche d'évaluation initiée par Michael Quinn Patton en vue de soutenir en temps réel le développement

d'interventions complexes et dynamiques telles que les innovations sociales caractérisées par des effets émergents et imprévisibles (Patton, 2011; Gamble, 2008)¹⁷.

L'évaluation du développement sert à donner suite de façon performante au besoin de l'*Initiative* en renseignements opportuns pour guider constamment l'apprentissage du processus, sa conception et sa mise en œuvre, son adaptation et les améliorations nécessaires à ses mesures de soutien. Elle sera mobilisée entre autres pour évaluer la mise en œuvre des cinq conditions fondamentales de l'impact collectif, ainsi que la mise en œuvre coordonnée de multiples programmes et activités, conformément à la stratégie globale ou à la théorie du changement de l'*Initiative*. Dans ce type d'évaluation, l'évaluateur fait partie d'une équipe où les membres collaborent pour conceptualiser, élaborer et tester de nouvelles approches dans un processus à long terme et constant d'amélioration continue, d'adaptation et de changement délibéré (Patton, 2008 ; Gamble, 2008 ; Dozois et coll. 2010)¹⁸.

La nature complexe du phénomène de l'inclusion sociale des personnes âgées nous invite à imaginer une démarche évaluative qui porte une attention particulière au contexte, à ses composantes ainsi qu'à ses dynamiques changeantes. Il s'agit d'une approche qui donne une place centrale à l'élaboration de la théorie du changement et qui permet de comprendre comment une intervention fonctionne, pourquoi elle fonctionne et dans quels contextes.

Enfin, l'évaluation sommative sera utilisée vers la fin de l'*Initiative* pour mesurer son efficacité et son impact global, en se basant sur les résultats significatifs et mesurables de la mise en œuvre et des effets de l'*Initiative*.

3.2.6 Participants à l'évaluation

Dans une perspective de renforcement de capacités et de développement d'une culture évaluative participative auprès des organismes collaborateurs et des partenaires, un comité de soutien à l'évaluation composé de différentes parties prenantes de l'*Initiative* sera accompagné par l'équipe d'évaluation pour réviser annuellement le plan d'évaluation. Ce comité permettra notamment de:

- Mobiliser, d'engager et de favoriser l'appropriation de l'évaluation par des partenaires qui joueront un rôle-clé dans le suivi et la mise en œuvre de la démarche d'évaluation, incluant l'analyse des données collectées
- Avoir des acteurs du milieu qui sont les gardiens du sens et de la pertinence de l'évaluation afin de s'assurer qu'au final les résultats de l'évaluation soient utiles

À l'image de boucles itératives, ce comité participera sur une base périodique à identifier les objets et les questions d'évaluation qui permettront de bonifier la démarche évaluative de l'*Initiative*, et à réfléchir sur les grands apprentissages, les recommandations et les pistes d'amélioration à intégrer dans les rapports d'évaluation et à diffuser auprès des parties

¹⁸ Dozois, E., Langlois, M., et Blanchet-Cohen, N. (2010). DE 201 : Guide du praticien de l'évaluation évolutive. Montréal, QC : La fondation de la famille J.W. McConnell et l'Institut international des droits de l'enfant et du développement.

Patton, M. Q. (2008). Utilization-focused evaluation (4ième éd.). San Francisco, CA : Sage
Patton, M. Q. (2011). Developmental evaluation: Applying complexity concepts to enhance innovation and use. New York, NY : Guilford Press.
Gamble, J. A.A. (2008). Abc de l'évaluation évolutive. Montréal, QC : La fondation de la famille J.W. McConnell.

intéressées. La figure dans [l'annexe 6.2](#) présente les différentes étapes associées aux boucles d'évaluation.

Le déploiement de la première boucle évaluative a eu lieu à l'été 2022 et à l'automne 2022. La démarche a permis l'identification d'indicateurs de rendement additionnels pour les résultats immédiats et intermédiaires relatifs aux effets de l'*Initiative* (par domaines d'inclusion), ainsi que l'identification des méthodes de collecte appropriées pour rejoindre les personnes âgées participantes. Le Comité d'éthique de la recherche a approuvé la démarche à l'hiver 2022. Cette demande a mobilisé l'équipe d'évaluation pendant plusieurs semaines et a retardé un peu le début de la collecte de données.

D'autre part, les participants clés qui seront mobilisés durant la démarche d'évaluation sont :

- Les personnes âgées
- Le comité opérationnel
- Le comité de soutien à l'évaluation
- L'équipe d'évaluation
- Les collaborateurs
- Les partenaires
- Les accompagnatrices/teurs des milieux
- Le comité de direction
- Les partenaires financiers

3.3 Le plan d'évaluation

Un plan d'évaluation détaillé se trouve à [l'annexe 6](#). Celui-ci décrit les questions auxquelles nous tenterons de répondre, les indicateurs pour y répondre, les méthodes clés de collecte des données et les sources de renseignements.

3.3.1 La collecte de données

Les méthodes de collecte suivantes serviront à recueillir les données d'évaluation au cours du processus du projet :

- Les *groupes de discussion* rassembleront les acteurs concernés pour échanger, discuter autour de questions préalablement déterminées par le comité de soutien à l'évaluation afin d'évaluer un ou plusieurs domaines de mesures spécifiques.
- Les *entretiens individuels* consisteront à convoquer, de manière individuelle, une personne concernée par le domaine de mesure à évaluer. De la même façon, des questions ouvertes sont posées afin d'obtenir de plus amples informations en lien avec le domaine de mesure. Les outils qui permettent de susciter des discussions lors des groupes de discussion ou des entretiens individuels comme les questionnaires, les grilles d'entretien font d'abord l'objet de réflexion et d'élaboration par le comité de soutien à l'évaluation.

- La *grille d'analyse de partenariat* se présente comme une liste de conditions qui sont jugées importantes par les partenaires afin de mettre en œuvre un bon partenariat, un partenariat optimal. La liste est élaborée dès le début de la collaboration et utilisée une fois le projet bien entamé. Les personnes concernées peuvent donc juger de l'importance, pour eux, de chaque critère d'un bon partenariat et de leur satisfaction de leur application dans le déroulement du projet. Une place est aussi réservée pour laisser des commentaires supplémentaires si désiré. La grille permet donc de collecter la perception de tous les partenaires dans le but d'évaluer la qualité du partenariat.
- L'*observation* permettra d'analyser, observer, assister en retrait à des rencontres de comité ou d'équipe pouvant servir à faire ressortir de l'information qui permettrait d'évaluer un domaine de mesure spécifique.
- L'*analyse documentaire* permettra également de collecter plusieurs informations quant aux différents domaines de mesure. Celle-ci consiste à éplucher, consulter les documents produits depuis le début du projet (dont les documents de reddition de compte). Ceci permet d'avoir une bonne représentation globale du déroulement, des obstacles, des changements apportés au projet depuis le commencement.
- Les *questionnaires* consisteront à interroger un échantillon représentatif de personnes âgées ayant participé à l'*Initiative* afin de mesurer les effets du projet auprès de cette population, et ce pour chacun des domaines d'inclusion. Cette méthode de collecte sera validée auprès du comité de soutien à l'évaluation.

3.3.1.1 Tableau 2 : Sources et méthodes de collecte de données

Source	Méthode	Mise à jour 2023
Personnes âgées participantes	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire - Grille d'évaluation des partenariats - Entretiens individuels - Groupe de discussion 	17 personnes rencontrées en entrevues individuelles
Les équipes des 7 projets	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de discussion - Entretiens individuels - Grille d'analyse des partenariats 	7 groupes de discussion
Les chargés de projet (des 7 projets)	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de discussion - Entretiens individuels 	
Le comité de soutien à l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Observation 	Observation des rencontres du comité (groupe de réflexion)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le comité de direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'analyse des partenariats - Groupes de discussion - Entretiens individuels - Observation 	Observation des rencontres du comité
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le comité opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation - Grille d'analyse des partenariats - Groupes de discussion 	Observation des rencontres du comité 2 groupes de discussion
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les partenaires du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'analyse des partenariats - Observation - Groupe de discussion 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les collaborateurs au projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation - Groupes de discussion - Grille d'analyse des partenariats 	1 groupe de discussion avec partenaires sur l'émergence
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe de coordination 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de discussion - Entretiens individuels - Grille d'analyse des partenariats 	Observation des rencontres de l'équipe :
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Équipe d'accompagnement (accompagnateurs de milieux) 	<ul style="list-style-type: none"> - Grille d'analyse des partenariats - Groupe de discussion - Entretiens individuels - Observation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 entretien en dyade
<ul style="list-style-type: none"> • Bailleurs de fonds 	Entretien individuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 entretien avec représentant PNHA

3.3.2 Échéancier de collecte des données

Nous avons mis au point un système d'évaluation commun afin de recueillir les données à l'échelle des projets et d'en faire le suivi. Les données d'enquête de chaque projet sont recueillies de façon continue puis font l'objet d'un suivi dans la base de données en format Excel du système d'évaluation. Les équipes de projet présentent leurs données chaque trimestre, en phase avec les échéances de déclaration d'EDSC. Les évaluateurs préparent des rapports trimestriels de type « tableau de bord », de façon à ce que les équipes puissent apprendre à partir des données et adapter leurs projets en fonction des résultats continus.

Voici l'échéancier prévu des moments de collecte de données qui seront menés pour l'ensemble des objets de la démarche évaluative :

3.3.2.1 Tableau 3 : Moments de collecte

Les activités de monitoring			
2021-2025			
En continu			

Les rapports trimestriels			
2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2023	30 juin 2024
30 septembre 2021	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2024
31 décembre 2021	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2024

Les rapports annuels			
2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2025

Les grandes collectes		
2022-2023	2023-2024	2024-2025
Été - automne	Été, automne	Printemps Automne

3.3.3 Déclaration

- Les données à l'échelle du projet sont déclarées chaque trimestre au moyen des tableaux de bord.
- Les données d'évaluation en lien avec l'initiative du plan d'impact collectif en soi sont restituées aux équipes de projet pour appuyer l'apprentissage et l'adaptation.
- À l'issue du projet, EDSC recevra un rapport final dans lequel seront récapitulées la démarche d'évaluation, les constatations, les conclusions et les suggestions en vue des prochaines étapes.

4 Communication continue

Les communications sont primordiales pour le bon fonctionnement de l'Initiative. Un des cinq objectifs de l'Initiative est d'ailleurs d'assurer des communications efficaces entre les collaborateurs et partenaires et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes âgées et de leurs proches. La communication continue est représentée à différents niveaux dans l'Initiative ; entre l'IVPSA et les équipes projet de l'Initiative, entre les comités de la structure de soutien de l'Initiative, entre les collaborateurs et leurs partenaires, entre les membres des différentes équipes projet et bien plus. Ce sont tous ces éléments qui contribuent au bon fonctionnement et à l'évolution du projet à long terme.

4.1 Les outils de communications de l'Initiative

L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées a recours à plusieurs outils de communication interne et externe. En voici le répertoire.

4.1.1 Communication interne :

- Sharepoint pour le partage de documents entre l'équipe interne
- Sharepoint pour le partage de documents avec les équipes projet
- Compte Zoom pour les rencontres
- Accès à Teams pour les discussions entre les membres de l'équipe interne
- Groupe Facebook privé pour le partage d'informations entre les membres de l'équipe interne et les équipes projet
- Adresse courriel de l'Initiative pour le partage d'information avec les équipes projet
- Communautés de pratique
- Midis causeries

4.1.2 Communication externe :

- Section dédiée à l'Initiative sur le site Web de l'IVPSA
- Adresse courriel de l'Initiative
- Page Facebook de l'Initiative
- L'infolettre MobilisAction Aînés
- Roll-up informatif
- Encart publicitaire et informatif
- Accès au Service des communications de l'Université Laval pour les relations avec les médias
- Accès au réseau de différents partenaires qui acceptent de partager notre contenu

4.2 Enjeux de communication

Les communications de l'Initiative, qu'elles soient à l'interne ou à l'externe, doivent répondre à différents enjeux afin de contribuer à la réalisation de la mission du projet.

4.2.1 L'enjeu informatif

Nous souhaitons mettre de l'avant de l'information de qualité et accessible afin d'informer l'ensemble de nos publics sur les enjeux liés au vieillissement et à la participation sociale des personnes âgées. Faire découvrir des ressources aux personnes âgées est aussi un élément important qui doit faire partie de nos communications.

4.2.2 L'enjeu identitaire

Nous souhaitons faire connaître et faire comprendre l'Initiative et les sept projets, notamment en mettant en valeur leurs retombées positives, à tous les publics du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

4.2.3 L'enjeu d'influence

Cet enjeu est sans doute le plus important pour l'Initiative. Nous souhaitons en effet avoir un impact sur la grande lutte face à l'âgisme, donner une voix aux personnes âgées pour qu'elles puissent s'exprimer et être écoutées, changer les attitudes face au vieillissement, sensibiliser la population sur une société plus inclusive pour les personnes âgées, et mobiliser toutes nos parties prenantes afin de créer un mouvement fort et porteur de changement vers une meilleure inclusion sociale des personnes âgées.

4.2.4 L'enjeu relationnel

Nous souhaitons créer des liens durables entre les sept projets afin d'assurer une certaine pérennité dans nos actions et dans notre volonté de créer un impact collectif.

4.3 Objectifs de communication généraux

Les activités de communication de l'Initiative sont réalisées dans le but d'augmenter sa visibilité, ainsi que celle des sept projets, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) afin de faire passer ses différents messages en faveur d'une meilleure inclusion sociale des personnes âgées.

De plus, nous souhaitons que l'ensemble de nos collaborateurs (les sept projets, les membres de nos comités et les employés) soient au courant des activités de l'Initiative, qu'ils se sentent concernés par celles-ci et qu'ils souhaitent se mobiliser pour l'inclusion sociale des personnes âgées.

4.3 Publics cibles

4.3.1 Publics primaires

Le public principal avec lequel nous souhaitons communiquer regroupe les différentes parties prenantes du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. Ce choix s'explique par le fait que notre ambition première est de créer une mobilisation auprès des acteurs qui agissent ou qui peuvent agir afin d'améliorer l'inclusion sociale des personnes âgées sur notre territoire.

4.3.2 Publics secondaires

Puisque l'une des principales ambitions de l'Initiative est de créer un mouvement d'impact collectif auprès de ses différentes parties prenantes présentées dans les publics primaires, nous considérons le grand public, composé d'ânés et d'adultes non regroupés, comme étant un public secondaire. En effet, nous considérons que les sept projets et nos partenaires, par exemple, sont les meilleurs intervenants pour agir directement sur le terrain auprès du grand public. Ainsi, la majorité de nos actions de communications ne seront pas dirigées vers eux. Nous croyons toutefois qu'il est nécessaire de connaître ces deux publics afin, entre autres, d'être mieux en mesure de les sensibiliser face aux enjeux liés au vieillissement et à la participation sociale des personnes âgées.

La communauté de chercheurs et d'étudiants intéressés aux enjeux liés au vieillissement s'ajoute à nos publics secondaires. En effet, c'est à ce public que nous partagerons les résultats de l'Initiative.

4.4 Axe de communication

L'axe de communication choisi pour les communications de l'Initiative pour les trois prochaines années est : « Ensemble vers l'inclusion sociale des personnes âgées ».

Cet intitulé permet de mettre en lumière les aspects importants entourant l'ambition de l'Initiative. En effet, le mot « ensemble » réfère à la collectivité, à l'impact collectif et au fait que nous croyons que c'est en réunissant toutes les parties prenantes concernées que nous pourrions arriver à améliorer l'inclusion sociale des personnes âgées.

Le mot « vers », quant à lui, réfère au chemin qui a été, est et sera parcouru afin d'atteindre une meilleure inclusion sociale des personnes âgées. Cela démontre aussi que nous sommes conscients qu'il reste beaucoup à faire et que ce travail devra se poursuivre après l'Initiative.

Finalement, « l'inclusion sociale des personnes âgées », en plus d'être notre ambition première, est écrite en écriture épiciène afin de démontrer le visage multiple du vieillissement et l'importance de ne laisser personne derrière.

4.4 Messages clés

Déoulant de l'axe présenté précédemment, nos messages clés résument les grandes idées ou notions que nous souhaitons que nos différents publics retiennent lorsque nous communiquons avec eux. Leur importance est égale et ils devront être inclus, de façon textuelle ou non, dans nos différentes pièces de communication (articles, entrevues, communiqués de presse, nouvelles, etc.).

Des messages plus spécifiques s'adressant à nos publics internes et externes ont été créés.

4.4.1 Messages adressés aux publics internes :

1- L'Initiative permet de créer des occasions de partages.

Que ce soit le partage d'informations, de conseils, de trucs, de bons coups ou de mauvais coups, nous devons voir l'Initiative comme une possibilité de prendre un temps d'arrêt et de réfléchir, ensemble, à des solutions pour être plus efficaces. L'idée est d'associer l'Initiative à de précieux temps d'arrêt qui nous permettront d'être encore plus forts sur le terrain, auprès des personnes âgées.

2- Ensemble, nous sommes plus forts.

Ce message a comme objectif de faire réaliser l'importance du travail d'équipe entre les organisations qui travaillent à une meilleure inclusion sociale des personnes âgées. Le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec est vaste et un grand nombre de personnes ont besoin de services. En formant un groupe solide de ressources et d'intervenants, par exemple, il sera plus facile d'atteindre nos objectifs communs.

4.4.3 Messages adressés aux publics externes :

1- L'inclusion sociale contribue à la qualité de vie et à la santé globale des personnes âgées. Puisque tout le monde souhaite un jour être une personne âgée, la favoriser nous concerne tous !

Cette phrase de M. Tourigny englobe parfaitement l'argumentaire expliquant pourquoi cela est important de s'intéresser à l'inclusion sociale des personnes âgées. En effet, elle met l'accent sur les différents impacts et sur le fait que cela concerne tout le monde.

2- L'apport des personnes âgées dans la société est bénéfique à toutes les générations.

Ce message met en lumière la valeur des personnes âgées et le fait qu'on ne devient pas inutile à la société passé un certain âge. Il met aussi en valeur les relations intergénérationnelles.

3- Faire par, pour et avec les personnes âgées.

Cette phrase appelle à la collaboration et met de l'avant l'importance d'inclure les personnes âgées dans les initiatives ou les actions mises de l'avant afin d'améliorer leur inclusion sociale. Cela leur donne du pouvoir et les met au même niveau que l'ensemble des parties prenantes.

4- Les personnes âgées forment un groupe aux visages multiples.

Nous croyons qu'il est important de mettre de l'avant qu'il n'y a pas un portrait unique du vieillissement, que celui-ci est plutôt très diversifié. En effet, les personnes âgées sont toutes différentes et nous devons tous prendre en compte cela pour qu'elles soient mises en valeur et qu'elles puissent occuper la place dans la société qui répond à leurs besoins et à leurs aspirations.

5 La structure de soutien

Le leadership d'un organisme de soutien doit permettre une coordination optimale de l'action collective. Cela doit s'appliquer tant à l'échelle de la CMQ - pour toute l'*Initiative* avec l'IVPSA comme organisme de soutien - qu'à l'échelle des projets territoriaux, où le leadership sera exercé par un organisme porteur. Le leadership peut prendre plusieurs formes selon l'ampleur du plan d'action commun et les efforts voués à la coordination.

5.1 L'IVPSA

Dans le but de favoriser l'adaptation de la société au phénomène du vieillissement de la population tout en privilégiant la participation des personnes âgées au développement social de la société québécoise, la mise en place de l'Institut privilégie le regroupement des compétences universitaires qui s'intéressent à la gérontologie et à la gériatrie de façon à promouvoir le développement en synergie d'activités de recherche et de diffusion des connaissances dans le domaine du vieillissement et de la participation sociale des personnes âgées. L'institut regroupe plus de 200 membres, dont 33 professeurs de l'UL, plus de 70 membres partenaires (organismes communautaires) et des professionnels, intervenants et étudiants. La direction de l'IVPSA est assurée par deux professeurs de l'Université Laval : André Tourigny de la Faculté de médecine et Émilie Raymond de la Faculté des sciences sociales. Ils sont tous deux impliqués dans l'*Initiative*, André Tourigny, comme responsable du projet dans son ensemble et Émilie Raymond comme responsable de l'évaluation de l'impact collectif.

5.2 L'accompagnement des milieux

Les activités d'accompagnement occupent une place centrale dans le leadership de l'organisme de soutien. Elles permettent des ajustements dans le processus de médiation entre les différentes échelles d'intervention. Deux personnes sont employées pour ce rôle d'accompagnement. Une conseillère en communication contribue également à l'équipe de travail.

Ainsi, l'accompagnateur-trice des milieux s'ajuste aux dynamiques locales, prend en considération les acteurs en présence et adapte son intervention en fonction des étapes de mise en œuvre de l'*Initiative et celles des projets territoriaux*. Il ou elle adhère pleinement aux valeurs de l'Initiative et contribue activement à l'atteinte de ses objectifs.

L'accompagnement offert par l'équipe de l'IVPSA contribue à :

- Faciliter le déploiement des conditions de l'approche de l'impact collectif
- Accompagner les milieux dans la réalisation des différentes phases de l'*Initiative*
- Communiquer aux parties prenantes la perspective d'ensemble de l'*Initiative*
- Développer et maintenir une motivation partagée
- Soutenir et animer les comités de l'*Initiative* au cours des cinq années
- Diffuser de l'information entre les parties prenantes de l'*Initiative*
- Participer au développement de mécanismes communs de planification, d'évaluation, de communication et de durabilité des actions vers le changement visé
- Offrir un accompagnement sur mesure selon les enjeux en présence ou émergeant au sein des équipes projet.
- Développer et contribuer à mettre en œuvre une stratégie de communication d'influence

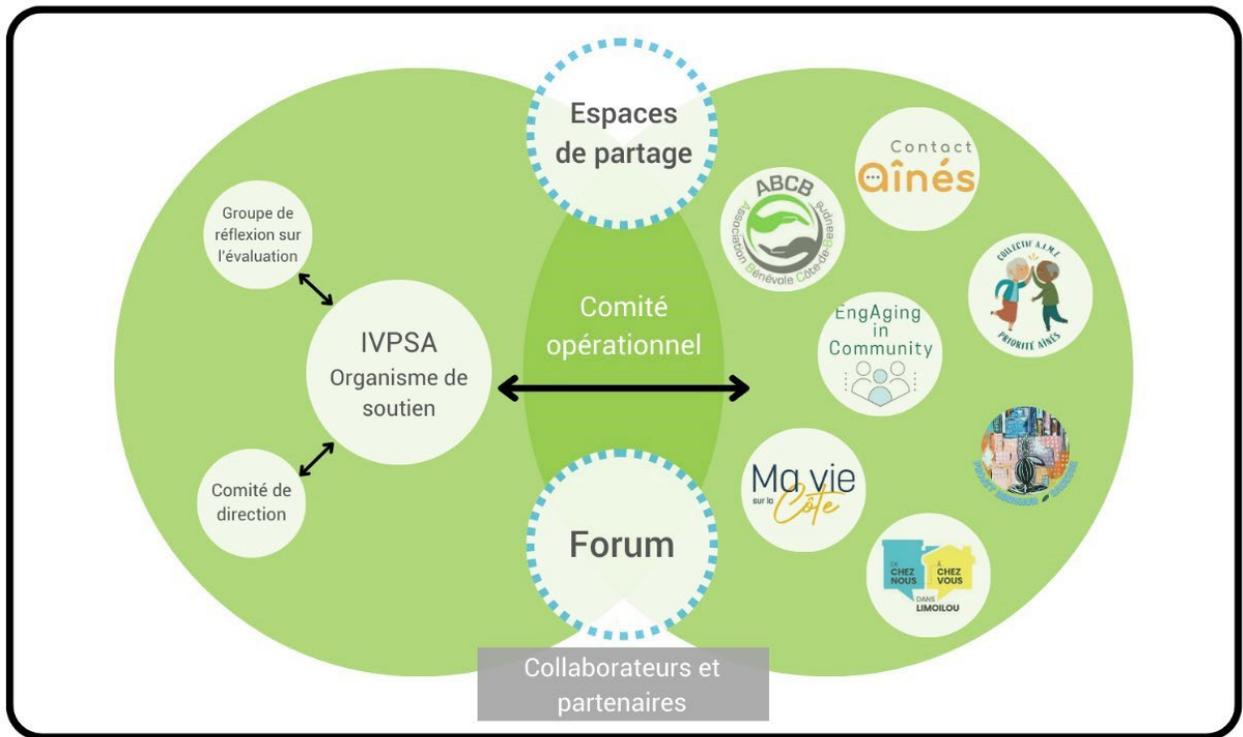
L'IVPSA, par l'entremise de sa structure de soutien, appuie les actions collectives sur les territoires, met en œuvre des actions de communication, assure le transfert des connaissances, conduit la recherche-action et la gestion d'un comité opérationnel. Également, l'accompagnement de l'IVPSA se traduit par une sensibilisation des parties prenantes afin de promouvoir un meilleur accès à l'information, aux programmes et aux services, ainsi qu'une meilleure connaissance des enjeux liés à l'inclusion sociale.

En plus de diriger l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'impact collectif, l'IVPSA joue le rôle d'intermédiaire financier pour redistribuer les fonds aux organismes collaborateurs. Des ententes de transfert de fonds ont été signées en ce sens. Un modèle de ces ententes est présenté en [annexe 7](#). Les autres responsabilités administratives, comme rendre des comptes à EDSC sont aussi assumés par l'IVPSA. Les organismes collaborateurs recevant du financement sont invités à remplir un rapport d'activités et un rapport financier tous les trimestres. Ces rapports sont utilisés par l'IVPSA pour produire un rapport d'activité global qui est remis à EDSC tous les trois mois. Le rapport financier est utilisé notamment pour assurer un suivi de l'utilisation des fonds et pour documenter le rapport financier général qui est remis à EDSC. Les gabarits de ces rapports sont présentés en [annexe 8](#). Enfin, l'IVPSA est responsable de mettre à jour ce plan d'impact collectif, et ce, en collaboration avec les équipes des organismes collaborateurs (équipes projet).

L'IVPSA contribue à mieux faire connaître les pratiques prometteuses augmentant l'inclusion sociale des personnes âgées et à mieux comprendre les obstacles à celle-ci. En somme, cette coordination vise à développer et maintenir un environnement favorable à la mise en œuvre de l'ensemble des projets vers un changement commun.

5.3 La structure de fonctionnement

La structure de fonctionnement de l'*Initiative* a été conçue lors de la demande au PNHA en 2019, en collaboration avec des partenaires et collaborateurs de l'IVPSA. Une révision a été produite en février 2023. Au centre de cette structure se trouve le comité opérationnel qui réunit l'équipe de travail de l'IVPSA, des représentants des équipes projet (chargés de projets, direction des organismes) et des personnes âgées. Le schéma ci-dessous présente également le groupe de réflexion sur l'évaluation qui se rapporte au comité de direction. Le comité opérationnel agit comme un lien entre les équipes projet et la structure de soutien. Des espaces de partage sont aussi présentés. Ces espaces sont en évolution : l'Initiative comptait un comité des communications qui a cédé sa place à un espace citoyen. Des communautés de pratiques voient également le jour en 2022-2023. Le forum, est aussi une instance et un moyen de communication entre toutes les composantes et plus largement avec les partenaires. Un premier forum à distance (par zoom) a eu lieu en décembre 2021. Il avait pour objectifs Faire connaître l'Initiative et son plan d'impact collectif, offrir une visibilité aux projets soutenus, offrir une occasion de réseautage et encourager les collaborations des parties prenantes de l'inclusion sociale des personnes âgées, initier une sensibilisation la population intéressée et les décideurs à l'importance du vieillissement et de l'inclusion. Le deuxième forum a eu lieu à l'Université Laval en novembre 2022 et avait pour objectifs de partager une vision de l'inclusion sociale des personnes âgées, de créer des liens pour collaborer et développer des partenariats et de favoriser la pérennité des projets de l'Initiative pour l'inclusion sociale. À la suite du schéma, les mandats des comités et leur composition sont présentés succinctement.



5.3.1 Le comité de direction

Il a pour mandat de promouvoir et d'assurer le suivi des objectifs et des orientations stratégiques de l'*Initiative*.

Composition de ce comité :

- Codirecteur IVPSA et responsable du projet
- Représentant CIUSSS-CN DSP
- Représentant CIUSSS-CN
- Représentant CIUSSS-CN SAPA
- Représentant CISSS-CA DSP
- Représentant Ville de Lévis
- Représentant Ville de Québec
- Représentant Table de concertation des personnes âgées CN
- Représentant Table de concertation des personnes âgées CA
- Représentant chercheur
- Représentant Collectif pour l'inclusion et le développement social dans la Capitale-Nationale
- Représentant FADOQ
- Représentant Citoyen âgé (2)
- Coordinatrice de l'IVPSA
- Accompagnateur des milieux IVPSA (2)
- Conseillère en communication IVPSA

5.3.2 Groupe de réflexion sur l'évaluation

Il était en premier lieu le comité de sélection et de soutien à l'évaluation. Il est responsable de tâches qui se divisent en deux temps : dans un premier temps, participer à la sélection des projets de l'Initiative puis, dans un deuxième temps, collaborer à la démarche d'évaluation de l'impact collectif et des effets sur l'inclusion sociale des personnes âgées. Pour cette deuxième tâche, le groupe collabore avec l'équipe d'évaluation. Composition de ce comité :

- Codirecteur IVPSA et responsable du projet
- Membre chercheur
- Représentant CIUSSS de la Capitale-Nationale DSP
- Coordonnateur IVPSA
- Accompagnateur des milieux IVPSA
- Membre de l'équipe d'évaluateurs
- 3 citoyens âgés

5.3.3 Le comité opérationnel

Ce comité est en lien avec le comité de direction. Il accompagne les équipes projet, maintient la mobilisation, partage l'information et participe à la rédaction des rapports d'activités.

Composition de ce comité :

- Accompagnateur des milieux IVPSA
- Accompagnatrice des milieux IVPSA
- Conseiller communication IVPSA
- Coordonnateur IVPSA
- Représentants des projets (2 par projet : Direction/coordination et chargé de projet de l'organisme porteur)
- Codirecteur IVPSA et responsable du projet

5.3.4 L'espace citoyen :

La mise en place de cet espace est prévu pour le printemps 2023. Il est consécutif au comité des communications qui réunissait de 3 à 6 personnes âgées. L'évolution de l'Initiative amène un questionnement sur le mandat, les objectifs et la composition du comité. Afin d'ajuster les besoins du projet envers ses différents comités, une consultation individuelle auprès des membres du comité actuel a fait ressortir la pertinence d'élargir la mission et la composition du comité afin de correspondre davantage à un groupe consultatif de personnes âgées issues des communautés.

Objectifs généraux¹⁵

- 1- Favoriser la consultation, la participation et l'implication des personnes âgées autour du projet « L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif »
- 2- Favoriser la prise de parole des personnes âgées autour des enjeux liés à l'inclusion et la participation sociale des aînés dans les territoires touchés par les 7 projets de l'initiative
- 3- Favoriser la mobilisation des citoyens aînés et leurs proches sur l'importance de l'inclusion et la participation sociale des personnes âgées pour la santé des collectivités sur l'ensemble du territoire de la CMQ

5.4 Le plan de durabilité

Afin de planifier avec réalisme le plan de durabilité de l'*Initiative* (présenté à [l'annexe 9](#)), nous avons abordé la durabilité pour chaque sous-projet à partir du travail ayant déjà été amorcé lors de l'appel à projets, L'identification des services, activités et programmes s'est réalisée en fonction de l'avancement du travail collectif à ce jour et du potentiel de les maintenir au-delà du financement. Le plan de durabilité repose donc sur la volonté de voir se poursuivre les activités, mais aussi sur l'effort du partenariat intersectoriel et interdisciplinaire établi entre 2019-2025. En tant que structure de soutien, l'IVPSA alimente ce plan de durabilité en prévoyant la poursuite des actions structurantes de l'*Initiative* au-delà du financement grâce, entre autres, à son réseau de membres et partenaires, à une stratégie de communication offrant un maximum de visibilité au projet.

Plus d'une année après l'élaboration du plan d'impact collectif, à l'occasion du 2^e Forum sur l'inclusion sociale des personnes âgées, tenue le 21 novembre 2022, une activité collaborative confirmait l'importance du rôle d'influence de l'Initiative en tant qu'acteur collectif sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec dans sa visée de transformation sociale, en faveur de l'inclusion sociale des personnes âgées. Une stratégie de communication d'influence devrait permettre de soutenir les visées de transformation sociale de l'Initiative en favorisant la pérennisation des résultats atteints au-delà de la fin du financement annoncée pour février 2025. Cette stratégie vise principalement à mobiliser les acteurs clés et la société civile autour de ses objectifs. La pérennité ne se limite pas qu'au maintien du financement : « [n]ous pouvons développer une compréhension de la pérennité qui va au-delà du financement en envisageant également : 1) l'institutionnalisation (la prise en charge) et l'adoption de programmes ou d'activités, 2) un changement des politiques et 3) l'appropriation du projet par la communauté ainsi qu'un changement des normes communautaires. En utilisant toutes ces approches, il est possible de multiplier les impacts et d'assurer la longévité de votre projet. »¹⁶ Rappelons que ces objectifs se rattachent aux aspirations des 7 projets financés et ces aspirations trouvent écho dans le plan de travail général.

Des solutions inspirées du plan d'action commun de l'Initiative ont été identifiées. Une solution, dans le cadre d'une stratégie de communication d'influence est ce à quoi un décideur que nous souhaitons rallier dise « oui » ou que voulons-nous qu'il fasse pour faire progresser la cause de l'inclusion sociale? Les solutions de cette stratégie de communication d'influence se décline en deux volets :

- Volet 1 | Soutien à la réalisation du plan de travail général
- Volet 2 | Soutien au développement du plan pour la terminaison/cessation de l'Initiative (post 2025)

Les travaux qui auront lieu à l'hiver et au printemps 2023 permettront de peaufiner cette stratégie qui sera mise en œuvre avec parties prenantes de l'Initiative.

¹⁵ Inspiré de https://clic-bc.ca/http://www.clic-bc.ca/Documents/D_Mobilisation/Mobilisation%20citoyenne%20CLICplan%20d'action%202010-2011.pdf

¹⁶ S'outiller pour la pérennité. Global Journal of Community Psychology Practice. Tom Wolf et associés, 2010

6 Conclusion

Le plan d'impact de l'*Initiative* pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif sert de référence pour les quatre prochaines années. Il est utile tant pour l'organisme de soutien (IVPSA), la structure de fonctionnement dont fait partie le comité opérationnel, les nombreux collaborateurs et partenaires impliqués à l'échelle de l'*Initiative* et pour chacun des sept sous-projets. Il sert également d'outil pouvant informer et former le nouveau personnel et les partenaires qui se joindront au projet au cours des prochaines années.

La révision de son contenu réalisé en février 2023 servira à orienter la planification, l'organisation et l'évaluation de la démarche collective et à informer EDSC sur l'évolution du projet, les défis rencontrés et les ajustements effectués. Une autre révision est prévue à la fin de l'année 2023.



Annexe 1 Plan d'action commun

En vert : les activités réalisées en octobre 2021; en violet : les activités réalisées en février 2023.

Objectifs (q.43)	Activités (q.44)	Résultats attendus (q.45)		Ajustements* et précisions des résultats attendus pour 2020-2021 réalisés
		Extrants	Résultats réalisés	
<p>1. Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec(CMQ).</p>	<p>Au cours des 6 à 18 premiers mois</p> <p>Jalon 1 : lancement des activités/planification/établissement du collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer une équipe de travail avec des tâches bien définies pour : soutenir l'action des organismes (expertise et financement), communiquer et informer (incluant sensibiliser la population), développer de la recherche-action, coordonner, assurer le suivi des actions, évaluer les processus et les résultats ainsi que pour assurer la pérennité de l'Initiative. - Combiner l'analyse des indicateurs de défavorisation matérielle et sociale, des données sociodémographiques, de l'information collectée auprès d'informateurs-clés à une grille de critères établis pour déterminer précisément les collectivités ciblées, c'est-à-dire les territoires et les populations, incluant les populations autochtones et anglophones. - Rencontrer les organismes et les représentants des personnes âgées des collectivités ciblées. - Identifier les organismes collaborateurs suite à un appel de propositions en fonction des besoins priorités. - Signer des sous-ententes avec les organismes collaborateurs décrivant les activités à réaliser, les résultats à atteindre, 	<p>Embauche de 4 salariés</p> <p>Organisation d'un espace de travail</p> <p>Description des mandats des employés</p> <p>Grille de critères d'identification, qui prend en compte la présence d'un nombre et d'une proportion élevés de personnes de 65 ans et plus; d'une dynamique de concertation; de l'intérêt à s'inscrire dans une démarche de plan d'impact collectif</p> <p>Principaux leaders identifiés Comité de sélection formé Grille de critères de sélection Procédure d'appel et d'octroi des fonds</p> <p>Nombre et liste des collectivités ciblées</p> <p>Liste finale des organismes collaborateurs</p> <p>Sous-ententes signées</p>	<p>L'équipe de travail est installée et chacun des membres de l'équipe a des tâches claires.</p> <p>Des structures opérationnelles pour soutenir et encadrer l'ensemble du plan d'impact sont mises en place.</p> <p>Meilleure compréhension des territoires en fonction des principaux besoins et des enjeux socioéconomiques conditionnant l'exclusion sociale des aînés.</p> <p>La dynamique de liaison entre les organisations est documentée.</p> <p>Le processus d'appel de propositions auprès des organisations et devant s'intégrer dans un plan d'action commun est élaboré et réalisé.</p> <p>Les collectivités ont été identifiées.</p>	<p><i>* Ajustements effectués en grande partie en raison de la pandémie.</i></p> <p>Compréhension fine des enjeux locaux liés à l'inclusion des personnes âgées grâce à la description faite par les porteurs de projets dans leur communauté</p>

<p>Objectif 1 (suite). Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec(CMQ).</p> <p>Objectif 1 (suite). Assurer un leadership mobilisateur, participatif et collaboratif à l'échelle régionale et locale afin d'accroître l'inclusion sociale des personnes âgées de 65 ans et plus, francophones, d'une minorité linguistique ou autochtones, vivant des situations d'exclusion ou à risque d'être exclues sur le territoire de la Communauté</p>	<p>le financement accordé et les modalités de reddition de compte à l'IVPSA-UL.</p> <p>Jalon 2 : lancement des activités/planification/établissement du plan de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une dynamique dans la CMQ qui rassemblera des aînés et des acteurs intersectoriels (santé, transport, soutien aux aînés, recherche...) provenant de différents milieux (public, privé, communautaire) autour d'une même idée (inclusion sociale des aînés), afin de créer des communautés plus fortes et plus solidaires par, avec et pour les aînés. Cela sera possible par : une meilleure définition des besoins réels des aînés, la mise à profit de toutes les ressources et services disponibles pour les combler; une approche ascendante (« bottom up ») et de coconstruction depuis longtemps préconisée et utilisée par l'IVPSA, qui implique les aînés et un ensemble d'acteurs intersectoriels. La cohésion des actions sera ainsi assurée et les doublons de services évités. - Accroître la mobilisation dans les collectivités ciblées pour mettre en place les stratégies efficaces ou prometteuses pour favoriser l'inclusion sociale. - Convenir et faire connaître les mécanismes de suivi et de reddition de comptes. <p>Au cours des années 2 à 4</p> <p>Jalon 3 : Prestation de programmes et de services aux aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner l'Initiative et assurer la reddition de comptes tant sur le plan des résultats que du financement. - Exercer une veille scientifique des stratégies, programmes ou actions/interventions pouvant favoriser l'inclusion sociale. <p>Jalon 4 : Faire rapport à EDSC</p>	<p>Rencontres tenues pour instaurer une dynamique de travail collaboratif</p> <p>Identification des acteurs (aînés, collaborateurs, partenaires) participant à la définition des stratégies</p> <p>Processus de documentation de la participation des aînés aux décisions</p> <p>Rapports de reddition de compte</p> <p>La reddition de comptes est réalisée en fonction des exigences de l'entente avec EDSC</p> <p>Outils de veille scientifique</p> <p>Nombre de veilles diffusées aux organismes</p>	<p>Une approche intersectorielle et interdisciplinaire participative est perçue sur le terrain.</p> <p>Des aînés sont inclus dans la démarche participative.</p> <p>Des stratégies de mobilisation pour favoriser l'inclusion sociale sont définies.</p> <p>Rapports faits à l'IVPSA et de l'IVPSA à EDSC.</p> <p>Les normes et les règles sur la reddition de comptes sont respectées.</p> <p>Une veille scientifique est accomplie.</p>	<p>7 sous ententes sont signées en mars-avril 2021</p> <p>Rapports trimestriels complétés par les équipes projet pour les deux premiers trimestres de 2021.</p>
--	---	--	---	---

<p>métropolitaine de Québec(CMQ).</p> <p>2. Convenir d'un plan d'action et d'évaluation commun visant à renforcer la capacité collective des organisations à agir pour favoriser l'inclusion sociale; reconnaître et réduire les obstacles qui nuisent à l'inclusion ; et faciliter la participation sociale sous ses différentes formes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et maintenir des liens avec les autres organismes de soutien en lien avec EDSC pour partager nos façons de faire, en connaître d'autres et s'en inspirer. - Fournir les informations nécessaires sur les progrès réalisés et l'état d'avancement du plan d'impact collectif. - Transmettre les rapports sur l'utilisation des fonds exigés dans l'entente de contribution. <p>Au cours de la cinquième année</p> <p>Jalon 5 : Cessation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercer un leadership dans la cessation graduelle des activités afin que des organismes collaborateurs et partenaires prennent la relève. <p>Au cours des 6 à 18 premiers mois</p> <p>Jalon 2 : lancement des activités/planification/plan de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coconstruction d'un schéma de transformation sociale (STS), pierre angulaire d'un plan d'impact collectif, permettant de bien ancrer les collaborations, de convenir d'engagements pour l'atteinte des résultats et d'indicateurs permettant de suivre les processus et les résultats. En s'appuyant sur la littérature et la pratique, le STS guide les actions en fonction des besoins et des changements ciblés. - Développer un plan d'évaluation fondé sur des indicateurs communs, portant à la fois sur les processus et les résultats intermédiaires et finaux, recourant à des outils de mesures partagés entre collaborateurs. - Établir un plan de durabilité pour que les activités se poursuivent après le financement reçu de EDSC. <p>Au cours des années 2 à 4</p> <p>Jalon 2 : lancement des activités/planification/plan de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en opération le plan d'action 	<p>3 rencontres en 5 ans</p> <p>Rapports d'activités</p> <p>Rapports financiers</p> <p>Des critères pour établir quelles activités ont un fort potentiel de pérennité</p> <p>Schéma de transformation sociale (STS)</p> <p>Plan d'évaluation</p> <p>Plan de durabilité</p> <p>Séances de formations, rencontres</p>	<p>Des projets réalisés par les organismes de soutien canadiens, avec la collaboration d'EDSC, sont connus et constituent une source d'inspiration.</p> <p>Les rapports sont transmis selon les normes.</p> <p>Des actions visant la pérennisation des activités considérées comme ayant un fort potentiel de structuration en fonction des besoins identifiés comme prioritaires, sont intégrées dans les stratégies des communautés mobilisées.</p> <p>Le STS permet le développement d'une vision partagée des structures et des changements durables à atteindre.</p> <p>Le cadre d'évaluation selon le niveau de responsabilité des structures de gestion et de soutien est mis en place.</p> <p>Un plan de durabilité est proposé et accepté.</p>	<p>Participation aux rencontres organisées par GC Collab , 5 rencontres par année (à distance).</p> <p>Le STS est co construit par les membres du comité opérationnel dans les rencontres suivant la sélection des projets</p> <p>Le plan de durabilité s'appuyant sur les plans d'action à l'échelle locale est développé, soutenu par l'IVPSA et intégré au plan d'impact collectif. Il sera à mettre à jour chaque année.</p>
---	---	---	---	--

<p>3. Développer de la recherche-action pour mieux connaître les pratiques efficaces augmentant l'inclusion sociale des aînés et mieux comprendre les obstacles à celle-ci.</p> <p>4. Coordonner les actions intersectorielles des collaborateurs et</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les données quantitatives et qualitatives nécessaires au suivi des projets et au plan d'évaluation. - S'assurer que l'organisme de soutien et les organismes collaborateurs utilisent les mêmes techniques pour la collecte, l'analyse et la communication de données. <p>Au cours de la cinquième année</p> <p>Jalon 5 : Cessation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier des stratégies pour que les organismes continuent de prendre en charge des activités du plan d'action. <p>Au cours des 6 à 18 premiers mois</p> <p>Jalon 1 : lancement des activités/planification/établissement du collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documenter les meilleures pratiques pour favoriser l'inclusion sociale dans les territoires ciblés. <p>Au cours des années 2 à 4</p> <p>Jalon 3 : Prestation de programmes et de services aux aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la recherche-action en participant à des demandes de subvention ou en octroyant des montants à des chercheurs et leurs étudiants, pour documenter des changements sociaux en lien avec l'inclusion sociale des aînés, de même que des bons coups ou des situations problématiques (bris de services, difficulté à rejoindre les populations, etc.). <p>Au cours des 6 à 18 premiers mois</p> <p>Jalon 1 : lancement des activités/planification/établissement du collectif</p>	<p>Des indicateurs de résultats pour chaque organisme collaborateur impliqué dans les projets financés</p> <p>Des opportunités de financement recensées</p> <p>Veilles et autres informations communiquées</p> <p>Des productions écrites réalisées</p> <p>Nombre de recherches-actions amorcées ou en collaboration avec d'autres</p> <p>Organigramme</p> <p>Mandats des comités</p>	<p>Des rencontres sont tenues pour assurer un soutien à la réalisation du plan d'action commun et du plan d'évaluation.</p> <p>Les rôles de soutien et de complémentarité sont définis pour les organismes collaborateurs et les partenaires.</p> <p>Des activités sont prises en charge après la fin de l'Initiative.</p> <p>Des pratiques prometteuses et réalisables sont identifiées.</p> <p>Des recherches-actions permettant de comprendre les conditions favorables à la participation sociale sont effectuées.</p> <p>Des réalisations qui ont favorisé l'inclusion sociale et ayant eu de l'impact et du rayonnement sont mises en lumière.</p>	<p>Des rencontres du comité opérationnel aux 4 semaines permettent de suivre le déploiement des plans d'action locaux et du plan d'action de l'Initiative</p> <p>En cours</p> <p>Et des pistes d'adaptation et d'utilisation des outils développés sont partagés aux collaborateurs de l'Initiative (équipes projets)</p>
--	--	---	--	---

<p>partenaires de l'Initiative afin d'agir en concertation et complémentarité pour accroître l'inclusion sociale des personnes âgées et de façon pérenne dans le temps.</p> <p>5. Assurer des communications efficaces entre les</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir un ordre de priorités quant aux attentes de collaboration. - Mettre en place une structure fonctionnelle de collaboration, de diffusion de l'information et de rencontres pour les comités. - Organiser des rencontres de partage d'information et animer les comités. <p>Au cours des années 2 à 4</p> <p>Jalon 3 : Prestation de programmes et de services aux aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les actions des organismes collaborateurs qui sont les porteurs des projets concertés, par l'expertise et le financement d'activités et services et la consolidation des pratiques. - S'assurer que les organismes travaillent en concertation pour atteindre des objectifs communs. - Identifier des moyens pour assurer la pérennité : poursuivre la recherche de financement et le repérage d'organismes en mesure de continuer les activités amorcées dans le cadre des projets soutenus. <p>Au cours de la cinquième année</p> <p>Jalon 5 : Cessation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborer, en recherche de financement et autres, avec les organismes désireux de poursuivre les activités. <p>Au cours des 6 à 18 premiers mois</p> <p>Jalon 1 : lancement des activités/planification/établissement du collectif</p>	<p>Activités ou services offerts par les organismes collaborateurs</p> <p>Demandes de financement</p> <p>Conférence de presse</p>	<p>Le mode de fonctionnement proposé est adopté (organigramme, processus) : les rapports hiérarchiques précisés, rôles clarifiés, degré de responsabilité bien déterminé, fréquence des rencontres et événements sont identifiés.</p> <p>Les mandats sont précisés, de même que les responsabilités et rapports de liaison entre les structures d'opérationnalisation, les employés embauchés et les communautés mobilisées.</p> <p>Des activités ou services menés par les organismes collaborateurs sont soutenus par l'Initiative (expertise, financement, consolidation des pratiques).</p> <p>La concertation est présente de manière plus soutenue dans les collectivités du territoire.</p> <p>Financement obtenu ou continuité assurée par des organismes pour des activités du plan d'action.</p> <p>Des organismes sont identifiés pour poursuivre les activités amorcées.</p>	<p>La Structure de fonctionnement de l'Initiative est développée et adoptée</p> <p>Cadre de références de l'accompagnement de l'IVPSA est partagé auprès des équipes-projet</p> <p>Le rôle du comité opérationnel et sa composition répondent aux besoins de liaison entre les structures et les communautés</p> <p>Les mandats des comités sont clarifiés et suffisamment souples pour s'adapter à l'évolution des besoins</p> <p>En cours depuis juillet</p>
--	--	---	--	--

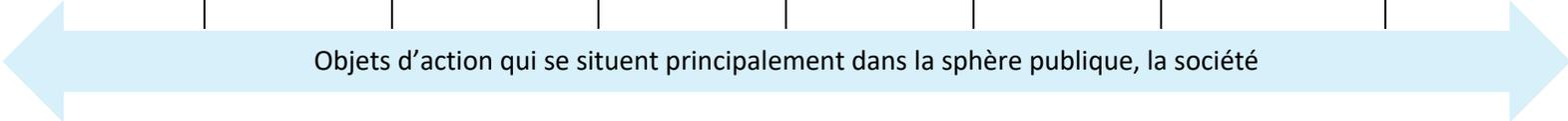
<p>collaborateurs et partenaires de l'Initiative et les autres organismes du milieu de même qu'auprès des personnes aînées et de leurs proches.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'information sur l'Initiative auprès des organismes collaborateurs et des partenaires. - Rédiger un document expliquant ce qu'est l'Initiative et son but, son organisation structurelle et son mode de fonctionnement. - Prendre contact avec les organismes des territoires ciblés afin de leur transmettre l'information sur les façons de présenter un projet pour favoriser l'inclusion sociale, susceptible d'être financé et soutenu par l'Initiative. - Soutenir la diffusion, auprès du public, d'informations portant sur les activités et les services développés par l'Initiative. <p>Au cours des années 2 à 4</p> <p>Jalon 3 : Prestation de programmes et de services aux aînés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les communications à l'interne et à l'externe de l'Initiative au moyen du site de l'Institut, d'infolettres et en utilisant le bottin des organismes par territoire. - Sensibiliser, former et informer la population et les communautés pour promouvoir un meilleur accès aux programmes et aux services et une meilleure connaissance des enjeux liés à l'inclusion sociale. <p>Au cours de la cinquième année</p> <p>Jalon 5 : Cessation du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir disponible, sur le site de l'IVPSA, les informations entourant les réalisations de l'Initiative et des organismes collaborateurs. - Transmettre l'expertise développée vers d'autres organismes en mesure de poursuivre des activités de communication et de sensibilisation sur l'inclusion sociale. <p>Tout au long du projet</p> <p>Jalon 4 : Faire rapport à EDSC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux trois événements de EDSC. 	<p>Rencontres d'échanges avec des collaborateurs et des partenaires potentiels</p> <p>Infolettres aux partenaires potentiels et collaborateurs potentiels via nos réseaux existants</p> <p>Veilles et autres informations diffusées</p> <p>Courriels périodiques et réguliers</p> <p>Infolettres internes</p> <p>Évènements publics</p> <p>Site internet</p> <p>Participation aux 3 événements</p>	<p>L'Initiative est mieux connue d'une partie importante des organismes du territoire.</p> <p>Visibilité dans les médias.</p> <p>Le niveau de satisfaction des partenaires concernant les communications est documenté.</p> <p>Compréhension des enjeux entourant l'exclusion/l'inclusion sociale.</p> <p>Des formations en soutien à des organismes, sur la base de l'expertise acquise en communication et sensibilisation, sont offertes.</p> <p>Site internet maintenu au-delà des 5 ans de l'Initiative.</p> <p>Organismes qui assurent la continuité.</p>	<p>Adaptation importante en contexte de pandémie :</p> <ul style="list-style-type: none"> -présentations par Zoom de l'appel à projets version préliminaire en juillet 2020 -envoi aux organismes et partenaires pour partage du Guide d'appel à projets le premier septembre 2020 -Production d'un feuillet grand format de présentation générale de l'Initiative en format papier et Web -Présentation à distance du guide à deux reprises aux organismes intéressés à déposer un projet -rencontre à distance des organisateurs communautaires du CIUSSS pour mettre en contexte le rôle des accompagnateurs de milieu dans la préparation des projets locaux. <p>-Les modes de communications adaptés en fonction des restrictions sanitaires répondent aux besoins des collaborateurs et partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -mise en place d'un Share point facilite les communications internes -plus de place aux rencontres virtuelles est accordée pour assurer une communication optimale -L'outil e monitoring permet de garder à jour l'évolution des projets et l'impact collectif
---	--	--	---	---

			Des apprentissages issus des événements sont intégrés dans le déroulement et les communications de l'Initiative.	
--	--	--	--	--

Annexe 2 Tableau du croisement des axes et domaines

Axes du modèle « Vieillesse en santé »	Domaines favorisant l'inclusion sociale							
	1 Ressources financières et matérielles	2 Participation sociale et civique	3 Éducation et compétences	4 Santé et incapacités	5 Habitation et logement	6 Voisinage, communauté et mobilité	7 Ressources de soutien social et relations sociales	8 Sécurité personnelle
1. Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation des personnes âgées en agissant par exemple sur :	-L'accès au supplément de revenu et autres sources de revenus -La capacité d'avoir des biens matériels	-Le soutien à l'engagement bénévole	-Le niveau de littératie -L'estime de soi et sentiment d'utilité -Le sentiment de compétence pour le travail formel ou informel	-La valorisation des saines habitudes de vie -L'offre d'occasions de vie spirituelle	-Le choix d'un logement répondant aux besoins	-Le sentiment d'appartenance à la collectivité	- L'expérimentation de ses compétences personnelles et sociales -Le partage des valeurs, croyances et attitudes face au vieillissement	-La force, l'endurance, l'équilibre
← Objets d'action qui se situent principalement au niveau de la personne →								
2. Créer des milieux de vie sains et sécuritaires en agissant par exemple sur :	-La qualité des conditions de travail ou de bénévolat	-L'offre d'activités intergénérationnelles -Une offre diversifiée de bénévolat -Possibilité d'être membre de clubs sociaux	-L'accès à l'information -Une offre de formations adaptée et de proximité (ou accessible) -La capacité à s'exprimer et de se faire comprendre	-Les structures et dispositifs favorisant les activités selon les incapacités	-La qualité du lieu de résidence -Adaptation du logement en fonction de la progression des besoins	-La disponibilité et l'accessibilité des produits, biens et services -Le transport et l'accès aux transports -Qualité de vie du quartier -Les opportunités de voisinage solidaire	-La prise en compte des cultures et des façons de faire locales -Les liens avec la famille et les proches -Le fait de pouvoir se confier à des amis -Le fait de pouvoir se sortir de l'isolement	-La sécurité des lieux publics et les espaces communs -Les services ciblant les personnes seules
← Objets d'action qui se situent principalement dans les sphères des proches, de la famille et de la communauté →								

Axes du modèle de « Vieillir en santé »	Domaines favorisant l'inclusion							
	1 Ressources financières et matérielles	2 Participation sociale et civique	3 Éducation et compétences	4 Santé et incapacités	5 Habitation et logement	6 Voisinage, communauté et mobilité	7 Ressources de soutien social et relations sociales	8 Sécurité personnelle
3. Favoriser l'engagement et la participation des personnes âgées et améliorer le soutien à celles-ci en agissant par exemple sur :	-L'accès à des activités accessibles financièrement -Accessibilité au milieu de travail	-L'implication dans la promotion de la diversité culturelle -Le partage des valeurs, croyances attitudes face au potentiel et aux besoins des personnes âgées -Défense des droits -Vie démocratique	-L'offre d'opportunités pour se développer et contribuer	-La participation aux activités malgré des incapacités	-La dynamisation des comités de résidents -L'accessibilité aux activités -Des milieux accueillants	-L'apport de la diversité culturelle dans le quartier	-La reconnaissance de la contribution des personnes âgées et leur volonté de participer à part entière -Les liens intergénérationnels -L'offre de soutien aux proches aidants -Les réseaux de soutien formels et informels	-L'identification de personnes vivant de l'isolement
	← Objets d'action qui se situent principalement dans la sphère de la communauté →							
4. Organiser adéquatement et adapter les services aux aînés en agissant par exemple sur :	-L'accès à des sources de financement pour obtenir des services	-La participation des personnes âgées dans les mécanismes d'information, de participation et de prise des décisions qui les concernent	-L'adaptation des messages en fonction du niveau de littératie (incluant la langue parlée)	-L'intégration et l'accessibilité en continuité des services -L'offre de soins appropriés aux différentes phases du vieillissement	-L'accessibilité à un logement selon les besoins des personnes	-L'offre de transports sécuritaires et accessibles	-Le référencement des travailleurs de milieu vers les services appropriés -Les liens entre les ressources de santé et communautaires dont les travailleurs de milieu -Les relations entre les personnes âgées, la famille et les intervenants -Les valeurs, croyances et attitudes des gestionnaires et intervenants au regard des personnes âgées et du vieillissement	-Le repérage et l'accompagnement des personnes isolées ou en détresse
	← Objets d'action qui se situent principalement dans la sphère de gouvernance et des organisations →							

Axes du modèle de « Vieillir en santé »	Domaines favorisant l'inclusion							
	1 Ressources financières et matérielles	2 Participation sociale et civique	3 Éducation et compétences	4 Santé et incapacités	5 Habitation et logement	6 Voisinage, communauté et mobilité	7 Ressources de soutien social et relations sociales	8 Sécurité personnelle
5. Améliorer l'environnement général et les conditions de vie des personnes âgées en agissant par exemple sur :	-L'accès aux transports vers le lieu de travail ou le bénévolat -L'accès à l'internet	-Des politiques familiales pour tenir compte des besoins des personnes âgées	-La reconnaissance des compétences et des contributions -Programme de formation aux personnes âgées	-Les programmes de santé tenant compte les besoins des personnes âgées	-L'offre d'habitations à prix modique adaptées aux besoins en nombre suffisant	-L'accessibilité aux transports en commun -Le réseau de routes piétonnières -L'accessibilité aux espaces publics	-La discrimination négative par l'âge (l'âgisme)	-La prévention du crime -La sensibilisation et les actions sur l'abus et la manipulation -La discrimination et les préjugés
 <p>Objets d'action qui se situent principalement dans la sphère publique, la société</p> <p>Normes sociétales concernant le vieillissement et les personnes âgées Programmes et politiques publiques dans différents secteurs d'activités à l'échelle nationale, provinciale, régionale, municipale et locale Économie – Justice – Éducation – Santé – Environnement physique et bâti – Transports – Sécurité publique</p>								

Annexe 3 Le portrait sociodémographique de la CMQ

Le territoire de la CMQ s'étend sur une superficie de 3 339,14 km² et est formé de cinq composantes géographiques : l'agglomération de Québec, la ville de Lévis, ainsi que les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans.

En 2016, le territoire de la CMQ comptait 791 892 habitants, soit près de 32 000 personnes de plus qu'en 2011. La population de la CMQ et de ses composantes, ainsi que la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus en 2016 étaient les suivantes.

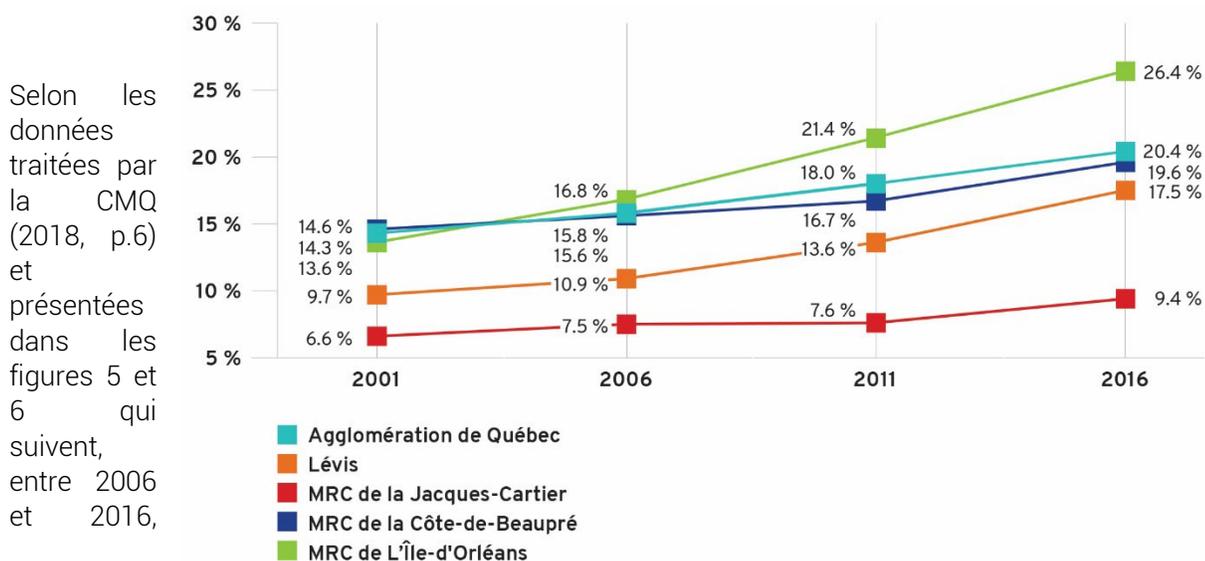
Tableau 3 : Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus sur le territoire de la CMQ

	Population totale	Personnes âgées de 65 ans et plus	%
CMQ	791 892	152 600	19 %
Agglomération de Québec	569 717	115 965	20 %
Lévis	143 414	25 140 ¹⁷	18 %
MRC de La Jacques-Cartier	43 485	4 100	9 %
MRC de la Côte-de-Beaupré	28 194	5 525	20 %
MRC de L'Île-d'Orléans	7 082	1 870	26 %

De 2001 à 2016, la figure 4 montre que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté dans l'ensemble des composantes de la CMQ. Depuis 2006, le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans est celui qui compte la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, alors que celui de la MRC de La Jacques-Cartier a la proportion la plus faible (CMQ, 2018, p.7).

¹⁷ La figure 11 présente la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus par communauté locale de Lévis.

Figure 4 : Proportion des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population des composantes de la CMQ de 2001 à 2016



l'agglomération de Québec a connu un accroissement de la part de l'ensemble des ménages composés d'une seule personne (35,7 % en 2006 comparativement à 38,2 % en 2016). La MRC de La Jacques-Cartier a continué, quant à elle, d'enregistrer une part plus importante de ménages composés de trois personnes ou plus (44,1 % en 2006 et 45 % en 2016).

Figure 5 : Répartition des ménages selon leur taille par composante de la CMQ - 2006

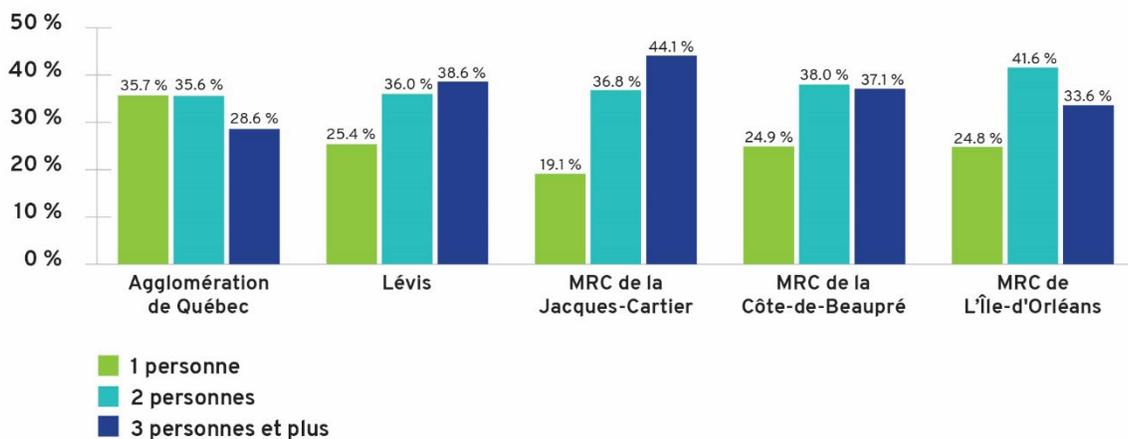
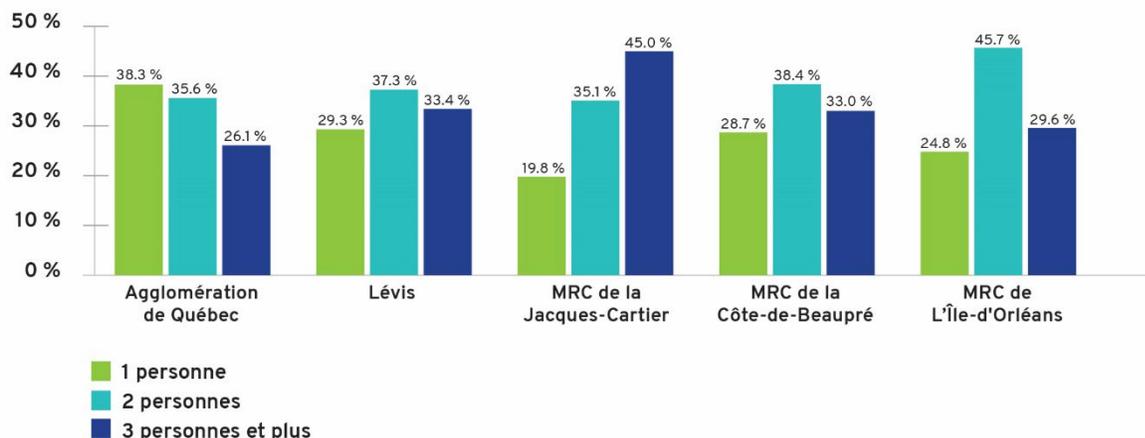
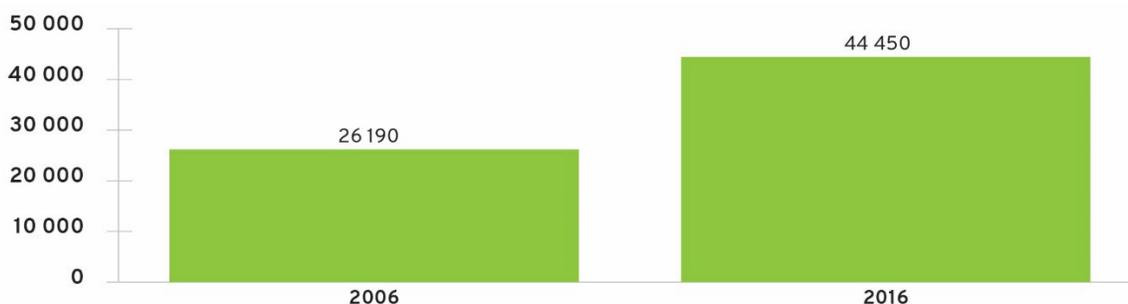


Figure 6 : Répartition des ménages selon leur taille par composante de la CMQ - 2016



En ce qui a trait aux personnes immigrantes, « en 2016, la population immigrante établie sur le territoire de la CMQ est estimée à 44 450 personnes, soit un accroissement de près de 18 260 personnes par rapport à 2006. Toutefois, la part relative de cette population, même si elle est en croissance au sein de la population, demeure néanmoins modeste en passant de 3,7 % en 2006 à près de 5,6 % en 2016 ».¹⁸

Figure 7 : Nombre de personnes immigrantes - CMQ



L'évolution de la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant seules

Les figures 8, 9 et 10 qui suivent présentent l'évolution de la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules entre 2011 et 2016, d'abord pour la population dans son ensemble, puis selon le sexe¹⁹.

La figure 8 montre que les proportions de personnes seules de 65 ans et plus dans les ménages privés²⁰ (par rapport aux totaux des populations de 65 ans et plus sur les différents territoires de la CMQ), sont

¹⁸. Portrait statistique 2016 de la Communauté métropolitaine de Québec, 2018, p. 8.

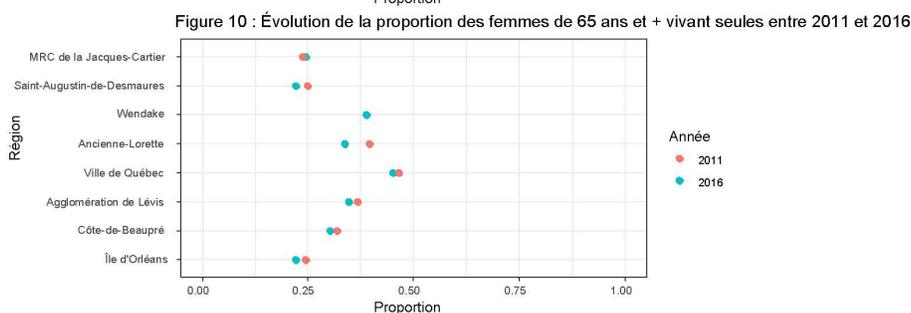
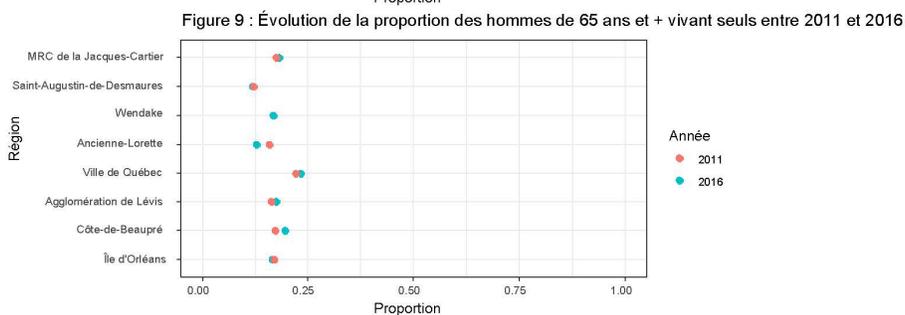
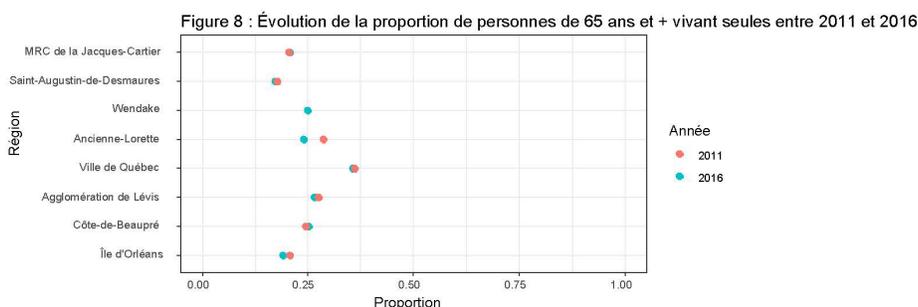
¹⁹. Statistique Canada recensement 2016, compilation effectuée par Pierre-Hugues Carmichael, CEVQ-CIUSSS – Capitale-Nationale.

²⁰. À noter qu'environ 90 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent en ménages privés. Le 10 % non inclus sont ceux et celles qui vivent en ménage collectif. Un ménage collectif est une personne ou un groupe de personne occupant un logement collectif. Selon la définition de Statistique Canada un logement collectif

généralement restées stables ou ont diminué entre 2011 et 2016. En particulier, une diminution est plus marquée à l'Ancienne Lorette et sur l'Île-d'Orléans. On note toutefois une très légère augmentation, moins de 1 %, dans les MRC Côté-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier. À l'échelle de la CMQ, les proportions sont demeurées à peu près les mêmes, soit 33 % en 2011 et 32 % en 2016.

Par ailleurs, il importe de souligner que le nombre absolu de personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent seules a augmenté dans tous les milieux, à l'exception de l'Ancienne Lorette qui a connu une baisse à ce niveau. Par exemple, le nombre de personnes seules âgées de 65 ans et plus à Lévis a augmenté de 4 485 en 2011 à 5 935 en 2016, alors que la proportion de personnes seules est restée stable. À l'échelle de la CMQ, ces nombres sont respectivement de 37 345 en 2011 et de 43 950 en 2016.

La figure 9 montre que les proportions d'hommes âgés de 65 ans et plus qui vivent seuls ont tendance à augmenter (sauf pour l'Ancienne Lorette et L'Île-d'Orléans). La figure 10 montre, à l'opposé, une nette tendance à la diminution de la proportion des femmes de plus de 65 ans à vivre seule, sauf pour la MRC de La Jacques-Cartier qui a connu une légère augmentation de cette proportion. La proportion de femmes vivant seules demeure cependant toujours plus élevée que la proportion d'hommes vivant seuls dans chacun des territoires.



peut être : un établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel. Cela comprend une partie des résidences pour personnes âgées; les pensions et maisons de chambres; les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes; les établissements de soins infirmiers; les hôpitaux; les résidences de personnel; les casernes (bases militaires); les campements de travailleurs; les prisons; les foyers collectifs; etc.

Annexe 4 Affiche de présentation des projets

2e forum sur l'inclusion sociale des personnes âgées

Affiches de l'activité de l'exposition

Pour contacter les projets :

- De chez nous à chez vous dans Limoilou : 418 524-5228 poste 243, decheznousachezvous@patro.roc-amadour.qc.ca
- Ma vie sur la Côte : 418 827-8780, maviesurlacote@associationbenevolecb.com
- Réseau Poivre & Sel : 418-842-9791 poste 22, rps@aidesalacommunaute.org
- EngAging in Community : 418-683-2366 poste 22, catherine.baboudjian@veq.ca
- Mission Régénération : 418 687-3553, dg@contact-aines.com
- Collectif A.I.M.E. : 418 603-3785, direction@cdclevis.ca
- Innishun : 418-843-5818 poste 401, mptremblay@caaqq.net





De chez nous à chez vous dans Limoilou

Favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées vivant en HLM



Public cible

Les personnes âgées résidant dans les 11 HLM 55 ans et + dans Limoilou

- Nombres de portes : 622 logements
- 89% sont des personnes vivant seules
- 42% des personnes ont des incapacités
- Revenu mensuel moyen de 1 608\$

Sur le terrain

Lairet

- 2110 rue D'Assise
- 2150 rue Du Colisée

Vieux-Limoilou

- 845-855 1ère Avenue
- 120 7e Avenue
- 220 7e Avenue

Maizeret

- 2600 Henri-Bourassa



Nos actions

Repérer et accompagner les personnes âgées vivant en HLM dans les trois quartiers de Limoilou

- Documenter et comprendre la réalité des personnes âgées ciblées
- Créer des liens de confiance avec les personnes âgées isolées vivant en HLM
- Accompagner les personnes vers des espaces de participation sociale et civique en fonction de leurs intérêts
- Diriger les personnes vers des services pouvant répondre à leurs besoins
- Accompagnement de groupes de résidents dans une démarche « par, pour et avec »

Organiser les services

- Développer des mécanismes de concertation intersectorielle
- Faire connaître les services et les occasions de participation sociale
- Réduire les barrières d'accès à la participation des personnes âgées vivant en HLM



Réalisations

- Production et distribution d'un calendrier mensuel d'activités dans six HLM
- Sondage réalisé auprès des résidents sur les besoins et les aspirations
- Porte à porte (approche de proximité) et distribution d'accroche-portes (diffusion d'information)
- Référencement actif par l'ITMAV
- Offre de sorties thématiques avec transport
- Soutien à la mobilisation des résidents
- Soutien à la sécurité alimentaire
- Recrutement de bénévoles dans chaque HLM approché à ce jour, certains contribuent maintenant aux activités d'organismes partenaires
- Intégration du programme Participe-Présent auprès des résidents âgés
- Visites guidées dans les centres communautaires
- Offre de cours d'initiation à l'informatique

Défis

Défis

- Roulement des ressources humaines et rareté des ressources
- Sentiment de sécurité dans les HLM
- Transports et accessibilité aux activités

Pistes d'action

- Bonifier les communications entre les collaborateurs et les partenaires
- Démystification de la maladie mentale auprès des résidents
- Mobiliser les parties prenantes sur l'enjeu des transports et de l'accessibilité

Partenaires et collaborateurs





Innishun



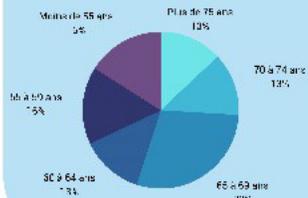
Centre d'amitié autochtone
de Québec
CAAQ

Public cible

Les personnes âgées autochtones vivant en milieu urbain, dans la Communauté métropolitaine de Québec.

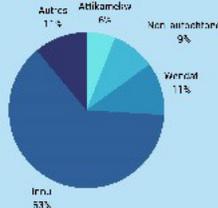
Participants aux activités et services selon l'âge

Echantillon de 31 personnes



Participants aux activités selon leur nation

Echantillon de 46 personnes



Défis

- Concilier les activités d'accompagnement personnalisé, la planification et la tenue d'activités sociales et culturelles et le développement de partenariats dans un contexte de développement
- La population des personnes âgées autochtones est répartie sur l'ensemble du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

L'équipe du Projet Innishun désire progresser sur différents niveaux afin d'augmenter la qualité de ses services. Elle vise à : maintenir l'engagement de ses participants réguliers, rejoindre davantage les hommes, organiser plus d'événements publics, effectuer un sondage auprès des participants chaque trimestre, puis travailler sur de nouvelles relations de partenariat.

Nos actions

Objectif général 1 - Favoriser l'implication et la participation sociale des personnes âgées autochtones et améliorer le soutien envers celles-ci

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les liens des personnes âgées autochtones (PAA) à Québec avec leur communauté
- Offrir des opportunités de développement et d'implication sociale aux PAA sur le territoire de Québec
- Augmenter l'offre d'activités intergénérationnelles et la visibilité de la diversité culturelle pour les autochtones à Québec

Objectif général 2 - Organiser et adapter les services culturellement (sécourisation culturelle) aux personnes âgées autochtones

Objectifs spécifiques :

- Favoriser l'intégration et l'accessibilité en continu des services de santé et des services sociaux pour les PAA à Québec
- Repérer et accompagner les PAA isolées ou en détresse à Québec
- Offrir des services complémentaires à ceux existants à Québec pour améliorer les conditions de vie des PAA et favoriser leur vieillissement en santé

Réalisations

- Rencontres d'échange et activités avec des acteurs communautaires, publics et privés, pour maintenir ou développer un partenariat
- Services de référence et d'accompagnement
- Soutien individuel aux aînés dans l'utilisation d'appareils électroniques
- Offre de transport à chaque activité pour ceux qui en ont besoin, ainsi que pour leurs rendez-vous
- Activités culturelles et sociales rejoignant une quarantaine de participants différents
- Participation à des activités traditionnelles
- Rencontres mensuelles du comité aîné avec la participation de 10 aînés bénévoles
- Soutien à la prise de parole des aînés
- Consultation des aînés du Projet Innishun par le CHU de Québec sur deux projets d'inclusivité
- Des activités intergénérationnelles et activités interculturelles
- Services d'accompagnement individuels : transports et commissions, visites à domicile, accompagnements/interpréariat et démarches administratives



Partenaires et collaborateurs



Financé en partie par le gouvernement
du Canada et le Fonds d'investissement
des ressources humaines du Québec





EngAging in Community

Pour la communauté aînée d'expression anglaise



Public cible

2 580 personnes aînées d'expression anglaise dispersées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec

- Principalement la population d'expression anglaise de la couronne nord de Québec
- Les personnes d'expression anglaise qui vivent seules
- Les personnes d'expression anglaise à faible revenu
- Les personnes vivant en zones périurbaines à risque d'isolement social
- Les personnes dont le niveau de littéracie numérique est bas

Sur le terrain

Couronne nord de Québec et MRC de la Jacques-Cartier

- Les efforts se concentrent principalement à Saint-Gabriel-de-Valcartier et à Shannon.

Cependant, des actions sont en place dans d'autres secteurs de la Ville de Québec et dans d'autres territoires.

Nos actions

Favoriser l'engagement et la participation sociale des personnes aînées par une offre d'activités intra et intergénérationnelles

- La recension des activités offertes en anglais sur le territoire
- La consultation des aînés de la communauté, ajustements selon leurs besoins et organisation d'activités gratuites ou à coût réduit
- La promotion des occasions de participation et l'accès à l'information sur ce qui est offert

Augmenter les aptitudes individuelles par la diminution de la fracture numérique auprès des aînés

- Offrir un soutien gratuit et personnalisé en technologies de l'information et de communication

Enrichir les connaissances et renforcer la capacité d'action collective sur l'enjeu de la santé et le bien-être des personnes aînées d'expression anglaise

- Réunir les parties prenantes afin d'apprendre et d'agir collectivement
- Mettre en place des mécanismes d'évaluation participatifs

Réalisations

- Un comité de coordination engagé dans le processus décisionnel, composé de citoyens aînés d'expression anglaise, a été formé
- L'animation de groupes de discussion et de partage thématiques est débutée
- Plusieurs sorties thématiques (33), dont certaines intergénérationnelles, ont été réalisées
- La promotion des saines habitudes de vie grâce, par exemple, à des sorties avec le club de marche pour les 50 ans et plus
- Des cours (yoga sur chaise et tricot) animés par des personnes aînées bénévoles sont offerts depuis l'automne 2022
- Des démarches de partenariat et de développements intersectoriels sont en voie de réalisation

Défis

Défis

- La mobilisation des acteurs sociaux, communautaires et municipaux autour de l'enjeu de l'inclusion sociale des personnes aînées d'expression anglaise
- Rejoindre les personnes isolées qui habitent en milieu éloignés

Pistes d'action

- Offrir des activités dans plusieurs lieux, donc rejoindre les personnes près de chez eux
- Créer un réseau de personnes bienveillantes

Partenaires et collaborateurs



Le Manoir McGreevy

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveau Horizons pour les aînés

Canada



Public cible

Les 15 050 personnes de plus de 65 ans dont :

- La mobilité et/ou les possibilités de transport sont problématiques (sans permis de conduire, absence du transport en commun dans plusieurs zones, etc.)
- La situation économique est préoccupante ou se détériore
- Le risque de vivre de l'isolement social est augmenté en raison de l'absence de voisins immédiats
- La sécurité alimentaire est menacée
- La faible littératie est un frein à la participation sociale

Sur le terrain

- Haute-Saint-Charles : Lac-Saint-Charles, Loretteville, Saint-Émile, Des Châtels et Val-Bélair
- Une partie de Neufchâtel-Est et de Wendake de la Nation huronwendat
- MRC de la Jacques-Cartier : Fossambault-sur-le-Lac, Lac Saint-Joseph, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Shannon

Nos actions

Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation des personnes âgées

- Accompagner les personnes âgées pour les rendre des acteurs de changement dans leur milieu
- Développer les compétences numériques et de communication

Créer des milieux de vie sains et sécuritaires

- Favoriser l'appropriation de saines habitudes alimentaires
- Outiller les personnes âgées pour un vieillissement à domicile sécuritaire

Favoriser l'engagement et la participation sociale et améliorer le soutien

- Offrir des occasions d'interactions sociales et des relations positives entre générations
- Former et accompagner des personnes dans un engagement bénévole stimulant

Organiser adéquatement et adapter les services

- Favoriser la collaboration et la concertation intersectorielle
- Faciliter les communications et l'accès à l'information

Réalisations

- Plus de 180 ateliers de formations de base sur l'utilisation des nouvelles technologies et des réseaux sociaux
- Plus de 250 animations de groupes : discussions, partages thématiques, formations, conférences, etc.
- Des sorties thématiques et/ou intergénérationnelles
- Une cinquantaine de cuisines collaboratives ou collectives, animées par des personnes âgées
- De nombreuses démarches de partenariat et de développement intersectoriels favorisant la collaboration de différents organismes dans l'élaboration d'activités d'envergure sur le territoire
- Émergence d'un nouveau point d'ancrage *PAR, POUR et AVEC* les personnes âgées en faveur du réseautage et le référencement entre les organismes du secteur
- Augmentation considérable de la participation sociale et citoyenne chez tous les collaborateurs du Réseau Poivre & Sel

Défis

Défis

- Créer un réel impact collectif
- Mobiliser les acteurs de la communauté afin qu'ils reconnaissent leur rôle actif dans le développement d'une communauté plus inclusive pour les personnes âgées

Pistes d'action

Poursuivre les actions dans la Haute-Saint-Charles et la MRC de la Jacques-Cartier, promouvoir les bienfaits de la participation sociale chez les aînées et, grâce à la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire, réaliser des actions concrètes et pérennes



Partenaires et collaborateurs



Mission régénération

Public cible

Les personnes âgées situées dans les quartiers suivants :

- Vieux-Québec
- Cap-Blanc
- Colline Parlementaire
- Saint-Jean-Baptiste
- Montcalm
- Saint-Sacrement

Nos actions

- Améliorer l'accessibilité aux services et aux besoins de base des personnes âgées
- Promouvoir une approche de bienveillance et d'inclusion sociale envers les personnes âgées
- Valoriser les compétences des personnes âgées et leur participation sociale dans la communauté

Défis

- Gestion du temps, celui consacré à la concertation, à la coordination et aux développements des actions
- La compréhension de l'approche d'impact collectif
- Les défis liés à la mobilité des aînés
- Le défi de la main-d'œuvre pour le projet ainsi que pour les collaborateurs
- Rejoindre des personnes âgées qui ne soient pas déjà impliquées et rejoindre ceux qui souhaiteraient s'impliquer

Réalisations

- Mise en place de cercles de discussion dans les quartiers
- Formation d'un comité avisier constitué d'une vingtaine de personnes âgées
- Organisation d'une conférence dans le cadre de l'événement *Vivre et Vieillir à Québec* portant sur la richesse des relations intergénérationnelles
- Présence et promotion du projet Mission Régénération à l'occasion de la Semaine québécoise intergénérationnelle, du Rendez-vous du communautaire de la Haute-Ville, du Forum sur la gériatrie sociale, de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées
- Organisation du 1^{er} Dîner et discussion Régénération (atelier collectif de travail pour prioriser les actions qui favorisent l'inclusion sociale des aînés)
- Lancement d'outils promotionnels, comme un site Internet et des dépliants d'information



Partenaires et collaborateurs

Le comité avisier de Mission Régénération



Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés





Collectif A.I.M.E

Action, Intégration, Mobilité, Engagement



CORPORATION
DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE
DE LÉVIS

MOBILISER • DÉVELOPPER • PROMOUVOIR

Public cible

Les personnes âgées des communautés identifiées comme étant très défavorisées matériellement, mais aussi des communautés plus éloignées géographiquement. Nous travaillerons aussi dans des espaces communautaires établis comme, par exemple, ceux de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

Défis

- Le temps. Le temps consacré à la concertation. Le temps consacré à la coordination des actions. Le temps consacré aux relations.
- Une gouvernance qui s'adapte aux contextes tout en maintenant le cap sur les changements souhaités.
- La compréhension de l'approche d'impact collectif.

Nos actions

AXES PRIORISÉS

- Littératie fonctionnelle et les compétences numériques
- Mobilité-transport
- Soutien civique

AXES TRANSVERSAUX

- Accessibilité
- Accompagnement personnalisé
- Espaces de participation inclusifs
- Mobilisation

Auprès des personnes âgées participantes :

- Renforcement de l'estime de soi et les compétences sociales et personnelles
- Bonification des liens sociaux
- Renforcement de la capacité des aînés à trouver des ressources du milieu (communautaires, publiques et privées)
- Renforcement du pouvoir d'agir des personnes âgées sur leurs communautés (incluant les institutions)

Auprès des organisations participantes :

- Amélioration de l'accessibilité aux services et aux activités
- Amélioration des capacités de gestion bénévole des organismes
- Amélioration des formes de soutien en accompagnement
- Adaptation des services et des activités destinés aux personnes âgées
- Amélioration de la coopération intersectorielle (continuum, trajectoire, synergie)
- Élimination des obstacles à l'inclusion sociale

Réalisations

Axe | Communication et mobilisation

- Consultation réalisée auprès de personnes âgées et d'organismes communautaires de Lévis
- Création d'une banque de citoyens âgés prêts à se mobiliser
- Des constats : les citoyens âgés souhaitent mieux connaître les services et que ces derniers soient mieux coordonnés, une plus grande accessibilité, des modalités d'accompagnement adaptées aux besoins

Axe | Mobilité et transport

- Trousse sur la capacité à conduire de la personne âgée
- Promotion des capacités à la conduite automobile et adoption d'alternatives de transport
- Réalisation d'entretiens individuels et d'entretiens de groupe auprès de 12 personnes

Axe | Littératie fonctionnelle et compétences numériques

- Élaboration d'un projet d'accompagnement dans l'apprentissage des TICs

Axe | Soutien civique

- Réactivation d'un comité qui s'intéresse aux défis relatifs aux services de soutien civique offerts aux personnes âgées et plus particulièrement au soutien administratif (aide à la correspondance, mandat de représentation auprès d'institutions financières et de services gouvernementaux, etc.)

Axe | Accompagnement personnalisé

- Élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé par l'entremise de jumelages entre pairs âgés
- Accompagnement vers une meilleure participation sociale, un bien-être accru, une meilleure santé et une capacité à rester « chez soi » le plus longtemps possible
- Constitution d'une cohorte de 10 jumelages
- Formation et accompagnement des pairs aidants par des intervenants des réseaux communautaires et publics

Partenaires et collaborateurs



Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés



Ma vie sur la Côte Un milieu riche pour les personnes âgées



Association Bénévole
Côte-de-Beaupré

Public cible

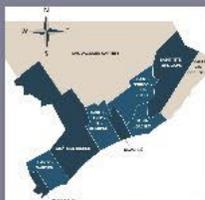
Sont priorisés :

- La population 65 ans et plus (6 595 en 2021)
- La population 85 ans et plus (755 en 2021)
- Les 5995 personnes de 65 ans et plus à faible revenu
- Les personnes ayant besoin d'un transport

Sur le terrain

La MRC de la Côte de Beaupré et les huit municipalités qui la composent d'Ouesten Est avec un accent dans les municipalités de l'Est :

- Boischatel
- L'Ange-Gardien
- Château-Richer
- Sainte-Anne-de-Beaupré
- Beaupré
- Saint-Ferréol-les-Neiges
- Saint-Joachim
- Saint-Tite-des-Caps



Nos actions

Favoriser l'engagement et la participation sociale des personnes âgées

- Rejoindre et consulter les personnes âgées sur leurs besoins et leurs intérêts
- Développer des lieux de rencontre et de soutien accueillants et une offre diversifiée d'activités
- Promouvoir l'ensemble des activités, des infrastructures et des services offerts aux personnes âgées sur la Côte-de-Beaupré
- Sensibiliser la population sur l'importance de demeurer actif et inclusif pour tous les âges
- Combattre les comportements et les attitudes empreints d'âgisme

Organiser adéquatement les services

- Mobiliser les parties prenantes sur l'enjeu de l'inclusion sociale des personnes âgées sur la Côte-de-Beaupré
- Développer une approche de bienveillance et de vigilance sur tout le territoire de la MRC
- Accompagner les personnes âgées vers les services et les activités adaptés en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts
- Renforcer et bonifier une offre de transports inclusifs

Réalisations

- Lancement du projet et réseautage en octobre 2021
- Vaste campagne de sensibilisation sur les bienfaits de rester actifs avec un publi-postage envoyé dans chaque foyer de la Côte-de-Beaupré
- Enregistrement d'une série d'émissions sur les liens intergénérationnels en collaboration avec la Télé d'ici
- Ouverture du Quartier Général en 3 volets
- Offre d'occasions de participation sociale à des groupes de personnes âgées selon leurs intérêts
- Collaboration avec le café le Saint-Fée
- Accompagnement vers les services selon les besoins (IMAV)
- Appels et visites de courtoisie
- Animation d'une page Facebook et création du microsite de Ma Vie sur la Côte
- Démarches de développement de modes de transport inclusifs en collaboration avec la MRC

Défis

Défis

- Repérer les personnes âgées isolées
- Mobiliser/engager les parties prenantes
- Recrutement des bénévoles
- Développer des solutions de mobilité pour les personnes âgées

Pistes d'action

- Miser sur la vigilance
- Sensibiliser les élus et l'ensemble des acteurs
- Donner une tribune aux aînés et aux bénévoles
- Mieux connaître les besoins et déployer un projet pilote



Partenaires et collaborateurs



Financé en partie par le gouvernement
du Canada par le biais du Programme
Nouveaux Horizons pour les aînés



L'Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées : un enjeu collectif



INTRODUCTION

Le plan de travail général de l'Initiative

Élaboré en 2021, le *Plan de travail général de l'Initiative* (voir pages 36 et suivantes) présente une synthèse des actions réalisées à travers l'ensemble des projets financés et suggère une marche à suivre vers l'atteinte de résultats.

Des espaces de partage

La création d'espaces de partage est un extrait qui se trouve à plusieurs endroits de ce plan. Il semble que ces espaces pourraient contribuer à l'atteinte de certains de ces résultats, comme :

- Appuyer le développement des pratiques professionnelles et organisationnelles
- Susciter de nouvelles collaborations
- Travailler à la résolution de problématiques partagées

LES THÈMES PRIORISÉS

Parmi tous les thèmes du plan de travail général, cinq se sont démarqués lors d'une consultation réalisée en janvier-février 2022 auprès des chargés de projet. Les voici :



L'utilisation des fiches thématiques

Pour chacun de ces thèmes, une fiche thématique a été produite. Elles se trouvent dans les pages suivantes. Il s'agit d'un premier jalon permettant de circonscrire sommairement chacun des thèmes. Nous souhaitons que ces fiches servent à initier de 2 à 3 chantiers thématiques. À cet effet, une procédure est suggérée dans le courriel qui accompagne les fiches afin de vous prononcer sur cette priorisation.

Par la suite, ces fiches appuieront l'amorce d'une réflexion commune au sein de chantiers thématiques à constituer.

Des thématiques d'intérêt

Il est suggéré de réunir autour d'un intérêt commun un groupe de personnes. Les thèmes permettent de définir ce sur quoi ces personnes - les parties prenantes de l'Initiative - voudront travailler ensemble. D'autres personnes pourraient y être conviées de par leurs expertises et leurs intérêts.

Le comité opérationnel demeurera le dépositaire des réalisations de ces chantiers. Ces réalisations concourront à la progression du plan de travail général de l'Initiative.

Ces groupes de travail prendront la forme de communautés de pratiques. Les modalités de participation seront définies ultérieurement par les membres de chacune de ces communautés.

LE TRAVAIL DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES PERSONNES ÂÎNÉES



Qu'est-ce que c'est ?

De façon générale, le travail de proximité vise à améliorer la santé et le bien-être de la population en joignant prioritairement les personnes qui vivent des difficultés sur les plans économique et social, qui sont en situation d'exclusion sociale plus ou moins marquée, et qui ne fréquentent généralement pas ou très peu les services offerts par la communauté. Le travail de proximité englobe diverses pratiques qui peuvent avoir des noms et des fonctions différentes : agent ou travailleur de milieu, travailleur de rue, agent de liaison, intervenant de milieu, animateur de milieu. Ce sont tous des exemples de travail dit « de proximité ».

Les interventions de proximité mettent en place une forme d'action structurée entre les services de santé et les services sociaux et les partenaires du milieu (organismes communautaires, écoles, service de police, office municipal d'habitation, etc.), dans une logique de participation citoyenne, intersectorielle et de développement des communautés.

DU PLAN DE TRAVAIL COLLECTIF AUX ACTIONS TERRAIN!

OBJECTIF 4 : RESSOURCES DE SOUTIEN SOCIAL ET RELATIONS SOCIALES*

D'ici 2025, les organismes collaborateurs de concert avec les partenaires, permettront une augmentation du nombre de personnes âgées qui auront établi des liens sociaux stables grâce à un réseau et à un soutien social.

* Touche aussi de façon transversale les objectifs 1 et 3.

ACTIVITÉS SE SOUTENANT MUTUELLEMENT

Repérer, comprendre et accompagner les personnes âgées plus isolées

EXTRANTS

- Stratégie commune de repérage et de référencement
 - Trajectoire de services (le continuum)
 - Outil de référencement commun
- EXTRANT SOUHAITABLE :
- Activités intra et intergénérationnelles de proximité

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Amélioration de la capacité des réseaux publics et communautaires à répondre aux besoins des personnes les plus isolées
- Sensibilisation accrue relative aux services publics et communautaires auprès des personnes âgées et leurs proches

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- Utilisation accrue des services d'accompagnement par les personnes âgées
- Utilisation accrue des services de soutien public et communautaire par les personnes âgées

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Il n'existe pas d'approche universelle pour lutter contre la solitude ou l'isolement social, d'où la nécessité d'adapter les interventions aux besoins des individus, de groupes spécifiques ou au degré de solitude vécu¹. Dans un scénario idéal, chaque personne âgée qui le désire devrait avoir au moins une personne avec qui elle peut parler et qui est capable d'évaluer ses besoins, de la soutenir et de la référer au bon endroit, au bon moment.
- L'intervention de proximité auprès des personnes âgées c'est rejoindre les personnes isolées ou vulnérables là où elles se trouvent afin d'adapter les interventions. C'est une territorialisation des pratiques où les intervenants sociaux et de santé travaillent dans les milieux de vie des populations ciblées pour agir sur les inégalités sociales et de santé et répondre à leurs besoins².

Certaines conditions de succès sur lesquelles nous pouvons agir

- S'assurer d'une bonne visibilité (communications inclusives) et la présence d'intervenants accessibles³
- Des liens de confiance créés avec les personnes et les partenaires communautaires du milieu⁴
- Une formation/préparation des ressources pour le travail de proximité

Pour s'inspirer

- Synthèse du rapport *Pratiques collaboratives en santé de proximité à Montréal-Nord au croisement des initiatives citoyennes, communautaires et publiques* de l'organisation InterActions
- Le cahier de recherche et d'études de cas *L'intervention de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité : l'expérience de trois communautés du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (ITMAV) du Centre de recherche sur les innovations sociales
- Le *Projet Impact Collectif réalisé dans Rosemont* par Centraide du Grand Montréal
- Le rapport-synthèse de la recherche-action *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées en milieu rural et urbain* de la FADOQ

Des outils à consulter

- Les outils du programme *Participe-Présent* du Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale (français et anglais)
- La trousse *Rejoindre, comprendre et accompagner les personnes âgées isolées socialement* de la FADOQ et du CIUSSS-CN
- Le guide d'accompagnement *Intervention de proximité en CSSS*
- Le document *Mieux comprendre le rôle du travailleur de milieu dans le cadre du programme des initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)* du Gouvernement du Québec

¹ aartit.org (s. d.). *Accès à la proximité*. <https://aartit.org/fr/montr%C3%A9al/ressources/le-travail-de-proximit%C3%A9/>

² Institut national de santé publique du Québec (s. d.). *Mieux agir : l'intervention de proximité pour agir auprès des populations*. <https://www.inssq.gouv.qc.ca/ressources/les-innovations-sociales/le-travail-de-proximit%C3%A9-aupr%C3%A8s-des-populations/>

³ <https://www.inssq.gouv.qc.ca/ressources/les-innovations-sociales/le-travail-de-proximit%C3%A9-aupr%C3%A8s-des-populations/>

⁴ <https://www.inssq.gouv.qc.ca/ressources/les-innovations-sociales/le-travail-de-proximit%C3%A9-aupr%C3%A8s-des-populations/>

COMMUNICATION ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION



Qu'est-ce que c'est ?

Permettre aux personnes âgées d'être à l'aise avec les technologies d'information et de communication (TIC) est important puisque « les personnes plus familières avec les technologies de l'information et qui ont accès aux équipements sont mieux informées des services et des activités disponibles et ont une possibilité accrue d'établir des contacts virtuels avec leur entourage¹. » Toutefois, « pour accéder à de l'information et la comprendre, celle-ci doit être disponible, accessible, acceptable, abordable et utilisable² ». Ainsi, il est important d'assurer un certain niveau de littéracie numérique chez les personnes âgées. Dans le domaine de la santé, la littéracie renvoie d'ailleurs à « la capacité de repérer, de comprendre, d'évaluer et d'utiliser l'information pour améliorer ou maintenir sa santé³ ».



85% des personnes de 65 ans et plus ont une connexion Internet à la maison⁴.

DU PLAN DE TRAVAIL COLLECTIF AUX ACTIONS TERRAIN!*



Activités se soutenant mutuellement	Extrants	Résultats immédiats	Résultats Intermédiaires
Faire connaître les occasions de participation sociale et civique et les services publics et communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité des organisations à accompagner et engager les personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la participation des personnes âgées à des activités sociales
Adapter l'offre d'activités de formation à la pluralité des personnes âgées et faciliter l'accès à l'information (dont par les TIC)	<ul style="list-style-type: none"> • Comité Éducation et Compétences et partage sur le thème <i>Pratiques prometteuses</i> • Activités de formation sur les communications inclusives, sur la littératie et la numératie • Offre d'activités inclusives et diversifiées • Des activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches • Activité de formation aux personnes âgées (stratégies de navigation) • Cahier de formation • Accès à des tablettes 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la capacité des organisations à développer des activités d'apprentissages et de mentorat stimulantes et inclusives • Sensibilisation accrue sur les défis de la littératie et de la numératie et de leur impact sur l'accès à l'information • Amélioration des aptitudes des personnes âgées en matière de navigation (recherche d'information) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès accru des personnes âgées aux activités d'apprentissages • Accès équitable à l'information
Véhiculer une image positive et inclusive du vieillissement et sensibiliser la population à la présence de discrimination, de maltraitance, de préjugés et l'âgisme sous toutes ses formes	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de communication adaptées aux personnes âgées et leurs proches • Activités de sensibilisation de proximité • Activités de communication grand public 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des aptitudes des personnes âgées et de leurs proches à reconnaître une situation problématique • Sensibilisation accrue de la population 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du sentiment de sécurité personnelle des personnes âgées • Amélioration de la situation en lien avec la discrimination en raison de leur âge, de leur sexe, de leur origine ethnique ou pour d'autres raisons • Amélioration du discours en lien avec le vieillissement

* Ces activités touchent plusieurs objectifs du plan d'actions commun.

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Des activités d'apprentissage et des outils en lien avec les TIC existent déjà dans les projets et ailleurs.
- La technologie a le potentiel de réduire l'isolement⁵.
- Les personnes âgées peuvent maintenir des interactions sociales en utilisant des outils technologiques en contexte de pandémie⁶.
- Les représentations de personnes âgées comme un groupe homogène amènent une vision réductrice des personnes âgées et peuvent mener à des attitudes âgistes⁷.

Certaines conditions de succès sur lesquelles nous pouvons agir

- La participation des personnes âgées au processus de production des outils de communication est importante. Elles peuvent être impliquées de la conception jusqu'à l'évaluation de l'effet des outils de communication⁸.
- Les méthodes d'apprentissage des technologies qui sont les plus prometteuses sont celles qui permettent les interactions sociales en face à face ou qui encouragent le bénévolat et les liens intergénérationnels⁹.
- Certaines populations plus vulnérables n'ont pas accès à des outils technologiques, il faut donc avoir recours à d'autres moyens de communication¹⁰. Il faut aussi explorer différentes avenues facilitant l'accès à ces outils, comme faire la promotion des équipements numériques disponibles gratuitement (dans les bibliothèques, par exemple).

Des outils à consulter

- Le rapport *NETendances 2021* sur les habitudes numériques des 65 ans et plus.
- Les *conseils du Laboratoire de promotion de l'accessibilité du Web* pour rendre un site Internet plus accessible.
- La plateforme *InfoAccessible* de l'Université du Québec en Outaouais.
- *Scolarius*, un outil gratuit d'analyse de la lisibilité.
- Le *Guide de littératie en santé* de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

^{1,11} Institut national de santé publique du Québec (2020).

Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées en contexte de pandémie. https://www.insspq.ca/sites/default/files/publications/5023-isolement-social-et-solitude-personnes-agees-pandemie_202012.pdf

² InfoAccessible (s. d.). Qu'est-ce que l'accès à l'information et à sa compréhension? Université du Québec en Outaouais. <http://inf.accessible/essais/inf-accessible/2-accessibilite-et-comprehension.pdf>

³ Leclerc, V. (2014). Pour qu'on se comprenne : Guide de littératie en santé. Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. https://santemontreal.ca/les-atouts/ressources/les-atouts-de-communication/pdf/publication/litteratie_v2.pdf

⁴ Académie de la transformation numérique (2022). *NETendances 2021 - Fiche générale*. 60 ans et plus. Université Laval. <https://www.academie-numerique.com/medias/2022/04/2022-netendances-2021-netendances-60-ans-et-plus.pdf>

⁵ Park, S., et al. (2020). Technology use & social isolation among older adults: A qualitative analysis. *Journal of the American Geriatrics Society*, 68(5), 711-719.

⁶ Grande Interactions pour naviger avec l'âge (s. d.). « Comme vu à la télé » - Égérie dans les représentations. <https://www.researchgate.net/publication/358248248>

⁷ Song, W. K., Chen, W., et Bengard, A. (2018). Tangible user interface for social interactions for the elderly: A review of MetaData. *Advances in Human-Computer Interaction*. <https://doi.org/10.1155/2018/7242372>

⁸ Heins, P., Boets, L., Koh, W. C., Neven, A., Verhey, T., et de Vugt, M. E. (2021). The Effects of Technological Interventions on Social Participation of Community-Dwelling Older Adults with and without Dementia: A Systematic Review. *Journal of Clinical Geriatrics*, 20(11), 2988. <https://doi.org/10.1093/geronl/gnab038>

LA MOBILITÉ DES PERSONNES ÂÎNÉES

Transport collectif, transport adapté, taxibus, transport bénévole, autopartage, covoiturage, transport interrégional, déplacements actifs



Qu'est-ce que c'est ?

La mobilité « permet d'accéder aux activités, commerces, services et infrastructures publiques de l'environnement territorial¹ ». « L'accès facile et sécuritaire aux destinations du quotidien [...] a un impact sur l'autonomie, la qualité de vie, la santé et l'inclusion sociale des personnes âgées². Toutefois, il subsiste plusieurs barrières d'accès au transport actif et collectif³ qui « impliquent un déploiement important de temps et d'organisation⁴ ».

L'automobile demeure le mode de transport privilégié des personnes âgées, et ce, jusqu'à la toute fin de la période de conduite⁵. S'ajoute à cela les défis relatifs au développement d'alternatives de transport performantes, flexibles et accessibles qui pourraient rivaliser l'automobile⁶.

Rappelons finalement que les personnes âgées qui font face à une incapacité de conduite « doivent régulièrement s'en remettre à leurs réseaux personnels (famille ou amis) cependant tous ne peuvent pas compter sur un entourage disponible⁷ ». De plus, ces personnes âgées « ont également recours à des services de transport exploités bénévolement, mais cette offre est bien souvent insuffisante⁸ ».

DU PLAN DE TRAVAIL COLLECTIF AUX ACTIONS TERRAIN!

OBJECTIF 3 : VOISINAGE, COMMUNAUTÉ ET MOBILITÉ

D'ici 2025, les personnes âgées ciblées sur le territoire de la CMQ développeront un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale

ACTIVITÉS SE SOUTENANT MUTUELLEMENT

Développer/optimiser des alternatives de transports inclusifs en milieu rural et urbain

EXTRANTS

- Des alternatives en transport et mobilité

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Meilleure connaissance des solutions en matière de mobilité des personnes âgées

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- Utilisation accrue des services de proximité incluant les services de transport par les personnes âgées

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Les disparités territoriales de l'offre en transport	<ul style="list-style-type: none"> Offre de services plus développée en ville que dans les communautés rurales Absence de services de taxi dans certaines villes Services de transport payés au km plus dispendieux en milieux ruraux Défi de recrutement des bénévoles pour développer l'offre des CAB
Les obstacles structurels à l'utilisation du transport collectif	<ul style="list-style-type: none"> Coût, fréquence, attente, fiabilité, horaire réduit Obligation de réserver Aménagement inadéquat des véhicules et des lieux d'attente Comportement des conducteurs et leur conduite⁹ et des autres utilisateurs¹⁰
Les difficultés liées à la compréhension de l'offre en transport	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension des modalités des services, craintes et perceptions négatives Manque de promotion, de stratégies de diffusion et le niveau de littératie utilisé
L'offre limitée pour le transport accompagné non médical	<ul style="list-style-type: none"> Déplacements pour la participation sociale, les achats de base ou les activités de loisir peu prioritaires
Des infrastructures à adapter aux réalités des déplacements actifs des aînés	<ul style="list-style-type: none"> Environnements urbains peu favorables aux déplacements actifs Entretien des infrastructures Absence de mobiliers urbains permettant le repos Disponibilité de services sanitaires Services et commerces de plus en plus éloignés des milieux de vie¹¹ Options résidentielles parfois incohérentes avec les souhaits et les besoins¹² Approches « aînés » qui tiennent peu compte du territoire¹³

¹ Tableau inspiré des constats de la fiche thématique « *Accès viable chez soi* / Fiche thématique: Transport et mobilité active

Certaines conditions de succès sur lesquelles nous pouvons agir

- Réduire la dépendance à l'automobile en développant des modes alternatifs performants et flexibles¹⁴, des environnements urbains qui répondent aux principes d'accessibilité universelle¹⁵ et des destinations de proximité (services, activités et équipements)
- Favoriser l'action concertée pour élargir les options de transport¹⁶
- Offrir des interventions éducatives et de soutien pour démythifier l'utilisation d'alternatives de transports et diminuer les obstacles perçus¹⁷ et planifier la cessation de la conduite automobile¹⁸
- Mieux former les employés de services de transport¹¹
- Diffuser l'information sur les services là où se trouvent les personnes âgées
- Impliquer les personnes âgées dans l'identification des barrières à l'utilisation des modes de transport alternatifs et « intégrer les enjeux aînés dans la planification en urbanisme »¹⁹

Pour s'inspirer

Les fiches thématiques du CISSS de la Montérégie-Centre et de la Direction de la santé publique de la Montérégie :

- [Transport collectif](#)
- [Transport collectif par Taxi](#)
- [Optimisation du transport adapté et scolaire](#)

Pour aller plus loin

- L'article *Vivre sans ma voiture : une intervention pour soutenir les Canadiens-francophones âgés*
- L'article en anglais *Factors Preventing the Use of Alternative Transport Modes to the Car in Later Life*
- L'article *Vieillesse chez soi dans la diversité des formes urbaines et rurales du Québec, Canada: une exploration des enjeux d'aménagement des territoires vus par leurs habitants*
- La *présentation de l'équipe de recherche* du projet Vieillesse, exclusions sociales et solidarités sur l'inclusion sociale des personnes âgées

¹ Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (2021)

² Bouchard, J. (2019). *Le Québec vieillissant*. Montréal: Éditions du Boréal.

³ [Rapport de l'Assemblée nationale sur la mobilité des personnes âgées](#)

⁴ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

⁵ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

⁶ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

⁷ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

⁸ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

⁹ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁰ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹¹ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹² [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹³ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁴ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁵ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁶ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁷ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁸ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

¹⁹ [L'État de l'Ontario 2019](#), chapitre 10: Services sociaux et communautaires

UTILISATION DE L'IMPACT COLLECTIF DANS LA MOBILISATION INTERSECTORIELLE POUR L'INCLUSION SOCIALE DE PERSONNES ÂGÉES



Qu'est-ce que c'est ?

L'impact collectif est un cadre de changement social collaboratif novateur, une forme structurée de collaboration multisectorielle¹ qui vise le changement à vaste échelle et la transformation sociale². Le cadre de l'impact collectif s'appuie sur l'hypothèse que les approches traditionnelles où des organisations agissent seules face à des problèmes sociaux et environnementaux sont moins adaptées et qu'une approche différente est nécessaire pour faire face aux problèmes sociaux complexes³. Cinq conditions favoriseraient le succès de l'approche d'impact collectif, soit la mise en place d'un programme commun, un système de mesure commun, des activités qui se renforcent mutuellement, une communication continue entre les partenaires et la mise en place d'une structure de soutien pour coordonner, faciliter, soutenir, guider et servir de médiateur⁴.



UN PLAN D'IMPACT POUR DONNER VIE À UN MOUVEMENT!

Le plan d'impact collectif de l'Initiative a comme ambition de contribuer à résoudre la problématique complexe relative à l'inclusion sociale des personnes âgées sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

Inspiré de l'approche d'impact collectif, ce plan d'impact vise un changement systémique et met l'accent sur les relations entre les organisations, de même que sur les progrès réalisés par rapport à des objectifs communs⁵. Le plan de travail général (voir les pages 36 et suivantes) quant à lui, présente trois ordres de résultats permettant de suivre et d'apprécier la progression vers le changement souhaité.



Ordre de retombées	Résultats au sein du système
Résultats de 1 ^{er} ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement des connaissances et des capacités des actrices et acteurs • Renforcement des relations et de la collaboration • Amélioration des outils et des ressources disponibles
Résultats de 2 ^e ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des pratiques et des politiques
Résultats de 3 ^e ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux discours et changement de culture • Incidence sur la population visée

Adapté du tableau de la Vancouver Foundation : retombées du changement systémique⁶

Cette aspiration, soutenue par l'Initiative, doit nécessairement s'appuyer sur le déploiement de stratégies de gestion flexibles et adaptables qui comprennent des « activités d'évaluation, de mobilisation et de transfert des connaissances se [déroutant] au sein des communautés soutenues et entre elles, ainsi qu'entre les communautés et les partenaires financiers ».

Elle demande aussi de « s'attaquer aux obstacles systémiques pouvant contrecarrer même les meilleurs plans [locaux] lorsque ceux-ci agissent seuls »⁷. Ici, la contribution de partenaires financiers et stratégiques semble être primordiale afin « de modifier les pratiques et les politiques qui font obstacle aux efforts locaux »⁸.

En effet, « [...] la transformation des systèmes est plus efficace lorsque le changement survient à plusieurs échelles dans une certaine harmonie. »⁹ Autrement dit, « la transformation la plus profonde est induite par les interactions qui surviennent entre les échelles ou entre les systèmes »¹⁰.

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Plusieurs organismes philanthropiques et publics au Canada et au Québec soutiennent la mise en place d'initiatives d'impact collectif.
- Au Québec en particulier, dans le contexte de réorientation vers le local, l'impact collectif est utilisé dans diverses initiatives à différentes échelles territoriales (locale, régionale et nationale).
- L'utilisation de l'impact collectif dans des initiatives à l'échelle locale (au niveau des quartiers par exemple) permet aux différents partenaires de bénéficier notamment des atouts et des relations propres à un endroit particulier et leur donne la possibilité de constater directement l'incidence de leurs actions¹¹.
- L'impact collectif peut se préciser et se développer en cours de projet.

Les conditions de succès de la collaboration intersectorielle

Trois facteurs participent au succès de la collaboration intersectorielle donc, au succès des initiatives d'impact collectif.

1 - Les facteurs individuels

- L'insatisfaction ou l'impuissance ressentie face à la situation présente et la croyance dans le potentiel que représente le travail conjoint pour accomplir un but¹².
- L'expérience d'une collaboration réussie dans le passé par certains des partenaires augmenterait le sentiment d'efficacité collective et représenterait un facteur favorable à l'action intersectorielle¹³.
- L'implication de tous acteurs y compris ceux directement concernés dans la définition des problèmes et la recherche de solutions¹⁴. En ce qui concerne l'Initiative, les personnes âgées doivent être considérées comme un partenaire à part entière. Cela peut garantir l'acceptation des solutions envisagées¹⁵.

2 - Les facteurs d'ordre contextuel

- L'analyse des contextes économique, culturel, politique et organisationnel propres aux partenaires afin de faire ressortir les éléments clés de l'histoire de la communauté locale, les ressources disponibles, les besoins du milieu ou les réseaux et les dynamiques déjà existants¹⁶.

3 - Les facteurs d'ordre organisationnel

- La création de règles communes afin d'assurer le bon fonctionnement de la collaboration, et la mise en place de mécanismes de coordination et de régulation¹⁷.
- La présence de salariés accordant du temps pour effectuer certaines tâches de coordination au sein du collectif¹⁸.

Pour s'inspirer

À l'échelle des quartiers, l'un des projets les plus connus est le projet d'impact collectif (PIC) de Montréal mise en œuvre dans environ 15 quartiers. Deux documents :

- [Rapport d'activités du PIC 2019/2020](#).
- [ÉTUDE DE CAS ! MONTRÉAL : L'impact collectif et la force du local](#)

Des outils à consulter

- Le document [Impact collectif 3.0 : Un cadre évolutif pour le changement communautaire](#) publié par le Tamarack Institute
- L'article [Collective Impact](#) publié dans le Stanford Social Innovation Review
- L'article [Channeling Change : Making Collective Impact Work](#) publié dans le Stanford Social Innovation Review
- L'article [Embracing Emergence: How Collective Impact Addresses Complexity](#) publié dans le Stanford Social Innovation Review
- L'article [Centering Equity in Collective Impact](#) publié dans le Stanford Social Innovation Review
- L'article [Essential Mindset Shifts for Collective Impact](#) publié dans le Stanford Social Innovation Review

¹ Kania, J., et Kramer, M. (2011). Collective Impact. *Stanford Social Innovation Review*, 32-41.

² Gass, M., et Weaver, L. (2013). *Collective Impact 3.0: an evolving framework for community change*. Tamarack Institute.

³ Gass, M., et Weaver, L. (2013). *Collective Impact 3.0: an evolving framework for community change*. Tamarack Institute.

⁴ Poit, N., et Bénévise, M. (2020). « Le projet impact collectif de Centre de la lutte contre la pauvreté à Montréal ». In *Philanthropic Foundations in Canada: Landscapes, Indicators and Future Systems and Pathways to Chicago*, p. 262-283.

⁵ Sime, L. (2019). *Individuals, Collectives, and Collaborative Systems: Change? 2019*. [https://www.melbourneinstitute.com/2019/04/individuals-collectives-and-collaborative-systems-change-2019/](#)

⁶ Kania, J., et Kramer, M. (2006). La structuration d'une action intersectorielle : à base communautaire ou comme stratégie d'action sociale d'une approche globale en protection de la santé. *Les négociations en santé*. Thèse de doctorat en santé publique, Montréal : Université de Montréal.

⁷ Kania, J., et Kramer, M. (2011). Essential mindset shifts for collective impact. *Stanford Social Innovation Review*, 7-9.

⁸ Andrews, A. B. (1981). *Interdisciplinary and Interorganizational Collaboration*. In: *Handbook of Social Work Research*, p. 119-140.

⁹ Kania, J., et Kramer, M. (2011). *Essential Mindset Shifts for Collective Impact*. *Stanford Social Innovation Review*, 7-9.

¹⁰ Kania, J., et Kramer, M. (2011). *Essential Mindset Shifts for Collective Impact*. *Stanford Social Innovation Review*, 7-9.

LA BIENVEILLANCE



Qu'est-ce que c'est ?

Une communauté bienveillante est mobilisée, proche des aînés, repère celles et ceux qui sont plus isolés ou en situation de vulnérabilité, et les accompagne vers les ressources. Elle instaure une culture du vieillissement en santé avec une approche préventive plutôt que réactive¹. Les principaux objectifs d'une communauté bienveillante sont de réduire la fragmentation des services de santé et des services sociaux, de compléter ou de coordonner les services offerts dans la communauté et de favoriser le vieillissement chez soi et dans la communauté.

Les communautés bienveillantes utilisent deux processus de travail pour organiser le soutien et les services, et influencer les relations que leurs membres entretiennent entre eux. D'abord, il y a la création de liens directs entre les membres d'une communauté pour assurer un soutien et un accompagnement (voir la fiche sur le travail de proximité), puis, il y a la création de liens indirects pour faciliter les interactions dans un groupe plus large afin de potentiellement créer des échanges de soutien².

DU PLAN DE TRAVAIL COLLECTIF AUX ACTIONS TERRAIN!

OBJECTIF 3 : VOISINAGE, COMMUNAUTÉ ET MOBILITÉ*

D'ici 2025, les personnes âgées ciblées sur le territoire de la CMQ développeront un sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté locale.

* Touche aussi de façon transversale les objectifs 1 et 3.

ACTIVITÉS SE SOUTENANT MUTUELLEMENT

S'inspirer de pratiques prometteuses liées au voisinage bienveillant
Renforcer la synergie locale

EXTRANTS

- Un espace de partage sur le thème *Pratiques prometteuses*
- Des initiatives de voisinage bienveillant et solidaire

RÉSULTATS IMMÉDIATS

- Évolution des connaissances et des compétences des communautés à offrir un voisinage solidaire et bienveillant

RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

- Augmentation du sentiment d'appartenance des personnes âgées au quartier et à la communauté
- Engagement accru de la communauté à l'égard des personnes âgées

ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

- Tous les modèles ou initiatives impliquent la participation à des activités délibérées et collaboratives dans la communauté dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des personnes âgées³.
- Une approche en amont est privilégiée pour modifier et adapter les environnements physiques et sociaux de la communauté afin d'améliorer la capacité des personnes âgées à fonctionner de manière optimale dans leur propre foyer et leur propre communauté. Cela permet ainsi d'aller au-delà de la prestation de services et l'assistance à des individus pour des besoins spécifiques⁴.
- L'importance est à la fois accordée à l'environnement social et à l'environnement physique comme déterminants de la santé, du bien-être et de la capacité des adultes à vieillir en santé tout en contribuant à leurs collectivités⁵.
- Le partenariat intersectoriel est utilisé pour tenter de rassembler des entités d'un large éventail de secteurs pour développer et mettre en œuvre des plans d'action locaux concernant le vieillissement⁶.

Certaines conditions de succès sur lesquelles nous pouvons agir

- Une évaluation des besoins des aînés et des ressources disponibles dans la communauté est nécessaire afin d'offrir du soutien et des services adaptés aux besoins⁷.
- Une communauté bienveillante nécessite l'engagement et la collaboration d'individus et d'organisations de différents domaines, y compris les personnes âgées (dans l'identification des besoins, la gouvernance et la prise de décision, ou encore la réalisation d'activités ou de bénévolat)⁸.
- Impliquer des bénévoles, qui peuvent être des personnes âgées membres de la communauté, en mesure fournir des services directs adaptés à leurs intérêts, à leur horaire et à leur état de santé afin de soutenir et d'accompagner les personnes âgées en moins bonne santé⁹.
- S'appuyer sur les échanges de services et de compétences intergénérationnelles¹⁰.

Pour s'inspirer

- « *Voisin-âge* » est développé au Canada par l'association *Petits Frères*. Le projet vise à prévenir l'isolement des personnes âgées en impulsant et en soutenant les liens de solidarité entre voisins.
- « *Milieux de vie en action* » consiste à créer un espace extérieur pour favoriser la socialisation chez les aînés.
- « *Communauté bienveillante* » est une initiative qui favorise la participation sociale des aînés de la région. « La beauté c'est sa réciprocité : l'accompagnement profite à la fois aux aînés qui sont en perte d'autonomie et aux bénévoles. »
- « *Tissons un filet de sécurité dans notre communauté* » dans la municipalité de L'Assomption en collaboration avec l'AQDR lance un projet pour veiller au bien-être des aînés et combattre l'isolement.

Des outils à consulter

- Le programme *Passez à l'action* pour un voisinage solidaire.
- Le programme *Fête des voisins* pour favoriser la participation citoyenne.
- Le recueil *Des initiatives intergénérationnelles qui favorisent le développement de milieux de vie plus sains, sécuritaires et accueillants*.
- Le *dépliant* et la *vidéo explicative* sur les commerces amis des aînés de l'AQDR Sherbrooke.

¹ Gauthier, S. (2021, 30 avril). *Vers une société bienveillante envers les personnes âgées*. Université de Sherbrooke. <https://www.sherbrooke.ca/actualites/actualites/actualites/2021/04/30/2021-04-30-1313>

² L'ADQ. (2021). *Le bien-être des personnes âgées en milieu de vie plus sain, sécuritaire et accueillant*. Centre de recherche en gérontologie et en soins infirmiers de l'Université de Montréal. <https://www.cerig.usherbrooke.ca/actualites/actualites/actualites/2021/04/30/2021-04-30-1313>

³ Ministère de la Famille et des Aînés et Ministère de la Santé et des Services sociaux (2012). *Vieillesse et vivre ensemble : Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainees/F-9234-MSSS.pdf>

⁴ Bidard, M.-F., Bois, M., « *Destiny, J., Fortin, J., Gagnier, F., Gagnier, M., et Bisailon, A. (2021). Des initiatives intergénérationnelles qui favorisent le développement de milieux de vie plus sains, sécuritaires et accueillants*. Centre de recherche en gérontologie et en soins infirmiers de l'Université de Montréal. Département d'éthique en soins infirmiers et Centre de recherche en gérontologie et en soins infirmiers de l'Université de Montréal. <https://www.cerig.usherbrooke.ca/actualites/actualites/actualites/2021/04/30/2021-04-30-1313>

Annexe 6 Plan d'évaluation²⁵

Question d'évaluation 1 : Comment l'impact collectif est-il mis en œuvre ?

Condition de l'impact collectif : Plan d'action commun (échelles régionale et locale ²⁶)				Année		
Domaines de mesure	Résultats/Indicateurs	Méthodes de collecte/ Sources d'information ²⁷	1	2	3	
Inclusion de différentes voix – perspectives dans l'élaboration du programme « Initiative pour l'inclusion sociale des personnes âgées »	<p><u>Les partenaires ont aidé à élaborer le programme de l'Initiative</u></p> <p><i>Diversité et représentativité des partenaires impliqués aux différentes étapes d'élaboration du programme de l'Initiative</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Place laissée aux partenaires pour s'exprimer Cohérence entre les idées exprimées et le programme; le fait que les partenaires s'y reconnaissent 	<p>Analyse documentaire</p> <p><i>Échelle régionale : Demande de subvention; appel à projets; autres documents relatifs à l'élaboration de l'Initiative</i></p> <p><i>Échelle locale : Lettres d'intention et lettres d'appui; autres documents relatifs à l'élaboration et à la présentation des projets</i></p> <p>Groupe de discussion/entretien individuel</p> <p><i>Échelle régionale : IVPSA (direction, coordination, membres des comités, équipe d'accompagnement)</i></p> <p><i>Échelle locale</i></p> <p><i>Équipe de chacun des 7 projets financés</i></p> <p>Observation</p> <p><i>Échelle régionale : Lors des comités de direction et de soutien à l'évaluation et du forum</i></p>		√		
Inclusion de différentes voix et perspectives – dans l'élaboration	<p><u>Les partenaires ont aidé à élaborer le plan d'action commun</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Diversité et représentativité des partenaires impliqués aux différentes étapes</i> 	Analyse documentaire		√		

²⁵ Il s'agit d'une version préliminaire sujette aux changements.

²⁶ L'échelle régionale correspond au travail de direction et de coordination réalisé par l'IVPSA, l'équipe d'accompagnement de milieu et le comité opérationnel.

²⁷ Les méthodes de collecte et sources d'information tant locales que régionales identifiées dans ce plan d'évaluation sont des hypothèses de travail à confirmer auprès du comité de soutien à l'évaluation lors de séances de travail prévues cet automne.

<p>du plan d'action commun</p>	<p><i>d'élaboration du plan d'action commun</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Place laissée aux partenaires pour s'exprimer</i> ▪ <i>Cohérence entre les idées exprimées et le plan d'action commun; le fait que les partenaires s'y reconnaissent</i> 	<p><u>Échelle régionale</u> : Comptes rendus des rencontres de planification du comité opérationnel; plan d'action; autres documents pertinents</p> <p><u>Échelle locale</u> : Comptes-rendus des rencontres de chaque projet abordant l'élaboration du plan d'action commun; autres documents produits pour alimenter le Plan d'action commun</p> <p>Observation</p> <p><u>Échelle régionale</u> : Comité opérationnel</p> <p>Grille d'analyse du partenariat et groupe de discussion</p> <p><u>Échelle régionale</u> : IVPSA (direction, coordination, membres des comités, équipe d'accompagnement)</p> <p><u>Échelle locale (à confirmer)</u> : Équipe de chacun des 7 projets financés</p>		<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>
<p>Utilisation de données, notamment populationnelles, pour définir le problème, les stratégies d'action et les modalités d'évaluation – dans l'élaboration de l'initiative</p>	<p><u>Les partenaires ont utilisé les données pour la sélection des stratégies et des mesures pour l'élaboration du programme de l'Initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diversité et crédibilité des sources d'informations utilisées</i> ▪ <i>Utilisation effective des sources à chaque étape</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle régionale</u> : Appel de projets et autres documents officiels</p> <p><u>Échelle locale</u> : Devis et plan d'action de chaque projet soumis</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>

<p>Utilisation de données, notamment populationnelles, pour définir le problème, les stratégies d'action et les modalités d'évaluation – dans l'élaboration</p>	<p><u>Les partenaires ont utilisé les données pour la sélection des stratégies et des mesures pour l'élaboration du plan d'action commun</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Diversité et crédibilité des sources d'informations utilisées</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle régionale</u> : Comptes-rendus des rencontres où se déroulent des échanges sur les besoins dans la population; des échanges</p>		<p>✓</p>	
<p>du plan d'action commun</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Utilisation effective des sources à chaque étape</i> 	<p><i>d'information sur des interventions prometteuses, etc.; documents officiels publiés</i></p> <p><u>Échelle locale</u> : Pour chaque projet, comptes-rendus des rencontres où se déroulent des échanges sur les besoins dans la population, d'information sur des interventions prometteuses, etc.; documents officiels publiés</p> <p>Observation</p> <p><u>Échelle régionale</u> : Comité opérationnel</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>
<p>Condition de l'impact collectif : Organisation de soutien</p>					

<p>gestion des données</p>	<p><u>partenaires pour discuter des occasions d'action, des défis, des lacunes et des chevauchements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mises en contact et occasions de rencontres de partenaires de concertation facilitées par l'organisme de soutien</i> ▪ <i>Modalités de surveillance des progrès vers l'atteinte des objectifs</i> ▪ <i>Application effective des modalités de surveillance des progrès et d'harmonisation des efforts par les partenaires</i> ▪ <i>Perception des partenaires quant à l'adéquation des mesures de soutien en matière de gestion de projet</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><i>Échelle régionale : Comptes-rendus des rencontres dans le cadre de la structure de soutien et rencontre du comité opérationnel; autres documents pertinents</i></p> <p><i>Échelle locale : Comptes-rendus des rencontres de la structure de soutien mise en place par chaque organisme porteur; autres documents pertinents, journal de bord des accompagnateurs</i></p> <p>Observation</p> <p><i>Échelle régionale : comité opérationnel</i></p> <p>Analyse documentaire</p> <p><i>Échelle IVPSA/régionale : Documents relatifs à la mise en œuvre et au suivi des actions (monitorage, journaux de bord; rapports trimestriels; reddition de compte)</i></p> <p>Analyse documentaire</p> <p><i>Échelle IVPSA/régionale : Documents relatifs à la mise en œuvre et au suivi des actions dont reddition de comptes</i></p> <p>Groupe de discussion</p> <p><i>Échelle IVPSA/régionale : Les accompagnateurs de milieu</i></p> <p><i>Échelle locale : Les chargés de projets</i></p> <p>Grille d'analyse des partenariat/Entrevue de groupe</p> <p><i>Échelle IVPSA/régionale : Membre du Comité Opérationnel</i></p> <p><i>Échelle locale : Équipe de chacun des 7 projets financés</i></p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
----------------------------	--	--	--	--	--

Condition de l'impact collectif : Les activités de soutien mutuel					
Plan d'action détaillé et utilisable	<p><u>Un plan d'action a précisé les activités à mettre en œuvre et les responsables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Caractère détaillé, utilisable du plan d'action/Utilisation effective du plan d'action</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Le plan d'action de l'initiative</p> <p><u>A l'échelle locale</u> : Le plan d'action et les documents relatifs à sa mise en œuvre au niveau des 7 projets</p> <p>Observation</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Comité Opérationnel</p> <p>Groupe de discussion</p> <p><u>A l'échelle locale</u> : Les chargés de projet</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>

Collaboration coordonnée	<p><u>Les partenaires ont déterminé et mis en œuvre de nouvelles stratégies ou activités pour combler les lacunes ou réduire le dédoublement de l'initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Fréquence et effectivité des modalités de collaboration coordonnées</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Compte ren des rencontres de coordination</p> <p><u>A l'échelle locale</u>: Documents relatifs mise en œuvre et à l'évolution du plan d'action commun</p> <p>Observation</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: opérationnel</p> <p>Entretien individuel</p> <p><u>A l'échelle locale</u>: chargé de projet</p> <p style="text-align: right;">comité</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
Condition de l'impact collectif : Système de mesure commun					
Implication des partenaires dans l'élaboration du plan commun d'évaluation	<p><u>Un processus participatif a été utilisé pour déterminer un ensemble commun d'indicateurs et de méthodes de collecte de données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de rencontres et profil des participants pour l'élaboration du plan commun d'évaluation, les points traités lors de ces rencontres</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Comptes-rendus des rencontres (incluant liste de présence); documents relatifs à l'élaboration du plan commun d'évaluation</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>

		<p><u>Échelle locale</u> : Comptes-rendus des rencontres; documents relatifs à l'élaboration du plan commun d'évaluation</p> <p>Observation</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u> : comité opérationnel</p>	✓	✓	✓
Adhésion des partenaires au plan d'évaluation commun	<p><u>Un processus participatif a été utilisé pour déterminer un ensemble commun d'indicateurs et de méthodes de collecte de données</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Mesures de facilitation de la participation utilisées lors de ces rencontres</i> <i>Adhésion (participation, appropriation) des collaborateurs au plan d'évaluation commun</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Comptes-rendus des rencontres</p> <p>Groupe de discussion</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Accompagnateurs de milieux, chercheurs et assistants de recherche, collaborateurs</p> <p>Grille d'évaluation du partenariat/Groupe de discussion</p> <p><u>A l'échelle locale</u> : Collaborateurs</p>	✓	✓	✓

<p>Fonctionnalité et adaptabilité du système commun de mesure</p>	<p><u>Le système commun de mesure a pu s'adapter aux changements apportés aux priorités et aux modalités d'évaluation au fil de l'évolution de l'initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Caractère adaptable du système commun de mesure</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Documents relatifs à l'élaboration et l'évolution du système commun de mesure</p> <p>Groupe de discussion</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Appréciation des partenaires quant à la fonctionnalité et l'utilisabilité du système de mesure commun</i> 	<p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: ————Après des membres du comité opérationnel</p> <p>Grille d'évaluation du partenariat/Groupe de discussion</p> <p><u>Échelle régionale et locale</u>: Collaborateurs</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>
<p>Condition de l'impact collectif : Communication continue</p>					

<p>Modalités de communication</p>	<p><u>Des moments de rencontre et autres méthodes de communication ont été régulièrement organisés pour discuter de l'initiative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Nombre et fréquence des rencontres d'échange sur l'initiative et points traités lors de ces rencontres</i> <p><u>Des moments de rencontres et autres méthodes de communication ont été régulièrement organisés pour susciter l'entraide entre les partenaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Nature des stratégies de communication et d'animation utilisées dans les rencontres et entre ces dernières</i> <i>Perceptions et expériences quant aux stratégies de communication et d'animation utilisées</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Comptes-rendus des rencontres d'échange et autres documents de communication (monitorage, infolettre, forum, etc.)</p> <p><u>A l'échelle locale</u>: Inventaire des outils utilisés pour informer leurs partenaires</p> <p>Analyse documentaire</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Inventaire des outils utilisés</p> <p>Grille d'évaluation du partenariat/Groupe de discussion/Entretien individuel</p> <p><u>A l'échelle régionale</u>: Collaborateurs/partenaires / accompagnateurs de milieu, chercheurs et assistants de recherche/membres comités/personnes âgées</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
<p>Rétroaction et conseils informels</p>	<p><u>Des moments de rencontres et autres méthodes de communication ont été</u></p>				

réguliers parmi les partenaires	<u>régulièrement organisés pour susciter l'entraide entre les partenaires</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Pratiques d'entraide effectives</i> 	Analyse documentaire <u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Journal de bord accompagnateurs Observation <u>A l'échelle locale</u> : Lors des rencontres Partenaires / collaborateurs, accompagnateurs de milieux, chercheurs et assistants de recherche Groupe de discussion Comité de coordination à l'échelle locale	√ √ √ √	√ √ √ √	√ √ √ √
Prise en considération de l'environnement externe	<u>L'initiative a intégré des changements du contexte externe à la stratégie générale (p. ex. situation de la pandémie de Covid19)</u> <ul style="list-style-type: none"> <i>Analyse des risques liés à l'environnement externe</i> <i>Ajustements réalisés tenant compte de l'évolution de l'environnement externe</i> 	Analyse documentaire <u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Documents relatifs à l'analyse des risques liés à l'environnement externe; comptes-rendus de rencontres où la question des risques externes est abordée Observation <u>Échelle IVPSA/régionale</u> : comité opérationnel Analyse documentaire <u>Échelle IVPSA/régionale</u> : Documents relatifs à l'évolution du plan d'action Observation <u>Échelle IVPSA/régionale</u> : comité opérationnel	√ √ √ √	√ √ √ √ √	√ √ √ √ √

Question d'évaluation 2 : Comment l'utilisation de l'approche d'impact collectif favorise-t-elle les actions visant l'inclusion sociale?

Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur la participation des personnes âgées			Année		
Domaines de mesure	Questions d'évaluation/indicateurs	Méthodes de collecte/ Sources d'information	1	2	3
La participation des personnes âgées à l' <i>Initiative</i>	<p><u>Comment la participation des aînés s'est-elle exprimée, a été vécue par les aînés, a été perçue par les partenaires, et a influencé l'<i>Initiative</i>?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Diversité des rôles joué par les personnes âgées</i> <i>Attention accordée aux besoins exprimés par les personnes âgées</i> <i>Perception des personnes âgées quant à la prise en</i> 	<p>Analyse documentaire <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Comptes-rendus des rencontres préalables à la mise en place de l'initiative; autres documents relatifs à l'élaboration de l'Initiative et à l'élaboration du plan d'action commun <i>Échelle locale</i> : Compte-rendu des rencontres préalables à l'élaboration des projets; autres documents relatifs à l'élaboration et à la présentation des projets</p> <p>Observation <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Comité opérationnel, comité de soutien à l'évaluation, comité de direction</p> <p>Analyse documentaire <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Documents relatifs à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action commun <i>Échelle locale</i> : Documents relatifs à l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action commun Carnet de bord des accompagnateurs de milieu</p> <p>Observation <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Comité opérationnel</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>

	<p><i>compte de leurs besoins par l'initiative/</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Perception de leur rôle dans le changement</i> <i>Perception des partenaires quant au rôle joué par les personnes</i> 	<p>Groupe de discussion</p> <p><i>Échelle locale :</i> Les personnes âgées</p> <p><i>Échelle locale :</i> Les chargés projet</p>			
Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur l'offre de services, les actions, activités (portée, efficacité et continuité)					
L'offre de service	<p><u>Quels sont les effets sur l'offre de services, les actions, les activités?</u></p> <p><u>Dans quelle mesure l'Initiative a-t-elle eu un effet sur la capacité des partenaires à joindre les personnes âgées non rejointes auparavant ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Diversité et accessibilité des services offerts par les partenaires aux personnes âgées non rejointes auparavant.</i> <i>Appréciation des personnes âgées quant à l'accessibilité et l'adéquation des services publics et communautaires à leurs besoins</i> 	<p>Analyse documentaire</p> <p><i>Échelle IVPSA/régionale :</i> le plan d'action commun; autres documents en lien avec la mise en œuvre du plan d'action.</p> <p><i>Échelle locale :</i> Documents relatifs à la mise en œuvre du plan d'action; rapports trimestriels</p> <p>Entretien individuel</p> <p><i>Échelle locale :</i> Les chargés de projet et organismes collaborateurs</p> <p>Groupe de discussion</p> <p><i>Échelle locale :</i> Les chargés de projet et organismes collaborateurs</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur les acteurs, les pratiques d'intervention (pratiques, connaissances, collaboration)					

Les pratiques professionnelles et politiques organisationnelles	<u>Quels sont les effets sur les acteurs?</u> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Perception des acteurs quant aux changements de pratiques professionnelles et de</i> 	Groupe de discussion <i>Échelle locale</i> : Équipe de chacun des 7 projets financés	✓	✓	✓
	<i>politiques organisationnelles relatifs à l'inclusion sociale des personnes âgées</i>	Questionnaire <i>Échelle locale</i> : Partenaires de l'initiative	✓	✓	✓
Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur les structures de concertation (pratiques organisationnelles et collectives)					
Les pratiques organisationnelles et collectives sur le plan de la concertation	<u>Comment les organisations ont-elles changé leurs pratiques organisationnelles dont la concertation?</u> <ul style="list-style-type: none"> • <i>De nouvelles pratiques sont documentées/ Modification de pratiques</i> • <i>Perception par rapport aux nouvelles pratiques</i> 	Groupe de discussion <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Les partenaires et collaborateurs <i>Échelle locale</i> : Les partenaires et collaborateurs	✓	✓	✓
Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur les programmes et politiques publiques					
Le financement, les programmes et politiques publiques et philanthropiques	<u>Quels sont les effets produits ou qui pourraient être produits sur les politiques publiques ?</u> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les changements produits ou anticipés sont documentés</i> 	Entretien individuel <i>Échelle IVPSA/régionale</i> : Auprès des partenaires (CIUSSS de la Capitale Nationale par exemple) <i>Échelle locale</i> : Les principaux partenaires et collaborateurs (Les collectivités par exemple)	✓	✓	✓
Objet de l'évaluation : Mesurer les effets sur les environnements favorables (les normes, les valeurs, les discours)					

Positionnement de l'inclusion sociale des personnes âgées comme une priorité sociétale	<p><u>Dans quelle mesure l'Initiative a-telle contribué à positionner l'inclusion sociale des personnes âgées afin d'en faire une priorité sociétale ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Perception des partenaires quant à la place attribuée à l'inclusion sociale des 	<p>Entrevue individuelle/Groupe de discussion</p> <p><u>Échelle IVPSA/régionale</u>: Informateurs clés</p>	√	√	√
	<p><i>personnes âgées dans la société</i></p>				
Objet de l'évaluation : Mesurer la prestation de l'organisme de soutien de l'Initiative					

<p>Perception des partenaires quant aux soutiens offerts</p>	<p><u>Dans quelle mesure l'Initiative (soutien, accompagnement, financement) a-t-elle contribué à mieux positionner l'Inclusion sociale des personnes âgées dans les actions et les planifications des partenaires?</u> <u>Dans quelle mesure l'Initiative a-t-elle influencé la capacité des partenaires en planification, en mise en œuvre et en évaluation ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Les rencontres de travail participatif autour de l'élaboration du plan d'action commun et du plan d'évaluation facilitées par l'organisme de soutien</i> <i>Les outils de travail (en termes de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation) développés à l'échelle de l'initiative et partagés par les partenaires</i> <i>Perception des partenaires quant à l'adéquation des mesures de soutien en matière de gestion de projet (planification, en mise en œuvre et en évaluation)</i> 	<p>Analyse documentaire <u>Echelle IVPSA/régionale</u> : Comptes-rendus des rencontres facilitées par l'organisme de soutien; autres documents</p> <p>Observation <u>Echelle IVPSA/régionale</u> : Comité opérationnel</p> <p>Analyse documentaire <u>Echelle IVPSA/régionale</u> : Inventaire des outils mis en place par l'organisme de soutien et qui sont partagés par les partenaires de l'initiative; carnet de bord des accompagnateurs</p> <p>Grille d'analyse de partenariat/ groupe de discussion <u>Echelle locale</u> : partenaires des sept projets financés</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>	<p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p> <p>✓</p>
--	--	---	--	--	--

Selon chacun des domaines d'intervention, comment l'inclusion sociale est-elle favorisée?

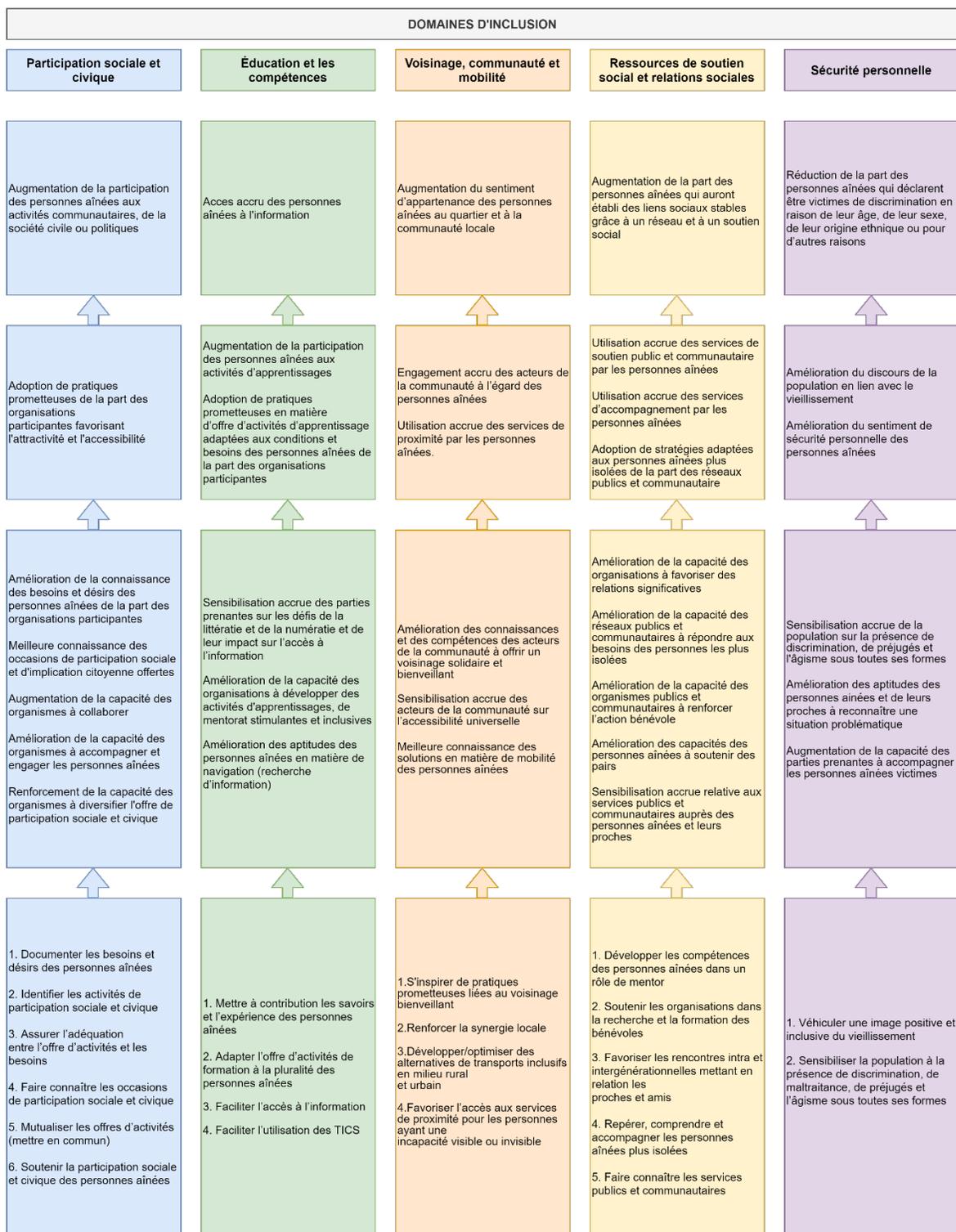
Objet de l'évaluation : Les domaines d'inclusion				Année		
Domaines d'inclusion	Questions d'évaluation/indicateurs	Méthodes de collecte/ Sources d'information	1	2	3	
Participation sociale et civique	<p><u>Dans quelle mesure l'Initiative a-t-elle permis d'accroître la participation des personnes âgées dans des activités de la société civile, politiques ou communautaires?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent être impliquées dans des projets qui touchent le quartier</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent être membres d'associations communautaires</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire (<i>à valider auprès du comité de soutien à l'évaluation</i>) ▪ <i>Personnes âgées participantes</i> ▪ <i>Des méthodes qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) pourraient s'ajouter lors de la rencontre de validation avec le comité de soutien à l'évaluation, afin d'amener de la profondeur aux données collectées.</i> 	√		√	
Éducation et compétences	<p><u>Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle permis aux personnes âgées d'avoir un meilleur accès à des activités d'apprentissage adaptées à leurs conditions et besoins ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent avoir accès à l'information</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui ont développé de nouvelles compétences (incluant les TIC)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire (<i>à valider auprès du comité de soutien à l'évaluation</i>) ▪ <i>Personnes âgées participantes</i> ▪ <i>Des méthodes qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) pourraient s'ajouter lors de la rencontre de validation avec le comité de soutien à l'évaluation, afin d'amener de la profondeur aux données collectées.</i> 	√		√	

<p>Voisinage, communauté et mobilité</p>	<p><u>Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle permis d'augmenter le sentiment d'appartenance des personnes âgées à la communauté?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent ressentir un fort sentiment d'appartenance à la communauté locale</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui estiment avoir tissé des liens au sein de la communauté</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire (<i>à valider auprès du comité de soutien à l'évaluation</i>) ▪ <i>Personnes âgées participantes</i> ▪ <i>Des méthodes qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) pourraient s'ajouter lors de la rencontre de validation avec le comité de soutien à l'évaluation, afin d'amener de la profondeur aux données collectées.</i> 	<p>✓</p>		<p>✓</p>
<p>Ressources de soutien social et relations sociales</p>	<p><u>Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle permis de réduire l'isolement social chez les personnes âgées?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui se sentent valorisées</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent avoir participé à des activités de sensibilisation socioculturelle</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui estiment avoir une personne en qui ils peuvent avoir confiance</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaire (<i>à valider auprès du comité de soutien à l'évaluation</i>) ▪ <i>Personnes âgées participantes</i> ▪ <i>Des méthodes qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) pourraient s'ajouter lors de la rencontre de validation avec le comité de soutien à l'évaluation, afin d'amener de la profondeur aux données collectées.</i> 	<p>✓</p>		<p>✓</p>

Sécurité personnelle	<u>Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle permis d'améliorer la situation des personnes âgées en lien avec</u>	▪ Questionnaire (à valider auprès du comité de soutien à l'évaluation)	✓		✓
----------------------	--	--	---	--	---

	<u>les différentes formes de discrimination?</u> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui ont développé de nouvelles compétences sociales</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent avoir quelqu'un sur qui compter pour aider au besoin</i> • <i>Pourcentage de personnes âgées ayant participé qui déclarent participer à des activités sociales</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Personnes âgées participantes</i> ▪ <i>Des méthodes qualitatives (entretiens individuels ou de groupe) pourraient s'ajouter lors de la rencontre de validation avec le comité de soutien à l'évaluation, afin d'amener de la profondeur aux données collectées.</i> 			
--	---	---	--	--	--

Annexe 6.1 : Modèle logique (1^{ère} version)



Annexe 7 Gabarit d'entente



**ENTENTE DE TRANSFERT DE FONDS
ENTRE
L'Université Laval
(Établissement bénéficiaire)
ET**

--

(Organisme collaborateur)

Chercheur de l'Université Laval	André Tourigny
--	----------------

Personne ressource de l'organisme collaborateur	
--	--

Titre du projet

Organisme subventionnaire	Emploi et développement social Canada (EDSC)
----------------------------------	--

Référence de l'organisme subventionnaire	16625352 (EDSC)
---	-----------------

No référence Université Laval Établissement bénéficiaire	Unité	Projet
	03028	GF 124457

Période de la subvention	Du :	30-03-2020	Au :	28-03-2025
---------------------------------	------	------------	------	------------

Année financière couverte par l'entente de transfert				
1	Du :	1 ^{er} avril 2020	Au :	31 mars 2021
2	Du :	1 ^{er} avril 2021	Au :	31 mars 2022
3	Du :	1 ^{er} avril 2022	Au :	31 mars 2023
4	Du :	1 ^{er} avril 2023	Au :	31 mars 2024
5	Du :	1 ^{er} avril 2024	Au :	31 mars 2025

Montant total du transfert de fonds pour les quatre années (dépenses admissibles)	
--	--

Montant des frais indirects de recherche (s'il y a lieu)	N/A
---	-----

MODALITÉS DE PAIEMENT	CALENDRIER DES PAIEMENTS				
	An	# versement	Pour la période finissant le	Montant	
Le(s) versement(s) est(sont) assujetti(s) aux conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des fonds en provenance de l'organisme subventionnaire. - Réception par l'Université Laval de la subvention de l'organisme - Respect des obligations de l'octroi de la subvention par la personne ressource et l'établissement partenaire 	2020-2021	1	31 mars 2021		
		2021-2022	1	30 juin 2021	
			2	30 septembre 2021	
			3	31 décembre 2021	
	4		31 mars 2022		
	2022-2023	1	30 juin 2022		
		2	30 septembre 2022		
		3	31 décembre 2022		
		4	31 mars 2023		
	2023-2024	1	30 juin 2023		
		2	30 septembre 2023		
		3	31 décembre 2023		
		4	31 mars 2024		
	2024-2025	1	30 juin 2024		
		2	30 septembre 2024		
		3	31 décembre 2024		
		4	28 février 2025		

Affectation des fonds
<p>Selon les normes de l'organisme subventionnaire (EDSC)</p> <p>Les dépenses suivantes ne sont pas admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coût d'amortissement des actifs immobilisés • Les amendes et pénalités • Le coût des boissons alcoolisées • La portion des coûts de déplacement, repas et logement qui excède le montant établi selon les taux prévus pour les fonctionnaires et énoncés dans la Directive sur les voyages du Conseil national mixte de la fonction publique du Canada • La portion des coûts d'accueil qui excède le montant établi selon les taux prévus à la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada

Signatures * (à renouveler chaque année)

UNIVERSITÉ LAVAL Établissement bénéficiaire		POUR L'ORGANISME COLLABORATEUR	
Chercheur principal	Date	Personne ressource de l'organisme	Date
Responsable du secteur Recherche Service des finances, Université Laval	Date	Responsable autorisé	Date

Les annexes 1, 2, 3 font partie intégrante de l'entente.

ANNEXE 1

UTILISATION DES FONDS

- Les fonds inutilisés à la fin de l'année financière couverte par cette entente de transfert, soit le _____ peuvent être reportés à l'année financière suivante si la période de la subvention n'est pas terminée.
- Tout versement pour une année subséquente devra être couvert par une nouvelle entente.
- À la fin de la période de la subvention indiquée plus haut, les fonds inutilisés devront être retournés au Service des finances de l'Université Laval.
- L'Université Laval n'est pas responsable des déboursés excédant le montant transféré.
- L'appareillage (fournitures et équipements) acheté à même les fonds transférés demeurera au terme de l'entente la propriété de l'organisme collaborateur qui en fait l'acquisition.

REDDITION DE COMPTE

L'organisme collaborateur désigne une personne responsable de la cueillette et transmission des données nécessaires à la réalisation de la reddition de comptes et au suivi des projets. L'équipe de l'IVPSA se charge de guider les organismes à travers ces différentes étapes. Les gabarits nécessaires à la réalisation de ces rapports sont disponibles sur le site Internet de l'IVPSA et par l'entremise de l'accompagnatrice ou l'accompagnateur attitré à votre projet.

Pour chacune des périodes trimestrielles de l'entente, l'organisme collaborateur s'engage à déposer au plus tard le 21^e jour suivant la fin d'une période trimestrielle, un rapport financier ainsi qu'un rapport d'activités.

Rapport financier trimestriel

- Les paiements ultérieurs pourraient être suspendus si le rapport financier approuvé n'est pas soumis dans les délais requis.
- Toute documentation financière doit être conservée et disponible pour vérification pendant une période de six ans suivant la fin du projet.
- Le rapport financier doit être acheminé directement au Service des finances de l'Université Laval et transmis aussi à l'adresse courriel de l'IVPSA : initiative@ivpsa.ulaval.ca

Responsable du secteur Recherche Service des finances
Université Laval Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
2345, allée des Bibliothèques, local 3560
Québec (Québec) G1V 0A6 CANADA

Courriel : etats@sf.ulaval.ca
Téléphone : 418-656-2131, poste 3530

Rapport d'activités trimestriel

- Le rapport d'activité doit être acheminé seulement à l'IVPSA : initiative@ivpsa.ulaval.ca

Au terme des quatre années de l'entente de financement, l'organisme collaborateur s'engage aussi à déposer un rapport final à titre de bilan de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de l'entente de financement.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

À moins qu'elle ne soit traitée différemment dans une entente spécifique portant sur ce projet, la propriété intellectuelle développée dans le cadre de ce projet par des chercheurs d'un seul établissement sera encadrée par la politique sur la propriété intellectuelle et/ou les conventions collectives de cet établissement. La propriété intellectuelle développée conjointement par des chercheurs de plus d'un établissement sera propriété conjointe selon la politique sur la propriété intellectuelle et/ou les conventions collectives de ces établissements.

Toute commercialisation de cette propriété conjointe devra faire l'objet d'une entente spécifique entre les établissements et/ou individus détenant la propriété intellectuelle.

AUCUNE RESPONSABILITÉ

Chaque établissement est responsable de ses propres pertes, coûts, dommages ou dépenses, de quelque nature que ce soit, qu'il aura subis pour une raison quelconque émanant de, ou d'une manière quelconque attribuable à la présente entente, à moins que ces pertes, coûts, dommages ou dépenses ne résultent d'une violation volontaire des termes de la présente entente ou d'un acte de négligence ou d'omission de l'autre établissement ou de ses employés, agents ou sous-traitants.

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette entente est assujettie aux termes, conditions et exigences de l'organisme subventionnaire. Ces termes, conditions et exigences font partie intégrante de la présente entente. L'Établissement bénéficiaire s'engage et s'oblige à respecter ces termes, conditions et exigences et à ne pas libérer les fonds à l'organisme collaborateur tant que les approbations nécessaires reliées aux conditions de l'octroi (éthique de la recherche avec des êtres humains et /ou des animaux, risques biologiques, etc.) n'auront pas été obtenues.

Les conditions énoncées dans cette entente ne peuvent être modifiées sans approbation écrite des deux établissements. En signant cette entente, l'Établissement bénéficiaire et l'organisme collaborateur acceptent ces conditions et confirment que les exigences en matière de certification seront remplies et que le projet sera révisé par le ou les comités d'éthique de l'Établissement bénéficiaire. L'Université Laval se réserve le droit de demander une confirmation écrite de ce ou de ces comités d'éthique durant la période couverte par cette entente.

La personne ressource de l'organisme collaborateur et un représentant autorisé à approuver un document, contrat ou une convention engageant la responsabilité de l'Établissement bénéficiaire, doivent signer la présente entente et la retourner à l'attention de :

Nom	André Tourigny
Titre de la personne	Codirecteur de l'Institut du vieillissement et de la participation sociale des aînées de l'Université Laval
Adresse courriel	andre.tourigny@fmed.ulaval.ca

# de téléphone	418 682-7511 poste 84830
----------------	--------------------------

TRANSFERT BANCAIRE

Nom	
Titre de la personne	
Adresse courriel <i>pour recevoir les avis de dépôt</i>	
# de téléphone	

COORDONNÉES BANCAIRES

L'émission des paiements se fait uniquement par dépôt direct.

Ainsi, vous devez nous transmettre vos coordonnées en remplissant le formulaire disponible en cliquant sur le lien suivant : https://formulaireweb.ulaval.ca/service_des_finances/creation_modification_fournisseur_web/fr

Vous devez aussi nous fournir une adresse courriel pour recevoir vos avis de dépôt.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : depotdirect@sf.ulaval.ca

ANNEXE 2

RÉFÉRENCE DE L'ORGANISME SUBVENTIONNAIRE	RÉFÉRENCE UNIVERSITÉ LAVAL (Établissement bénéficiaire)	
16625352 (EDSC)	Unité	03028
	Numéro de projet	GF124457

UTILISATION ESTIMÉE DES FONDS POUR LES QUATRES ANNÉES DE L'INITIATIVE

DÉTAILS DE LA CATÉGORIE	MONTANT DEMANDÉ (\$)			
	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
A : SALAIRES DES EMPLOYÉS : Incrire tous les salaires des employés proposés (par poste)				
Les salaires et les charges sociales liées à l'emploi et aux avantages versés aux employés				
TOTAL				
B : COÛTS DE PROJET : Incrire tous les coûts de projet proposés				
Transfert de fonds vers un collaborateur				
Dépenses de déplacements des employés, des consultants et des bénévoles selon leurs demandes de remboursement, le cas échéant				
Équipements et fournitures de bureau				
Frais de poste et de messagerie				
Frais de vérification comptable liés à l'entente de transfert de fonds				
Frais d'impression				
Frais d'accueil				
Frais de conférence				
Frais d'assistance à des conférences				
Frais de perfectionnement professionnel des employés				
Honoraires professionnels liés à des activités du projet				
Internet et autres besoins en technologie de l'information				
Entretien de l'équipement informatique				
Location ou achat d'équipement informatique et logiciels				
Loyer, location, réparations et améliorations locatives qui sont spécifiquement pour le soutien du projet				
Publicité				
Téléphone				

TOTAL				
-------	--	--	--	--

TOTAL DU BUDGET DEMANDÉ (A+B)				
-------------------------------	--	--	--	--

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT : Le demandeur doit inscrire toute autre source de financement de ce projet y compris sa contribution.

SOURCE	CONTRIBUTION	AN 1	AN 2	AN 3	AN 4
	EN ARGENT				
	EN SERVICES				
	EN ARGENT				
	EN SERVICES				
	EN ARGENT				
	EN SERVICES				
	EN ARGENT				
	EN SERVICES				
	EN ARGENT				
	EN SERVICES				
TOTAL					

TOTAL DES FRAIS DU PROJET PAR ANNÉE (A+B+AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT)				
---	--	--	--	--

TOTAL DES FRAIS DE PROJET POUR LES QUATRE ANNÉES	
--	--

ANNEXE 3

LE PLAN D'ACTION COMMUN

Annexe 8 Gabarits de rapports trimestriels

Rapport d'activité trimestriel

Organisme bénéficiaire	No référence du projet (UL)	Titre du projet
	GF124457	
Accompagnatrice ou accompagnateur des milieux		
Période couverte		
Année financière : _____		
Trimestre (sélectionnez le trimestre approprié)		
<input type="checkbox"/> T1 – 1er avril au 30 juin		
<input type="checkbox"/> T2 – 1er juillet au 30 septembre		
<input type="checkbox"/> T3 – 1er octobre au 31 décembre		
<input type="checkbox"/> T4 – 1er janvier au 31 mars		
Rapport de progrès		
a) Veuillez décrire les progrès réalisés durant cette période pour chacune des activités prévues dans votre plan d'action.		
<i>Veillez donner des exemples concrets.</i>		
b) Comment évaluez-vous la progression du projet en lien avec les activités de votre plan d'action ? Le projet est :		
<input type="checkbox"/> en retard <input type="checkbox"/> à jour <input type="checkbox"/> en avance sur le calendrier		
<i>Si en retard ou en avance sur le calendrier, veuillez soumettre une explication qui identifie comment vous planifiez ajuster les échéanciers.</i>		
c) Est-ce que les engagements financiers ou non financiers des partenaires et collaborateurs du projet se réalisent tel que prévu ?		
<i>Si vous avez répondu non, est-ce que vous prévoyez des risques pour le projet?</i>		
d) Prévoyez-vous des changements au budget ou aux activités décrites dans l'entente de financement ?		
<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui		
<i>Si oui, veuillez expliquer de façon détaillée les changements nécessaires sur le plan du budget et des activités de l'entente de financement :</i>		

Interventions

a) Quelles méthodes avez-vous utilisées pour promouvoir les activités et services mentionnés ci-haut et combien de personnes avez-vous rejointes dans vos actions de communication ?

Méthodes utilisées	Personnes rejointes (NBR approx.)
<input type="checkbox"/> Séances d'information/ateliers	
<input type="checkbox"/> Médias locaux	
<input type="checkbox"/> Téléphone	
<input type="checkbox"/> Courriel	
<input type="checkbox"/> Publipostage / Envoi postal	
<input type="checkbox"/> Élaboration et distribution de documents imprimés (p. ex. brochures et dépliants)	
<input type="checkbox"/> Élaboration et diffusion d'un site Web ou de documents sur le Web	
<input type="checkbox"/> Médias sociaux (Facebook, Twitter, Youtube, etc.)	
<input type="checkbox"/> Recrutement, par des personnes aînées, d'amis ou de pairs	
<input type="checkbox"/> Porte-à-porte	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)	
<input type="checkbox"/> Aucun/sans objet (veuillez préciser)	

b) Des moyens ont-ils été déployés pour atteindre les personnes non rejointes? Si oui, lesquels?

c) Quels sont les activités et services mis en oeuvre pour chacun des axes et identifier le nombre de personnes aînées qui en ont bénéficié?

Améliorer les aptitudes individuelles et la capacité d'adaptation des personnes aînées

Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____
Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____

Créer des milieux de vie sains et sécuritaires

Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____
Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____

Favoriser l'engagement et la participation des personnes aînées et améliorer le soutien à celles-ci

Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____
Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____

Organiser adéquatement les services de santé et de services sociaux (de la prévention aux soins de fin de vie)

Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____
Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____

Améliorer l'environnement général et les conditions de vie des personnes aînées

Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____
Activité/Service : _____ Nombre de participants : _____

Les personnes âgées ciblées par les activités/services du projet

a) Au terme de ce trimestre, en excluant les bénévoles, environ combien de personnes âgées ont bénéficié directement des activités et des services réalisés dans le cadre du projet ? _____

b) De ce nombre, environ combien de personnes âgées étaient **NOUVELLES** ? _____

(Remarque : les **NOUVELLES** personnes âgées sont celles qui n'ont encore jamais participé aux _____ activités/services _____ du _____ projet.)

c) Si possible, indiquez le groupe d'âge de personnes âgées ayant directement bénéficié de votre projet et indiquez le nombre approximatif à côté de chaque catégorie d'âge sélectionnée ci-dessous.

55-64 ans _____

65-74 ans _____

75-84 ans _____

85 ans et plus _____

Inconnu _____

Aucun/sans objet (veuillez préciser) : _____

d) Si possible, indiquez les catégories de genre auquel s'identifient les personnes âgées ayant directement bénéficié de votre projet et indiquez le nombre approximatif à côté de chaque catégorie ci-dessous.

Femme _____

Homme _____

Autre : _____

Inconnu : _____

e) En excluant les personnes âgées, indiquez tout autre groupe ayant directement bénéficié de votre projet.

Enfants (0-14 ans) _____

Jeunes (15-24 ans) _____

Jeunes adultes (25-34) _____

Adultes (35-54 ans) _____

Autre (veuillez préciser) : _____

Inconnu : _____

Recrutement de bénévoles

a) Au terme de ce trimestre, environ combien de bénévoles ont participé directement au projet ? _____

b) De ce nombre, environ combien de bénévoles étaient **NOUVEAUX** ? _____

(Remarque : les **NOUVEAUX** bénévoles sont ceux qui n'ont encore jamais fait de bénévolat dans le cadre de votre projet.)

c) Si possible, indiquez le groupe d'âge des bénévoles ayant participé directement au projet et indiquez le nombre approximatif à côté de chaque catégorie d'âge sélectionnée ci-dessous.

Moins de 25 ans _____

25-34 ans _____

35-44 ans _____

45-54 ans _____

55-64 ans _____

65-74 ans _____

75-84 ans _____

85 ans et plus _____

Inconnu _____

Aucun/sans objet (veuillez préciser) : _____

d) Si possible, indiquez le genre auquel s'identifient les bénévoles ayant participé directement au projet et indiquez le nombre approximatif à côté de chaque catégorie d'âge sélectionnée ci-dessous.

Femme _____

Homme _____

Autre (veuillez préciser) : _____

Inconnu : _____

e) Quel rôle ont joué les bénévoles dans le cadre de votre projet? (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

- Membre du corps administratif (prenant des décisions sur les dépenses budgétaires et approuvant les activités)
- Expression de leurs besoins et des besoins des aînés
- Planification des activités
- Prestation de services
- Mentorat des participants au projet
- Formation du personnel ou d'autres bénévoles

- Partage de leurs connaissances et expériences
- Autre (veuillez préciser) : _____
- Aucun/sans objet (veuillez préciser) : _____

f) Quelles méthodes avez-vous utilisées pour promouvoir le bénévolat ? (Veuillez cocher toutes les réponses applicables) :

Méthodes utilisées	Personnes rejointes (NBR approx.)
<input type="checkbox"/> Séances d'information/ateliers	
<input type="checkbox"/> Médias locaux	
<input type="checkbox"/> Téléphone	
<input type="checkbox"/> Courriel	
<input type="checkbox"/> Publipostage / Envoi postal	
<input type="checkbox"/> Élaboration et distribution de documents imprimés (p. ex. brochures et dépliants)	
<input type="checkbox"/> Élaboration et diffusion d'un site Web ou de documents sur le Web	
<input type="checkbox"/> Médias sociaux (Facebook, Twitter, Youtube, etc.)	
<input type="checkbox"/> Recrutement, par des personnes aînées, d'amis ou de pairs	
<input type="checkbox"/> Porte-à-porte	
<input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)	
<input type="checkbox"/> Aucun/sans objet (veuillez préciser)	

Partenariats (les organismes partenaires sont ceux qui ne sont pas signataires d'entente auxiliaire)

a) Indiquer le type de partenaire et combien ont participé (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Autres ministères fédéraux (excluant le financement du PNHA) _____
- Gouvernement provincial _____
- Administration municipale _____
- Autres groupes communautaires ou organismes sans but lucratif _____
- Organisations socioculturelles _____
- Entreprises _____
- Autorités judiciaires (p. ex. police, tribunal) _____
- Établissements d'enseignement (p. ex. universités, collèges, écoles locales, centres de service scolaires) _____
- Fournisseurs de soins de santé et soignants _____
- Particuliers _____
- Autre (veuillez préciser) : _____

b) S'il y a lieu, indiquez le type de soutien en nature reçu des **partenaires** :

- Heures de bénévolat
- Activités et événements
- Services
- Matériel fourni

- Équipement
- Transport
- Infrastructure
- Soutien associé à la santé
- Espace physique
- Paiement de services publics
- Dons alimentaires
- Autre (veuillez préciser) : _____

c) S'il y a lieu, indiquer comment vos **partenaires** ont contribué aux résultats de votre projet (cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Expertise accrue et pratiques efficaces pour lever les obstacles à l'inclusion sociale
- Augmentation de la portée du projet à un auditoire plus vaste
- Sensibilisation accrue au projet dans la communauté
- Facilitation des liens avec la communauté
- Ressources accrues contribuant à la réussite du projet
- Lacunes comblées en matière de services et de besoins
- Source de nouvelles idées et approches
- Mise à profit de partenariats supplémentaires
- Répétition ou élargissement des approches de projet fondées sur des preuves
- Meilleure mesure des résultats de projet
- Maintien de parties précises du projet, d'activités ou du site Web
- Participation à la fondation
- Promotion de l'appui par la communauté
- Autre (veuillez préciser) : _____

d) Vos **partenaires** étaient-ils :

- Des relations nouvellement établies pour ce projet
- Déjà en relation avec vous
- Une combinaison de relations nouvellement établies pour ce projet et de partenaires déjà en relation
- Aucun/sans objet (veuillez préciser) : _____

e) Veuillez décrire, pour ce projet, les réussites ou les défis vécus au moment de maintenir les partenariats existants ou d'en établir de nouveaux.

Histoires à succès, apprentissages et problématiques rencontrées

Décrivez vos histoires à succès, les leçons apprises et problématiques rencontrées qui ont eu lieu durant cette période :

Renseignements supplémentaires selon les exigences spécifiques du programme

a) Y a-t-il d'autres informations au sujet du progrès de votre projet que vous souhaitez partager avec nous ?

Annexe 9 Plan de durabilité

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>Poursuivre :</p> <p>La sensibilisation à l'inclusion sociale des personnes âgées ayant une incapacité ou non (accès universel)</p> <p>Favoriser l'accès à l'information et la formation aux technologies</p> <p>Soutenir la participation des personnes âgées dans la prise de décision qui les concernent</p> <p>Lutter contre l'âgisme, la discrimination et les préjugés</p>	<p><u>L'institutionnalisation</u></p> <p>Identifier des stratégies pour que les organismes continuent de prendre en charge des activités du plan d'action.</p> <p><u>Changement de politiques :</u></p> <p>Favoriser la complémentarité des différentes sources de financements</p> <p><u>Appropriation par la communauté, développement de ses capacités et modifications de ses normes :</u></p> <p>Exercer un leadership dans la cessation graduelle des activités afin que des organismes collaborateurs et partenaires prennent la relève.</p>	<p>IVPSA et partenaires à déterminer</p> <p>Provenant de secteurs d'activités variés</p>	<p>Mobilisation intersectorielle dès 2018</p> <p>Première année : démarche de nouvelles collaborations avec des partenaires et de nouveaux partenaires</p> <p>Années 2 et 3 : démarche de sensibilisation, démarches politiques recherches action,</p> <p>Année 2, 3 et 4 partages de résultats, travail auprès des institutions (CIUSSS etc.)</p>	<p>Temps en ressources humaines pour : transmettre l'expertise développée vers d'autres organismes en mesure de poursuivre des activités de communication et de sensibilisation sur l'inclusion sociale.</p> <p>-Répertorier, organiser et faire connaître les programmes et les différentes sources de financement pouvant appuyer l'inclusion sociale des personnes âgées auprès des parties prenantes</p> <p>-Réaliser un forum post projet ayant pour objectifs la poursuite des efforts de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mobilisation intersectorielles -d'accès à l'information -Participation citoyenne des personnes âgées -l'accès aux occasions de participation 	<p>-La lenteur des changements structurels</p> <p>-des difficultés organisationnelles à l'échelle locale (équipes-projets) qui ne peuvent poursuivre leur collaboration</p> <p>-manque de bénévoles âgés dans les structures tel que les comités de direction, conseil d'administration et autres</p> <p>-manque de ressources financières</p> <p>-Fréquentation du site WEB de l'IVPSA</p> <p>-</p>	<p>Renforcement de l'urgence d'agir sur les questions liées à l'inclusion et la participation sociale exacerbée par les effets de la pandémie sur les personnes âgées</p> <p>Reconnaissance de la contribution des personnes âgées bénévoles plus présente dans les organisations suite aux travaux réalisés</p> <p>Repérage des organisations ayant le potentiel de reprendre ou poursuivre le partenariat</p> <p>-Utilisation d'autres médiums de communication en complémentarité du site de l'IVPSA (infolettre etc.)</p>	<p>-Maintien de la réflexion sur l'enjeu de l'inclusion sociale des personnes âgées, avec ou sans incapacité, au sein d'un mécanisme intersectoriel regroupant les parties prenantes-</p> <p>-Meilleur accès à l'information</p> <p>-diminution de la fracture numérique</p> <p>-Plus grande représentativité des personnes âgées, rémunérées ou non, dans les lieux décisionnels</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
Maintien des partenariats développés en cours de projet	<p>-Promouvoir la participation des personnes âgées dans les instances décisionnelles et les différents comités</p> <p>-<u>Trouver des ressources pour pérenniser les actions :</u></p> <p>Collaborer, en recherche de financement et autres, avec les organismes désireux de poursuivre les activités.</p> <p>Obtenir du financement pour effectuer de la recherche-action sur des stratégies prometteuses développées par les équipes projets</p>			<p>-Maintenir disponible, sur le site de l'IVPSA, les informations entourant les réalisations de l'Initiative et des organismes collaborateurs.</p> <p>-Travail en collaboration avec l'U.L. et les chercheurs associés au CEVQ et à VITAM et à d'autres centres de recherche.</p> <p>Soutien financier pour :</p> <p>-Accès à des bourses de recherche pour des étudiants à la maîtrise ou au doctorat pour poursuivre la recherche action</p>	-manque de ressources financières pour engager des étudiants	<p>-Compléter les équipes de recherche avec le soutien de stagiaires</p> <p>Contribution accrue de l'Université Laval à l'IVPSA et soutien de la Chaire de recherche sur le vieillissement à explorer</p>	<p>-diminution des personnes âgées qui se sentent victime d'âgisme ou de discrimination liée à leur âge</p> <p>-Vision plus positive du vieillissement auprès de la population de la CMQ</p> <p>-Fréquence de la consultation des informations sur le site de l'IVPSA ou des autres outils</p> <p>-Maintien de l'approche d'impact collectif à l'échelle locale et régionale</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>D'ici la fin du projet :</p> <p>- la mobilisation sur l'inclusion sociale des aînés à Limoilou se poursuit</p> <p>-l'ajout d'une ressource d'accompagnement pour les personnes aînées du territoire</p> <p>-maintien des processus de dépistage efficace des aînés isolés et meilleure participation</p>	<p>-Par la documentation de la mise en place du modèle de collaboration</p> <p>-par la valorisation des apprentissages</p> <p>-Par le maintien des comités de travail tout au long du projet</p> <p>-Par le cadre de fonctionnement et des ententes de collaboration réalisées entre les différents partenaires.</p> <p>-Par l'impact des interventions réalisées dans les milieux de vie</p> <p>-Par le soutien financier et en ressources des collaborateurs et des partenaires</p> <p>-Par une grande mobilisation des aînés leaders des quartiers de Limoilou</p>	<p>De chez-nous à chez-vous dans Limoilou</p> <p>Patro Roc-Amadour</p> <p>Et à définir</p>	<p>6 premiers mois :</p> <p>-Ententes de collaboration entre les partenaires et collaborateurs</p> <p>-Cadre de référence</p> <p>-Animation des comités</p> <p>An 1 :</p> <p>-Consolidation des collaborations</p> <p>Ans 2 et 3 :</p> <p>-Publication sur le projet et ses impacts</p> <p>-Consolidation des actions mises en route</p> <p>An 4 :</p> <p>Engagements financiers pour une ressource de travail de milieu supplémentaire</p>	<p>-CIUSSS Limoilou : Soutien à la mobilisation</p> <p>-Centre Mgr Marcoux, Centre Jean-Guy Drolet et Patro Roc-Amadour : Planification prévue d'actions avec et pour les personnes aînées inspirées des résultats du projet</p> <p>-OMHQ : Poursuite de la facilitation du travail d'accompagnement en HLM</p> <p>-FQCCL et l'IVPSA: Publication des résultats et impacts du projet</p> <p>-CAB C (ITMAV) : Financement d'une ressource supplémentaire pour l'accompagnement en dehors des HLM à Limoilou</p>	<p>-Possiblement qu'un roulement de personnel pourrait affecter le maintien des engagements ou un ralentissement</p> <p>-Il est à envisager que les résultats tardent à être significatifs, ce qui impacterait sur la valorisation du projet</p> <p>-Le financement d'une ressource supplémentaire peut-être difficile selon les fonds disponibles au programme Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV),</p> <p>-Le désengagement des collaborateurs</p> <p>-La communication entre les acteurs du projet et/ou le milieu</p>	<p>-Les ententes collaboratives et le cadre de référence sur les rôles et responsabilités</p> <p>-Un leadership partagé fort entre les différents acteurs du projet pour maintenir la mobilisation</p> <p>-L'implication et le soutien du CIUSSS et de l'OMHQ pour confirmer le besoin chez les résidents aînés qui ne vivent pas en HLM sur le territoire.</p> <p>-La mise en place d'ententes avec le secteur privé pour soutenir financièrement les actions d'inclusion sociale auprès des aînés isolés</p>	<p>-La grande implication des collaborateurs du milieu stimule la poursuite des actions en HLM</p> <p>-Comités de coordination bien soudé</p> <p>-Expérience forte de l'ITMAV (ressource d'accompagnement) qui souligne les besoins du milieu et réalise un excellent travail d'accompagnement</p> <p>-Les personnes aînées vivant en HLM dont une intervention spéciale est nécessaire sont mieux accompagnées</p> <p>-Par l'augmentation de la participation sociale des personnes aînées vivant en HLM</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>-Au terme du projet, les actions de sensibilisation à l'inclusion sociale des personnes âgées sur tout le territoire de la Côte-de-Beaupré se poursuivent</p> <p>-Les activités adaptées aux personnes âgées offertes par les municipalités et d'autres organismes de la Côte-de-Beaupré se poursuivent.</p> <p>-Le maintien des structures de concertation développées</p> <p>-L'accessibilité à l'information</p> <p>-Le maintien des lieux informels de rencontre pour les personnes âgées</p>	<p>-Par le travail réalisé des structures mises en place dans le cadre de l'initiative</p> <p>-Par le partage des connaissances acquises et une évaluation rigoureuse</p> <p>-Par un partage de responsabilité entre les parties prenantes et le soutien du CIUSSS</p> <p>-Par le partenariat et la collaboration entre les services de loisirs des municipalités</p> <p>-Par un plan de communication bien établi et des outils adaptés</p> <p>-Par le soutien de l'organisme porteur (ABCB), de l'implication des bénévoles et de l'intervention de milieu</p>	<p>Ma vie sur la Côte</p> <p>-ABCB Direction générale</p> <p>Comité de pilotage, Table de concertation des parties prenantes et le Forum des personnes âgées.</p> <p>Leadership partagé</p> <p>Et à déterminer</p>	<p>-Début de l'approche de la MRC dès le démarrage du projet</p> <p>-construire la notoriété, Développement d'outils de gestion, mobiliser le milieu</p> <p>-Cueillette des informations et animation des structures de concertation avec les municipalités</p> <p>-la mobilisation des personnes âgées</p> <p>-ans 2 et 3 : Plein essor des communications et de la campagne de sensibilisation</p> <p>-an 4 : solidification des structures et des partenariats</p>	<p>-Services de loisirs des municipalités de la Côte-de-Beaupré</p> <p>-MRC de la Côte-de-Beaupré</p> <p>-Concertation « Ensemble développons la Côte »</p> <p>-CIUSSS de la Capitale (OC)</p> <p>-ITMAV</p> <p>- Groupes sociaux : -FADOQ les Pionniers de Beaupré</p> <p>- Institutions sur la Côte comme le musée Trois Couvent; la Grande ferme, etc.</p> <p>-FADOQ de Boischatel</p> <p>-Cercles des fermières</p> <p>-Chevaliers de Colomb (CR)</p> <p>-Orage Communication</p>	<p>-Un délai pour reprendre le flambeau par la MRC est possible.</p> <p>-L'engagement des municipalités et des parties prenantes pourrait s'essouffler en cours de route</p> <p>-Une coordination et une prise en charge minimale des lieux de rencontre informels pourrait rencontrer des difficultés</p>	<p>-D'autres mobilisations, notamment « Ensemble développons la Côte » en approche d'impact collectif peuvent soutenir et pousser de l'avant le maintien des actions mises en place.</p> <p>-Débuter dès la première année les démarches avec la MRC et attacher le projet à la politique de la famille permettra de garder le dossier des personnes âgées d'actualité</p> <p>-La démonstration des effets bénéfiques sur la perception populaire du vieillissement et la plus grande place faite aux personnes âgées (reconnaissance)</p> <p>-Prévoir et organiser adéquatement l'implication bénévole et le soutien de l'ITMAV</p>	<p>-La population de la Côte-de-Beaupré reconnaît les bienfaits de l'initiative de soutien aux personnes âgées qui vivent de l'isolement social.</p> <p>La mobilisation entre les parties prenantes du projet, la création d'un espace d'échange (Forum) avec et pour les personnes âgées produisent des actions concrètes de socialisation</p> <p>La campagne de sensibilisation populaire change la vision du vieillissement</p> <p>Vieillir sur la Côte-de-Beaupré se fait de façon beaucoup plus inclusive.</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>D'ici la fin du projet et au-delà de 2024, une promotion des actions collectives dans la communauté d'expression anglaise permet le maintien des relations entre les organisations</p> <p>Poursuivre les activités pour les personnes âgées en milieu anglophone, notamment dans la couronne nord de Québec</p>	<p>-Par un plan de communication stratégique</p> <p>-Par des outils de communication variés</p> <p>-Par la communication continue avec les partenaires et les personnes âgées</p> <p>-Par des démarches amorcées avec la Fondation McConnell pour le soutien financier</p> <p>-Par l'utilisation de l'expertise de VEQ en innovation sociale pour approcher d'autres partenaires</p>	<p>EngAging in community</p> <p>VEQ</p> <p>Et à déterminer</p>	<p>-2 premiers mois : Logo et signature visuelle du projet</p> <p>-mise à jour du site internet</p> <p>- première année : courriels sporadiques aux personnes âgées</p> <p>-2^e et 3^e années : partenariat avec Wellness Center (JHCP) pour la promotion des activités</p> <p>-en continu et tôt : consolidation des partenariats pour le maintien des activités</p>	<p>- Community of Care</p> <p>- Wellness Center</p> <p>-Fondation McConnell</p> <p>-Commission scolaire anglophone (écoles anglophones activités intergénérationnelles)</p> <p>-Conseillers municipaux des municipalités de la couronne Nord (milieu anglophone)</p>	<p>- Les risques de perte de partenaires sont peu élevés compte-tenu de la notoriété de l'organisation VEQ</p> <p>-Le financement pour la poursuite des activités favorisant l'inclusion sociale des personnes âgées de la couronne nord pourrait ne pas couvrir des frais de déplacement vers Québec et ainsi affecter le nombre d'opportunités de participation</p>	<p>-Mettre en avant-plan l'expertise de VEQ en matière d'innovation sociale et d'impact collectif</p> <p>-Diversifier les partenaires financiers</p> <p>-Augmenter le nombre de bénévoles pour du covoiturage</p>	<p>-Les collaborations et partenariats sont maintenues</p> <p>-Les personnes âgées d'expression anglaise sont rejointes, participent et contribuent aux activités offertes</p> <p>-VEQ et le projet EngAging in Community jouit d'une très bonne reconnaissance</p> <p>-L'engagement bénévole des personnes de la communauté d'expression anglaise contribue au maintien d'activités variées</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>-Poursuite des activités probantes au-delà du financement</p> <p>-Maintien des partenariats établis dans une vision commune de l'inclusion sociale et du maintien à domicile</p> <p>Maintien d'un filet social dans la communauté locale</p>	<p>Par l'adaptation continue de s lieux, des espaces communs et des activités conjointes entre divers organismes et communautés</p> <p>Par l'identification de sources de financement</p> <p>Par le leadership d'un organisme porteur et l'utilisation continue des plateformes adaptées aux communications</p> <p>Par l'engagement citoyen et l'offre de formations préventives sur le maintien à domicile</p> <p>Par la continuité d'activités, d'interactions et de partage de connaissances intergénérationnelles et culturelles</p>	<p>Réseau Poivre et Sel</p> <p>ACSD</p> <p>Collaborateurs et partenaires</p> <p>Et</p> <p>À définir</p>	<p>Première année : -Identification de sources de financement</p> <p>-Identification des besoins et adaptation des lieux en continu</p> <p>Deuxième et troisième années : -Démarches de recherche de financement</p> <p>-Planification stratégique en continu</p> <p>-Mise en action des formations</p> <p>Quatrième année : -Déploiement des formations préventives à l'extérieur du territoire</p> <p>Développement dès le départ</p>	<p>Continuité des activités, des ateliers et lieux de partage : -A&F - CARA – CJEC</p> <p>-Centre Saint-Louis –</p> <p>-Le Pavois - MFSA</p> <p>-VEQ et CAAQ-</p> <p>ACSD – Accompagnement pour la recherche de ressources financières</p> <p>Réseau de sentinelle ; Partage d'informations et de sensibilisations</p> <p>CIUSSS – Accompagnement de la mobilisation</p> <p>CARA – Leadership et reprise des communications continues</p> <p>La Croix-Rouge – Continuité et répartition du projet de prévention hors territoire</p> <p>Personnes âgées : implication bénévole dans plusieurs actions</p> <p>CABC, CIUSSS et La Pieuvre :</p>	<p>Manque de financement pour poursuivre les services et activités</p> <p>Barrières et conditions administratives</p> <p>Baisse de la mobilisation des organismes</p> <p>Roulement du personnel pouvant affecter les activités</p> <p>Hésitation de la Croix rouge à poursuivre au-delà du territoire</p> <p>Manque d'intérêt, ou ralentissement de participation des bénévoles âgés</p> <p>Craintes et caractéristiques de la clientèle à s'exprimer pour faire entendre leurs voix et opinions</p> <p>Manque de connaissance et d'information sur les enjeux et besoins des personnes âgées isolées</p>	<p>Mettre en place des sources de financement alternatives</p> <p>Identifier des leaders organisationnels et des outils pour soutenir les communications et recenser l'information</p> <p>Cadre de travail attractif</p> <p>Établir un plan de travail avant la troisième année avec la Croix-Rouge</p> <p>Reconnaissance du bénévolat</p> <p>Offre selon les désirs des personnes âgées</p> <p>Développer un climat de confiance et adapter des lieux et activités d'échange permettant aux personnes âgées de s'exprimer</p> <p>Partage des ressources disponibles pour rejoindre les aînés isolés</p> <p>Adopter un cadre de référence commun et un réseau de sentinelles</p>	<p>Les collaborateurs ont les ressources nécessaires pour maintenir les services et les activités du projet</p> <p>Les acteurs du projet sont motivés pour la mise en actions de services adaptés aux besoins des personnes âgées du territoire</p> <p>La communauté est consciente des enjeux et impliquée</p> <p>Les personnes âgées ont développé un réseau de soutien et une facilité au maintien à domicile</p> <p>Les ressources et services disponibles pour les personnes âgées isolées sont accessibles</p> <p>Démystifications des préjugés sociaux et augmentation de l'entraide locale (Voisinage bienveillant)</p>

	<p>Par l'implication bénévole Des personnes âgées dans le processus organisationnel et décisionnel dans leur milieu</p> <p>Par le repérage des personnes isolées du territoire</p>		<p>-Implication bénévole plus intensive hiver à partir de l'hiver 2022</p>	<p>accompagnement pour rejoindre les personnes âgées isolées du territoire</p>			<p>Un réseau sentinelle</p>
--	--	--	--	--	--	--	-----------------------------

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>-D'ici 2024, les activités rendues pérennes permettent de maintenir un continuum d'actions et de services structurants, inclusifs et dynamiques autour de l'inclusion sociale et économique des personnes âgées de territoires ciblés de la Ville de Lévis</p>	<p>L'institutionnalisation (ou la prise en charge) -Par la prise en charge de différents volets du projet par les collaborateurs</p>	<p>Collectif AIME Priorité Aînés 2021-2025 Évolutif en fonction de la progression du projet</p>	<p>-dès maintenant, avec une plus grande intensité dès la deuxième année jusqu'à la fin</p>	<p>-Maison des Aînés de Lévis -Convergence action bénévole -Services d'entraide œuvrant sur le territoire -CISSS Chaudière-Appalaches -OMH de Lévis -Ville de Lévis -Évolutif en fonction de la progression du projet</p>	<p>-La capacité de l'organisme collaborateur à prendre à sa charge les activités -Des engagements non officialisés, des collaborations incertaines -Des barrières administratives organisationnelles / institutionnelles</p>	<p>- Une structure de gouvernance collective établie -L'établissement d'ententes de collaboration - L'adoption d'un cadre de référence commun -Le découpage du processus de réalisation de l'action collective en plusieurs petits résultats/réussites intermédiaires (évaluation en continue) -La collaboration de partenaires clés à la</p>	<p>Les organisations partenaires et collaboratrices prennent en charge le service ou une partie de celui-ci de façon à le maintenir indéfiniment.</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
-Le renforcement des compétences des personnes âgées						résolution de la problématique	
-L'accessibilité et la mobilité -La participation sociale et civique -La collaboration intersectorielle	<p>Changement des politiques -Par des activités de communication/sensibilisation planifiées en lien avec le transport et la mobilité, l'accessibilité universelle, l'accès aux services des réseaux public et communautaire</p> <p>-Par des activités de communication/sensibilisation afin de combler les trous de services et de redéfinir les liens entre les organisations impliquées</p>				<p>-Des communications d'influence qui n'atteignent pas leurs cibles</p> <p>-Changements sur le plan des instances décisionnelles</p>	-L'identification de leaders organisationnels / l'identification de chemins administratifs	Les politiques, règlements, lois et pratiques (par exemple : national, provincial, municipal, organisationnel, pratique de collaboration entre organisations) ont été modifiés de façon à maintenir le service indéfiniment.
	<p>Appropriation par la communauté, développement de ses capacités et modifications de ses normes -Par la participation des personnes âgées et de la communauté à chacune des étapes et du projet</p> <p>-Par le renforcement des compétences des personnes âgées</p>				<p>-Les caractéristiques d'un territoire d'intervention (3 territoires distincts)</p> <p>-Le fait d'engendrer la durabilité sur le territoire de la Ville de Lévis à partir des trois communautés d'expérimentation ciblées</p>	<p>- Des modalités de participation et d'animation évolutives qui favorisent la participation de la population ciblée (appropriation)</p> <p>- Des espaces d'échanges citoyens / des lieux d'expression</p>	La communauté est sensibilisée et mobilisée et a la capacité de maintenir le service ou une partie de celui-ci indéfiniment.

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
	<p>-Par le renforcement de la capacité des organismes</p> <p>-Par des activités de sensibilisation portant sur la contribution des personnes âgées à la communauté</p>				<p>-La disponibilité et l'accessibilité des services</p> <p>-Les caractéristiques de la population ciblée</p> <p>-Le contexte pandémique (Contexte changeant)</p>	<p>-Une liaison du Collectif Aime à l'ensemble des projets en cours et émergents à Lévis (Revitalisation des quartiers, participation citoyenne, gouvernance, etc.</p> <p>- Une révision régulière de la planification et des objectifs (adaptation)</p>	
	<p>Trouver des ressources pour pérenniser les actions</p>				<p>-L'absence de coordination des organismes subventionnaires (financement en silos)</p> <p>-Les défis relatifs aux activités d'autofinancement</p> <p>-La durée limitée du financement</p>	<p>-La diversification des sources de financement : des sources alternatives : auto financement, la tarification sociale, les fondations, etc.</p> <p>- Une stratégie hâtive de pérennisation financière</p> <p>-L'innovation en matière de gestion de bénévoles (recrutement et maintien)</p> <p>-La collectivisation pour pallier le manque de financement</p>	<p>Les ressources financières pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates</p> <p>Les ressources humaines pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>-D'ici 2024, les activités rendues pérennes permettent de maintenir un ensemble de services et d'activités spécifiques aux personnes âgées autochtones de la CMQ qui vivent de l'isolement social.</p> <p>-La sécurisation culturelle des services</p> <p>-La sensibilisation à la diversité culturelle autochtone</p> <p>-La participation sociale des personnes âgées autochtones</p> <p>-La collaboration intersectorielle</p> <p>-L'intégration et l'accessibilité des</p>	<p><u>Appropriation par la communauté autochtone en milieu urbain et développement de ses capacités</u></p> <p>- Par l'engagement des participants, de bénévoles et de pairs aidants au sein du projet</p> <p>- Par la formation, des ateliers et la connaissance des services du projet par les participants</p> <p>- Le CAAQ est reconnu comme une référence par les différentes communautés autochtones de l'extérieur de la ville pour avoir des services pertinents pour les aînés</p>	<p>Projet Innishun, CAAQ</p>	<p>Dès maintenant, avec une plus grande intensité dès la deuxième année jusqu'à la fin.</p>	<p>- SOCAM (radio communautaire autochtone)</p> <p>- Maison d'hébergement Lueshun</p> <p>- Centre Marie-Paule Sioui-Vincent</p> <p>- Regroupement Mamit Innuat</p> <p>- CSSSPNQL</p> <p>- La maison communautaire Missinak</p> <p>- ACSD</p> <p>- CIUSSS-CN</p> <p>- Marée des Mots</p> <p>- CABC</p> <p>- CHAQ</p> <p>- Clinique Spot</p> <p>- Corporation Waskahegen</p> <p>- Centre Mgr-Marcoux</p> <p>- Accès Transports Viables</p> <p>- Faculté des sciences infirmières</p> <p>- MIELS Québec</p>	<p>- La difficulté à mobiliser les participants</p> <p>- La disponibilité et l'accessibilité des services (exemple : mobilité)</p> <p>- Les barrières linguistiques et géographiques (de passage, isolement social, accès aux services dans la langue de préférence, plusieurs cultures)</p> <p>- Des barrières administratives organisationnelles / institutionnelles</p> <p>- La capacité de l'organisme porteur à prendre à sa seule charge les activités à</p>	<p>- Des modalités de participation et d'animation évolutives qui favorisent la participation des populations ciblées en fonction de leurs besoins</p> <p>- L'identification de leaders organisationnels ou de chemins administratifs</p> <p>- Une prise en charge partagée entre partenaires et collaborateurs</p> <p>- L'établissement d'ententes de collaboration</p> <p>- L'adoption d'un cadre de référence</p> <p>- Des lieux d'échanges citoyens / des lieux d'expression</p>	<p>La communauté est sensibilisée et mobilisée et a la capacité de maintenir le service ou une partie de celui-ci indéfiniment.</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
services de santé et de services sociaux pour les PAA de Québec -Repérer et accompagner les PAA isolés ou en détresse à Québec	<u>Appropriation par la communauté de la CMQ et modifications de ses normes</u> - Par des activités de sensibilisation à la diversité culturelle autochtone et à la sécurisation culturelle - Par l'engagement de différents partenaires et de la population en général			Évolutif en fonction de la progression du projet	pérenniser (ressources) - Les caractéristiques du territoire d'intervention (dispersion sur le territoire) - L'absence ou la difficulté de communiquer avec un partenaire clé dans la résolution d'une problématique - Des services qui ne sont pas complémentaires ou qui se dédoublent	(autochtones et allochtones) - La diversification des sources de financement, des sources alternatives : auto-financement, la tarification sociale, les fondations, etc. - Favoriser le dialogue entre les acteurs-clés - La mise en œuvre de micro-projets - Une stratégie hâtive de pérennisation financière	Les organisations partenaires et collaboratrices s'allient à l'organisme porteur de façon à maintenir le service indéfiniment.
	<u>Collaboration</u> - Par la collaboration inter-programme CAAQ - Par des collaborations avec différents milieux (communautaire, réseau public et universitaire)				- La non-reconnaissance et le manque d'ouverture gouvernementale - L'absence de coordination des organismes subventionnaires (financement en silos)	- L'innovation en matière de gestion de bénévoles (recrutement et maintien)	

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
	<ul style="list-style-type: none"> - Par des activités de communication continue 				<ul style="list-style-type: none"> - Les défis relatifs aux activités d'autofinancement 		
	<p><u>Changement des politiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Par des activités de sensibilisation axées sur la sécurisation culturelle auprès des réseaux public et communautaire - Par la concertation, l'implication du CAAQ avec les partenaires du réseau public et communautaire et différents paliers de gouvernement 				<ul style="list-style-type: none"> - La durée limitée du financement 		<p>Les politiques, règlements, lois et pratiques (par exemple : national, provincial, municipal, organisationnel, pratique de collaboration entre organisations) ont été modifiés de façon à maintenir le service indéfiniment.</p>
	<p><u>Trouver des ressources pour pérenniser les actions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Par des activités d'autofinancement - Par la recherche active de nouvelles subventions 						<p>Les ressources financières pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates.</p> <p>Les ressources humaines pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates.</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
<p>-D'ici 2024, les activités rendues pérennes permettent de maintenir un filet de sécurité et briser l'isolement social des aînés des quartiers du Vieux-Québec/Cap-Blanc/Colline Parlementaire, St-Jean-Baptiste, Montcalm et Saint-Sacrement.</p> <p>-L'accessibilité aux services de base</p> <p>-La bienveillance et le filet de sécurité</p> <p>-La participation sociale et la valorisation des savoirs et compétences</p> <p>-La collaboration intersectorielle</p>	<p><u>L'institutionnalisation (ou la prise en charge)</u></p> <p>-Par une prise en charge partagée entre partenaires et collaborateurs</p> <p>-Par la mobilisation de nouveaux partenaires</p>	<p>Mission Régénération Contact Aînés</p>	<p>-dès maintenant, avec une plus grande intensité dès la deuxième année jusqu'à la fin</p>	<p>-Entraide du Faubourg et YWCA pour la gestion des bénévoles, le référencement et la promotion des activités</p> <p>-Loisirs Montcalm pour l'accessibilité à des locaux, activités, communications et promotion</p>	<p>-Le roulement et essoufflement du personnel</p> <p>-Des barrières administratives</p> <p>-Des visions organisationnelles / institutionnelles différentes</p>	<p>-L'établissement d'ententes de collaboration</p> <p>-L'identification de leaders organisationnels / l'identification des chemins administratifs</p> <p>-L'adoption d'un cadre de référence commun</p>	<p>Au terme de l'Initiative...</p> <p>Les organisations partenaires et collaboratrices prennent en charge le service ou une partie de celui-ci de façon à le maintenir indéfiniment avec de nouvelles ressources et de nouvelles façons de faire.</p>
	<p><u>Changement des politiques</u></p> <p>-Par le développement d'une culture de collaboration entre les organismes et le CIUSSS</p> <p>- Par des activités de communication continue</p> <p>-Par des représentations axées sur les barrières d'accès aux services</p> <p>-Par la diffusion des résultats du projet</p>			<p>-Bénévolat St-Sacrement</p> <p>-La Concertation Mobilisation Haute-Ville</p> <p>-CIUSSS CN (intervenante SAPA) pour animer le chantier vieillissement, le réseautage et le référencement</p> <p>-Acteurs culturels</p> <p>-Acteurs publics et privés</p> <p>-Entreprises privées</p> <p>-OSBL locales</p> <p>-Résidences pour aînées</p> <p>-CHSLD</p> <p>-Centres de loisirs</p> <p>-Conseil de quartier</p>	<p>-Des communications d'influence qui n'atteignent pas leurs cibles</p>	<p>- L'identification de leaders organisationnels / l'identification des chemins administratifs</p>	<p>Les politiques, règlements, lois et pratiques (par exemple : national, provincial, municipal, organisationnel, pratique de collaboration entre organisations) ont été modifiés de façon à maintenir le service indéfiniment.</p>

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
	<p><u>Appropriation par la communauté, développement de ses capacités et modifications de ses normes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Par l'implication des personnes âgées et de la communauté dans l'ensemble des étapes du projet -Par la fortification du tissu social et du bon voisinage -Par la sensibilisation des acteurs du milieu sur la bienveillance et sur la réalité des aînés des quartiers de la Haute-Ville -Par l'engagement citoyen via les activités planifiées : un réseau de sentinelle, une brigade citoyenne, une Fabrique des solidarités et le budget participatif citoyen -Par le maintien des chantiers sur le vieillissement de la table de concertation 			<p>Les SDC (Société de développement commerciale)</p> <p>Évolutif en fonction de la progression du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Les caractéristiques d'un territoire d'intervention (Perception relative à la Haute-Ville) -Les caractéristiques de la population ciblée -La disponibilité et l'accessibilité des services -Le contexte pandémique (Contexte changeant) - Le roulement des intervenants au sein des instances de concertation - Contraintes ou imprévus divers 	<ul style="list-style-type: none"> - Des modalités de participation et d'animation évolutives qui favorisent la participation de la population ciblée - Des espaces d'échanges citoyens / des lieux d'expression - Une révision régulière de la planification et des objectifs -La validation des stratégies auprès de personnes ciblées (formation d'un comité aviseur) -des communications inclusives - Un leadership actif et légitimé d'une organisation 	<p>La communauté est sensibilisée et mobilisée et a la capacité de maintenir le service ou une partie de celui-ci indéfiniment.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les gens connaissent le projet et les actions qui en découlent. - La satisfaction des utilisateurs - L'implication grandissante des acteurs de la communauté

But lié à la durabilité	Mise en œuvre de la durabilité	Équipe projet responsable	Échéancier	Ressources requises	Risques et problèmes	Stratégie d'atténuation	À quoi s'apparente la réussite?
	Mobilisation Haute-Ville						
	<p><u>Trouver des ressources pour pérenniser les actions</u></p> <p>- Par le développement d'une stratégie de financement pour assurer la pérennité des activités les plus prometteuses</p>				<p>-L'absence de coordination des organismes subventionnaires (financement en silos)</p> <p>-Les défis relatifs aux activités d'autofinancement</p> <p>-La durée limitée du financement</p>	<p>- La diversification des sources de financement : des sources alternatives : auto financement, la tarification sociale, les fondations, etc.</p> <p>- Une stratégie hâtive de pérennisation financière</p> <p>-L'innovation en matière de gestion de bénévoles (recrutement et maintien)</p>	<p>Les ressources financières pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates et suffisantes</p> <p>Les ressources humaines pour maintenir le service indéfiniment sont adéquates et suffisantes</p>

« L'INCLUSION SOCIALE CONTRIBUE À LA QUALITÉ DE VIE ET À LA SANTÉ DES PERSONNES ÂNÉES. LA FAVORISER NOUS CONCERNE TOUS! »

- André Tourigny, Médecin en santé publique à l'INSPQ, Codirecteur de l'IVPSA



7 PROJETS DIVERSIFIÉS ET MOBILISATEURS



Côte-de-Beaupré



Lévis



Haute St-Charles et MRC de la Jacques-Cartier



Limoilou



Québec



Québec et couronne nord de Québec



Haute-ville de Québec et Cap-Blanc

www.ivpsa.ulaval.ca/initiative



Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval



UNIVERSITÉ L'AVAL

Chaire de recherche sur le vieillissement

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

